



**HAL**  
open science

# Le sénéchal Keu dans les romans de Chrétien de Troyes : l'homme aux trois paradoxes

Nicolas Py

► **To cite this version:**

Nicolas Py. Le sénéchal Keu dans les romans de Chrétien de Troyes : l'homme aux trois paradoxes. Littératures. 2019. dumas-02269223

**HAL Id: dumas-02269223**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02269223>**

Submitted on 5 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master 2  
Université de Reims Champagne-Ardenne

Master Lettres, Arts et Culture

Spécialité : Lettres

Parcours : Lettres modernes

Le sénéchal Keu dans les romans de Chrétien de Troyes :  
l'homme aux trois paradoxes

par Nicolas Py

sous la direction de Mme la Professeure Laurence Hélix

année universitaire 2018-2019



## Remerciements

Avant d'adresser mes remerciements aux nombreuses personnes qui le méritent pour leur aide, leur soutien ou leur simple présence tout au long de ce mémoire, je tiens à dédicacer ce travail à mon fils aîné, Alysoha. Tout comme ma mère l'avait fait pour le sien, à mon tour d'offrir cette petite pierre dans le savoir universel au premier des êtres chers que le Hasard m'a permis d'avoir.

Je n'oublie pas ma fille, Aliénor, car avec son frère, c'est à travers mes deux enfants que j'ai tiré l'énergie pour rendre concret ce travail.

Je remercie infiniment mon épouse, Anne-Laure, pour son soutien, ses remarques avisées et son écoute constante. Depuis nos premiers jours ensemble, le Moyen-âge nous relie et Chrétien de Troyes plus que jamais, lui dont un vers orne nos alliances.

J'adresse mes vifs remerciements à l'ensemble des personnels de l'URCA, notamment Madame Plamena ZHEKOVA pour son assistance tout au long de l'année universitaire ; Mesdames Caroline WIART et Anne-Charlotte BIONDI-CHOPIN - et à travers elles, les bibliothécaires de l'URCA - pour leur aide suite à mes très nombreuses demandes d'ouvrages et d'articles.

Enfin, je remercie très profondément et très respectueusement Madame Laurence HÉLIX, ma directrice, sans qui ce mémoire n'aurait pu voir le jour. J'ai été très heureux et très honoré d'être son étudiant. Par sa direction chaleureuse et pleine de tact, j'ai retrouvé le goût du travail universitaire qui s'était émoussé mais qui, désormais, est une nouvelle corde à l'arc de mes compétences et de mes projets - qu'ils touchent ou non à la littérature médiévale française. Je la remercie pour sa disponibilité, ses conseils avisés et pour la confiance qu'elle m'a accordée tout au long de ce travail. Je me permets de lui dédier ces vers de Chrétien de Troyes : « *Qui auques recoillir vialt, an tel leu sa semance espande que fruit a cent doubles li rande* ».

J'espère ce travail être ce « *fruit a cent doubles* »

Nicolas Py  
Troyes, le 21 mai 2019



## Introduction

« Pourquoi le sénéchal Keu est-il querelleur ? Est-ce un fait d'humeur, la marque d'une impulsivité native ? Est-ce pour des raisons littéraires que Chrétien place un être provocateur au sein d'une société très raffinée ? Faut-il insérer Keu dans la tradition des sénéchaux désagréables ? Doit-on invoquer des raisons sociologiques ? Conviendrait-il de remonter à la mythologie indo-européenne et d'appliquer au personnage la théorie des trois fonctions mises au point par G. Dumézil ? Les érudits en discutent. »<sup>1</sup>

Cette citation de Philippe Ménard met en lumière la complexité du sénéchal Keu. Le personnage cumule les incohérences : il est un piètre chevalier, il manie une ironie agressive au sein d'un monde fondé sur des valeurs courtoises et chrétiennes, et ses apparitions, comme morcelées, semblent relever de l'artifice narratif : Keu apparaît au moment opportun comme une clef débloquent l'intrigue mais peut être à loisir minoré voire supprimé si besoin. Sa charge de sénéchal le relie à une tradition littéraire qui présente cet officier de cour sous un jour négatif : les auteurs attribuent à ce personnage de haut rang les pires tares morales, quand ils n'en font pas tout simplement un traître ! Et dans le même temps, les caractéristiques de Keu (violence verbale et parfois physique, comportement ridicule) le rapprochent de figures mythologiques ou épiques de l'ensemble civilisationnel communément appelé « indo-européen ». De nombreux médiévistes ont souligné les affinités fortes du sénéchal d'Arthur avec Loki, énigmatique dieu scandinave, et Briciu, anti-héros des cycles épiques irlandais. Mais de telles pistes ne risquent-elles pas d'occulter le génie de Chrétien de Troyes ? Ne réduisent-elles pas l'auteur au rôle passif de transmetteur inconscient (dans tous les sens du terme) de données mythologiques qui le dépassent, voire qui sont dénuées de sens pour un romancier chrétien du XII<sup>ème</sup> siècle ?

Le personnage montre une complexité telle qu'elle résiste aux explications critiques : aucune n'est satisfaisante car toutes semblent trop indépendantes les unes des autres pour parvenir à interpréter, dans sa globalité, le personnage de Keu. Cet embarras des médiévistes paraît des plus saillants dans les romans de Chrétien de Troyes. Trois raisons nous autorisent à donner une position distincte à cet auteur. Tout d'abord, le protégé de Marie de Champagne tient une place singulière dans l'histoire littéraire (qu'elle soit générale ou spécifiquement médiévale) : il est le premier romancier connu en langue française, à l'origine d'une large diffusion de la légende arthurienne qui, à travers son œuvre, passe du statut de contes et légendes celtiques de Grande-Bretagne à celui de fonds commun européen – encore signifiant de nos jours ! Ensuite, comme nous le verrons plus

---

1 MÉNARD, Philippe, *De Chrétien de Troyes au Tristan en prose : études sur les romans de la Table Ronde*, Genève (Suisse), Droz, 1999, p.21-22.

loin, le sénéchal Keu est renouvelé sous la plume de Chrétien de Troyes, au point que le romancier champenois fonde une tradition du personnage. Enfin, d'un roman à l'autre, le sénéchal d'Arthur évolue : il est davantage présent et sa relation avec l'intrigue s'affermir.

Nous l'avons compris, le "dossier Keu" est complexe. La restriction au seul œuvre de Chrétien de Troyes se justifie par le fait que cet auteur se situe à un carrefour dans la carrière littéraire du personnage. Le rôle joué par le protégé de Marie de Champagne comme propagateur sur le continent européen de la légende arthurienne le place en première ligne quant au problème posé par le sénéchal Keu. Pour percer le mystère critique que représente le sénéchal, nous pouvons mettre en avant trois paradoxes.

Tout d'abord, il y a un contraste entre la place du personnage à la cour et ses exploits, ou plutôt ses non-exploits chevaleresques. En effet, en tant que sénéchal, Keu occupe à la cour d'Arthur une position de prestige, éminente même – presque aussi importante que celle de Gauvain. Mais toutes ses tentatives d'exploits chevaleresques se soldent par des échecs cuisants, provoquent le rire et finissent par rendre le personnage ridicule. Cette disjonction entre le rang et les tentatives martiales est-elle une donnée nouvelle ou le romancier champenois en hérite-t-il ? Rappelons-nous que Chrétien de Troyes n'invente pas *stricto sensu* la légende arthurienne. Il est le formidable propagateur de celle-ci sur le continent ; il inclut des éléments qui connaîtront une riche destinée (le Graal par exemple). Mais les personnages d'Arthur, de Keu, de Guenièvre, de Gauvain ont une vie littéraire précédant leur entrée dans l'œuvre romanesque de Chrétien de Troyes : est-ce dans ses sources directes ou indirectes qu'il faut trouver des éléments expliquant cette contradiction constitutive de Keu ? Si le protégé de Marie de Champagne est l'instigateur de cette déchéance, comment l'expliquer ?

Ensuite, le sénéchal est officier de cour, c'est-à-dire qu'il vit au sein d'un milieu aristocratique pour lequel la courtoisie est la valeur dominante. Keu devrait donc être par excellence celui qui manie le mieux cette vertu, notamment grâce à un langage policé et mesuré. Or, il n'en est rien, Chrétien de Troyes le montre agressif, impulsif et intervenant sans retenue ni amabilité. La parole du sénéchal est rude, voire rugueuse, toute empreint de sarcasme. S'il paraît évident de voir en lui un contre-modèle – tout comme Gauvain semble, à l'opposé, le parangon de ces qualités courtoises – Keu est-il réductible à ce seul rôle ? Ne faut-il pas prendre le temps de lire entre les lignes et peut-être ainsi mettre au jour quelque vérité, assenée brutalement il est vrai, mais qui donne de fait une plus haute valeur symbolique à Keu ? À notre avis, le nœud de la complexité du

personnage se situe ici : la critique sent bien que le personnage n'est pas réductible au simple rôle de trublion ou d'opposant grossier. Mais les blancs de Chrétien de Troyes quant à l'origine de cette langue fielleuse ne permettent pas de dépasser le paradoxe. Nous pensons toutefois qu'un faisceau d'arguments internes et externes à l'auteur peuvent être avancés pour rendre signifiante l'ironie dont fait preuve le sénéchal.

Enfin, le dernier paradoxe du personnage tient dans sa place mineure et son influence sur la narration. Indéniablement, Keu entre dans la catégorie des personnages de second rang. Il ne jouit pas de la présence romanesque d'un Gauvain, il ne part jamais à l'aventure. Cependant, il y a toujours au moins un épisode, dans quatre des cinq romans, lors duquel Keu entre en conflit avec le héros. Et cette tension entre les deux protagonistes n'est pas une digression de la narration mais en fait pleinement partie – surtout lorsque l'épisode se situe dans l'incipit. Il nous semble donc que cette présence discrète cache un rôle subtil, peut-être même moteur. À l'échelle des cinq romans, Keu n'a pas la même présence, comme si Chrétien de Troyes avait pris le temps de déployer les potentialités de son personnage. Lorsque le sénéchal est absent, comme c'est le cas dans *Cligès*, est-ce un artifice ou un choix de l'auteur ? Et lorsque le sénéchal bénéficie d'une présence plus marquée, à quels moments intervient-il ? Nous avons à plusieurs reprises rapproché Keu et Gauvain et l'art de Chrétien de Troyes repose en partie sur la dualité et le contraste ; il nous faut donc interroger ce binôme car il peut être une clef de compréhension du sénéchal.

Au regard de toutes les questions que nous venons de soulever, nous pouvons formuler la problématique suivante : comment Chrétien de Troyes, en s'appropriant le personnage du sénéchal Keu, et en le structurant autour de la raillerie, inclut-il ce personnage atypique de la cour arthurienne dans un subtil dispositif narratif ?

Nous suivrons pour le plan les trois paradoxes que nous avons mis en avant, à savoir, tout d'abord, l'antithèse entre l'éminence de la place de Keu à la cour et son inaptitude constante à réaliser des exploits chevaleresques. Ce sera l'occasion d'interroger les sources de Chrétien de Troyes pour savoir s'il hérite ou non de ce décalage. Si le romancier champenois en est le maître d'œuvre, nous interrogerons les raisons qui peuvent justifier un tel paradoxe. Dans un deuxième temps, nous questionnerons l'ironie dont fait preuve Keu, une caractéristique retenue par les successeurs de Chrétien de Troyes. Nous verrons que non seulement l'acerbité verbale du sénéchal est systématique dans ses interventions mais aussi qu'elle est hautement condamnée au regard des valeurs courtoises et chrétiennes qui dominent les romans de Chrétien de Troyes. Ce dernier point



est d'autant plus vrai que le romancier champenois s'inscrit dans les débats théologiques de son temps et semble ériger Keu comme incarnation des usages fautifs du langage. Enfin dans une dernière étape, nous chercherons à montrer que le rôle mineur du sénéchal cache en réalité une place essentielle dans le rouage narratif des romans. Ce positionnement singulier prend son temps à l'échelle de l'œuvre de Chrétien de Troyes mais révèle aussi la profondeur des réflexions créatrices du romancier qui ne laisse rien au hasard. Sa pensée auctoriale, d'ailleurs, pousse le protégé de Marie de Champagne à associer, pour des raisons que nous tenterons d'expliquer, Keu et Gauvain.

Le présent mémoire prend appui sur l'ensemble de l'œuvre de Chrétien de Troyes, à savoir chronologiquement *Érec et Énide* ; *Cligès* ; *Le Chevalier de la charrette (Lancelot)* ; *Le Chevalier au Lion (Yvain)* ; *Le Conte du Graal (Perceval)*<sup>2</sup>.

---

2 Sauf mention contraire, toutes nos références aux textes et aux traductions proviennent des volumes publiés chez Honoré Champion.

## I/ De l'admirable guerrier au piètre chevalier, splendeur et décadence du sénéchal Keu

Le premier paradoxe du sénéchal Keu, tel que Chrétien de Troyes nous le présente, réside dans son portrait ambivalent : le sénéchal est un homme estimé pour son rôle à la cour mais incapable de prouesse chevaleresque. Le paradoxe est d'autant plus frappant lorsque nous comparons les romans de Chrétien de Troyes et les premiers textes où apparaît Keu. S'il puise ses cadres narratifs (lieux, personnages) dans la légende arthurienne, Chrétien de Troyes impose sa marque d'auteur en faisant subir au sénéchal Keu une dévalorisation que nous tenterons d'expliquer.

### 1) Entre reliquats héroïques et mésaventures chevaleresques, le portrait paradoxal du sénéchal Keu chez Chrétien de Troyes

Le premier élément qui caractérise Keu est sa place de sénéchal, c'est-à-dire son rôle de premier officier de table. Toutefois, nous nous devons de séparer l'office (autrement dit son service au cours des banquets) du titre lui-même de sénéchal. En effet, dans l'ensemble de l'œuvre de Chrétien de Troyes, nous ne trouvons que deux mentions de Keu ayant officié ou officiant au repas du roi.

Et Kex qui ot servi as tables  
manjoit avoec les conestables (*Le Chevalier de la Charrette*, vers 41-42)

Sire, s'il vos pleisoit,  
vos mangerez des ore mes. (*Le Conte du Graal*, vers 2818-2819)

De même, la seconde grande prérogative du sénéchal est d'agir en huissier, au sens étymologique : il doit filtrer les entrées à la cour et, le cas échéant, prévenir qui de droit de l'arrivée d'un personnage important. Là encore, Chrétien de Troyes n'accorde qu'un maigre intérêt à cette tâche. Sur l'ensemble de l'œuvre, seul un passage dans *Érec et Énide* met en scène Keu dans ce rôle d'huissier. Il s'agit d'ailleurs d'une des plus longues apparitions du personnage dans ce roman :

Es loiges de la sale hors  
estoit mes sire Gauvains lors  
et Kex li senechax ansanble ;

des barons i ot, ce me sanble,  
 avoec ax grant masse venuz.  
 Cez qui vienent ont bien veüz ;  
 li senechax premiers le vit,  
 a mon seignor Gauvain a dit :  
 « Sire, fet il, mes cuers devine  
 que cil vasax qui la chemine,  
 c'est cil que la reïne dist  
 qui hier si grant enui li fist.[...]  
 - Voirs est, fet mes sire Gauvains,  
 [...] se la reïne [le chevalier] veoit,  
 je cuit qu'ele le conuistroit.  
 Hé ! Senechax, car l'apelez ! »  
 Cil i est maintenant alez ;  
 trovee l'a en une chanbre : [...]  
 Dame por ce que j'ai veü  
 venir un chevalier errant » [...]  
 Lors s'est la reïne levee  
 et dist : « Alonss i, seneschax,  
 veoir se ce est li vasax. (*Érec et Énide*, vers 1085-1096,1099, 1105-1109, 1116 et 1124-1126)

Comme l'indique le narrateur, Keu est le premier à voir le nouveau venu et, sur demande de Gauvain, part chercher la reine car elle semble la plus concernée par l'arrivée de ce chevalier inconnu.

La petit nombre des apparitions de l'officier Keu est contrebalancé par l'insistance de Chrétien de Troyes sur le titre du personnage. Les expressions « *Kex li senechax* » ou simplement « *seneschal* » parsèment l'œuvre ; nous citons pour exemples :

Estoit mes sire Gauvains lors  
 et Kex li senechax ansamble (*Érec et Énide*, v. 1086-1087) ;

Dame, fet [li rois], vos ne sachez  
 del seneschal que il me quiert ? (*Le Chevalier de la Charrette*, v. 116-117) ;

Mon seignor Keu le seneschal

costumiers est de dire mal , *Le Chevalier au Lion* (v. 133-134) ;

Li senechax, qui fu blechiez,  
de ce qu'il ot s'est correciez (*Le Conte du Graal*, v. 999-1000)

Ce syntagme et ce terme, « *Kex li senechaus* » et « *seneschal* », se retrouvent dans quatre des cinq romans – nous reviendrons sur l'absence marquante, et selon nous significative, du sénéchal dans *Cligès*. Précisément, le terme « *seneschal* » est présent 18 fois et le syntagme « *Kex li senechaus* », 17 fois<sup>3</sup>. Ce groupe nominal remplit pleinement les fonctions d'une épithète homérique : il aide la versification et caractérise le personnage. Ainsi, par l'usage des termes cités, nous pouvons affirmer que c'est bien sa charge, autrement dit son statut de sénéchal, que Chrétien de Troyes souhaite mettre en valeur.

Selon nous, il y a deux raisons qui expliquent cette insistance du romancier. D'une part, Chrétien de Troyes tient à rappeler la tradition arthurienne dans laquelle Keu est le sénéchal du roi. C'est un élément connu et peut-être même attendu de l'auditoire. D'autre part, cette insistance renforce l'importance du personnage et le prestige dont il peut jouir. En effet, la charge de sénéchal a grandement évolué de ses origines au XII<sup>ème</sup> siècle et constitue à l'époque de Chrétien de Troyes une distinction des plus honorables. À l'origine, le sénéchal, du francique « *\*siniskalk* » (de *\*sinista* « le plus âgé » et *\*skalk* « serviteur ») désigne le doyen des serviteurs au sein d'une maisonnée. Il est en charge du ravitaillement. Du fait de son ancienneté de service auprès du maître, l'esclave devenu « *\*siniskalk* » bénéficie d'un lien de confiance et son rôle d'intendant a dû s'étendre au service de la table : les textes latins rendent compte de cet office sous le terme « *dapifer* », littéralement « *porte-plat* ». Ce terme est d'importance dans le cas du sénéchal Keu, comme nous le verrons plus loin.

Avec l'établissement des royautes franques puis de la dynastie mérovingienne, le sénéchal voit ses prérogatives augmenter : les rois mérovingiens vivent de manière semi-itinérante, ils ne peuvent s'entourer que d'un personnel restreint. Aussi, le sénéchal devient le surintendant de la maison royale. Petit à petit, les sphères privées et publiques se confondent tant et si bien qu'à partir du VII<sup>ème</sup> siècle, le sénéchal devient maire du palais et a en charge l'administration centrale. Sous la

---

3 Soit respectivement pour le groupe nominal « *Kex li seneschal* » : *Érec et Énide*, v. 1087 et 3938 ; *Le Chevalier de la Charrette*, v. 3930, 4522, 4752, 4765, 4839, 4955, 4968, 5183 et 6179 ; *Le Chevalier au Lion*, v. 133 ; *Le Conte du Graal*, v. 2314, 3945, 4042, 4444 et 4549. Pour le simple vocable « *seneschal* » : *Érec et Énide*, v. 1107, 1114 et 1125 ; *Le Chevalier de la Charrette*, v. 106, 117, 129, 199, 220, 4001, 4003, 4006, 4015, 4622 et 4905 ; *Le Conte du Graal*, v. 999, 1235, 4297 et 4307.

dynastie carolingienne, le sénéchal retrouve des attributions domestiques, néanmoins il conserve son importance acquise lors des siècles antérieurs. Ainsi fait-il partie de la *curia regis* (la cour du roi), conseil des fidèles du souverain. Mais cette collusion entre le privé et le politique conduit, de nouveau, à la montée en puissance du rôle de sénéchal. En conséquence, au XI<sup>ème</sup> siècle le sénéchal qui pouvait auparavant intervenir dans les actes royaux, les signe systématiquement. Sa place est bien au-dessus des quatre autres officiers de la cour (chancelier, connétable, chambrier et bouteiller) car en plus des fonctions domestiques, le sénéchal possède des prérogatives militaires (il peut commander l'armée royale), judiciaires (il peut rendre la haute justice et des jugements actés), domaniales et financières (il surveille la bonne levée de l'impôt et les agents domaniaux en charge de la fiscalité).

La charge de sénéchal trouve donc un écho particulier auprès de l'auditoire contemporain de Chrétien de Troyes car l'auteur et ses contemporains vivent dans une « société de cour », pour reprendre les mots de Dominique Barthélemy :

« Les “romans” de Chrétien de Troyes (entre 1160 et 1190 en Champagne et en Flandre), ainsi que les *Tristan* de Bérout et de Thomas d'Angleterre, ont comme centre des cours de fiction (roi Arthur, roi Marc). Mais ne projettent-ils pas dans des lieux légendaires les décors et les rapports sociaux des cours princières où ils vivent ? »<sup>4</sup>.

À l'imitation du mode de vie royal, les grands aristocrates créent la charge de sénéchal avec les mêmes offices domestiques et la même importance administrative et politique que le sénéchal de France. Le sénéchal Keu est donc le double fictionnel des sénéchaux royaux et princiers que Chrétien de Troyes et ses contemporains pouvaient fréquenter.

En plus de détenir une charge prestigieuse, Keu est l'un des rares personnages auquel Chrétien de Troyes accorde l'appellatif de « *Messire* » ou « *Monseigneur* » :

Merci, mes sire Kex, merci (*Le Chevalier au Lion*, v. 2211)

Par l'otroi et par le consoil  
mon seignor Kex le senechal (*Le Conte du Graal*, v. 3944-3945)

---

4 BARTHÉLEMY, Dominique, *L'ordre seigneurial XI<sup>ème</sup>-XI<sup>ème</sup> siècle*, tome 3, Paris, Points, série : « Nouvelle Histoire de la France médiévale » 1990, p.210-211.

Les occurrences se concentrent essentiellement dans *Le Chevalier au Lion*<sup>5</sup>. Toutefois, la rareté du terme suffit à lui conférer une grande valeur. Cette épithète, hors Keu, n'est donnée qu'à Gauvain, parangon des chevaliers arthuriens, et à Yvain. Ni Érec, ni Lancelot, pourtant tous deux reconnus comme les deuxième et troisième meilleurs chevaliers par le narrateur d'*Érec et Énide*<sup>6</sup> n'ont droit à ce titre !

Aussi, en accolant ce terme de *Messire* à Keu, Chrétien de Troyes élève le personnage et le place dans la fine fleur des chevaliers servant Arthur. Dès *Érec et Énide*, l'auteur indique à son auditoire que le sénéchal Keu est un auguste membre de la cour :

Au conseil grant partie cort  
des mellors barons de la cort (v. 311-312)

ou plus loin encore, dans le même roman :

Estoient / li mellor baron de la cort [...]  
Kex et Percevax li Galois (v. 1502-1503 et 1506)

Dans ces deux brèves citations, la présence du superlatif « *mellor* » démontre l'importance de Keu au sein de la cour. Indubitablement, Chrétien de Troyes a donné au sénéchal Keu un statut de marque.

Cette insistance du romancier quant au prestige du sénéchal rend le paradoxe de son portrait d'autant plus fort lorsque nous assistons aux entreprises martiales de Keu. Celles-ci sont, en effet, systématiquement marquées du sceau de la défaite, non sans un certain ridicule, d'ailleurs !

Examinons les trois épisodes où Keu décide de prendre les armes. La première fois où Keu est mis en scène les armes à la main se trouve dans *Érec et Énide*. Alors qu'Arthur et sa cour sont à la recherche d'Érec, parti de longue date de la cour, le sénéchal le rencontre, sans le reconnaître. Keu prie discourtoisement Érec de le suivre. Celui-ci refuse avec insistance. Alors Keu, pour faire céder Érec décide de l'affronter :

Et [Kex] le leisse ;

---

5 *Le Chevalier au Lion*, v. 2180, 2209 et 2230.

6 *Érec et Énide*, v. 1673-1674.

el champ plus d'un arpant s'esleisse,  
 puis retorne, si le desfie  
 com hom plains de grant felenie.  
 Li uns contre l'autre ganchist,  
 mes Erec de tant se franchist,  
 por ce que il desarmez iere ;  
 de sa lance torna desriere  
 le fer, et l'arestuel devant.  
 Tel cop li done ne por quant  
 an son escu tot el plus emple  
 que hurter li fist a la temple  
 et que le braz au piz li serre ;  
 tot estandu le porte a terre. (*Érec et Énide*, v. 4017-4030)

Malgré une action courtoise d'Érec qui fléchit son coup pour ne pas blesser (ou pire tuer) un adversaire sans arme (Keu n'a qu'un écu), sa force est telle que le sénéchal tombe à la renverse. La chute de cheval est, dans un univers de cavaliers, une marque infamante et, dans le cadre d'une fiction, un élément assurément comique. De plus, Keu se comporte en « hom plains de grant felenie »<sup>7</sup> : sa démonstration de fureur ne lui sert donc à rien. Nous y voyons un renforcement de l'effet comique provoqué par la chute de cheval.

Dans *Le Chevalier au Lion*, Keu est cette fois-ci armé de pied en cap mais le schéma se répète lorsqu'il affronte Yvain. Pour rappel, Yvain, ayant appris le grave déshonneur subi par son cousin Calogrenant, a décidé de laver l'affront. Cette idée provoque les railleries de Keu. Yvain part secrètement et remporte le duel contre Esclados le Roux, responsable de la déconfiture de Calogrenant. La cour d'Arthur, sans nouvelle d'Yvain mais au courant de l'aventure de la fontaine, décide de se rendre sur place. Là, Keu réitère ses paroles désobligeantes. Surgit alors un chevalier inconnu (en fait Yvain) et Keu obtient de l'affronter :

Mes sire Yvains cop si puissant  
 li dona, que de sus la sele  
 a fet Keu la torneboele. (*Le Chevalier au Lion*, v. 2256-2258)

---

7 *Érec et Énide*, v. 402. Nous traduisons : « homme aveuglé par sa colère ». La traduction de René Louis rend ce vers par : « comme un homme plein d'une mauvaise colère » (p. 106).

Dans cet épisode, une fois encore, Keu est jeté à bas de sa monture et, déshonneur supplémentaire, roule au sol. Nous pouvons assurément penser que cette situation provoquait le rire de l'auditoire de Chrétien de Troyes.

Le dernier épisode présentant Keu les armes à la main se trouve dans *Le Conte du Graal*. Il s'agit du moment où Perceval, absorbé dans ses pensées, en est tiré brutalement d'abord par Sagremor et ensuite par Keu :

Et Perceval pas ne s'an faint,  
par desor la bocle l'ataint,  
si l'abati sor une roche,  
que la chanole li esloche,  
et antre le code et l'essele,  
ausi com une sesche estele,  
l'os del braz destre li brisa. (*Le Conte du Graal*, v. 4283-4289)

Cette fois la chute est violente car Keu se blesse (fracture de l'humérus). Cet épisode du *Conte du Graal* a ceci de particulier que la défaite et la blessure de Keu sont annoncées prophétiquement et répétées (6 fois !) lors des différents moments où Perceval, éloigné de la cour d'Arthur, y envoie ses prisonniers<sup>8</sup>. Cette mise en attente du combat tend la narration et rend d'autant plus marquante la défaite du sénéchal.

À travers le rappel de ces trois épisodes, nous pouvons lire une gradation dans la déchéance que vit le personnage du sénéchal dans son rapport aux exploits chevaleresques. Il n'est assurément pas qualifié pour de telles actions et cette incompetence s'aggrave au fur et à mesure de l'œuvre de Chrétien de Troyes.

En somme, Chrétien de Troyes présente paradoxalement le sénéchal Keu. Il insiste grandement tout au long de ses romans sur le statut important du personnage. L'auteur n'hésite pas à rapprocher Keu de Gauvain grâce à un appellatif commun. Mais dans le même temps, Chrétien de Troyes charge ridiculement le sénéchal en le montrant dans trois épisodes marquants comme un piètre chevalier. Nous le voyons bien, le comique marque les entreprises guerrières du personnage. Un traitement aussi contrasté du personnage interroge : en premier lieu, Chrétien modifie-t-il ses

---

8 *Le Conte du Graal*, v. 2309-2321 ; 2690-2697 ; 2856-2861 ; 3953-3962- ; 4041-4053 ; 4054-4058.



sources ou hérite-t-il d'elles ce décalage ? Ensuite, si Chrétien de Troyes est à l'origine de ce portrait antithétique du personnage, quelles peuvent être ses raisons ?

## 2) Portraits du sénéchal Keu chez les prédécesseurs de Chrétien de Troyes

La question des sources de Chrétien de Troyes a fait l'objet de débats passionnés. Si toute la lumière n'a pas été faite, la critique s'accorde à reconnaître deux sources principales directes : en premier lieu, le *Roman de Brut* du poète anglo-normand Wace, texte qui traduit et adapte l'*Historia Regum Britanniae* du clerc gallois Geoffroy de Monmouth. Cet écrit constitue la seconde source du protégé de Marie de Champagne. D'après les recherches, il est très probable que Chrétien de Troyes ait eu à sa disposition ces deux textes. Ainsi Philippe Walter indique que :

« Tout donne à penser que c'est à la cour de Champagne que [Chrétien de Troyes] aurait pris connaissance d'un exemplaire du [Brut], sans doute déposé à la bibliothèque du château. Marie de Champagne, fille d'Aliénor à qui l'œuvre était dédiée, en avait probablement reçu une copie. »<sup>9</sup>

Patricia Stirnemann a consacré sa carrière de chercheuse à retrouver l'ensemble des livres présents dans la bibliothèque du comte Henri le Libéral, époux de Marie. Elle évoque la présence de l'*Historia Regum Britanniae* à l'occasion de l'exposition « Splendeurs de la cour de Champagne au temps de Chrétien de Troyes » :

« Nous espérons pouvoir identifier quelques derniers manuscrits de l'inventaire, notamment le « Magister Godefroi », sans doute un témoin de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, tremplin du roman arthurien et source capitale de Chrétien de Troyes. »<sup>10</sup>

Et aussi bien le texte de Geoffroy de Monmouth, que, par ricochet le texte de Wace, tirent leur matière arthurienne de textes provenant du Pays de Galles. C'est au sein de la littérature galloise du très Haut Moyen Âge (environ VI<sup>ème</sup> siècle) puis du Moyen Âge (du IX<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècles) que la recherche retrouve les premières occurrences écrites d'Arthur et de ses chevaliers, dont Keu.

Nous souhaitons dans cette sous-partie retracer le portrait originel de Keu. Notre point de départ sera les textes sources avérés de Chrétien de Troyes puis nous remonterons la trace du

9 WALTER, Philippe, *Chrétien de Troyes*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que Sais-je ? », 1997, p. 43.

10 STIRNEMAN, Patricia, « Une bibliothèque princière au XII<sup>e</sup> siècle » dans *Splendeurs de la cour de Champagne au temps de Chrétien de Troyes*, BU, Michel et alii, Troyes, Association Champagne Historique, 1999, p. 38. Voir aussi de la même autrice, « Quelques bibliothèques princières et la production hors scriptorium au XII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin archéologique du C.T.H.S.*, nouvelle série, fascicule 17-18 A, Paris, 1984, p. 7-38 ; se référer notamment à la page 22 de l'article.

personnage au sein de la littérature galloise. Ainsi, par comparaison pourrions-nous répondre à notre première interrogation sur l'antithèse qui définit le sénéchal : Chrétien de Troyes hérite-t-il de ce portrait contrasté ou modifie-t-il ses sources ?

Wace, chanoine de Bayeux, dédie son *Roman de Brut* à Aliénor d'Aquitaine, nouvellement reine d'Angleterre suite à son mariage avec Henri II Plantagenêt. Cette femme extraordinaire apprécie les Belles Lettres qu'elle encourage tout au long de sa vie. Wace consacre 4300 vers au règne d'Arthur sur les 15 000 de son *Roman de Brut* (soit un peu plus d'un quart du texte). Son œuvre se présente comme une traduction en anglo-normand de l'*Historia Regum Britanniae*, écrite en latin, vingt ans plus tôt. Wace adapte plus qu'il ne traduit Geoffroy de Monmouth, mais par son adaptation, le chanoine normand ouvre à Arthur les portes de la postérité, ainsi que le rapporte Thierry Delcourt :

« [Le Roman de Brut] œuvre vivante et enjouée, précise, excellent dans les descriptions, a favorisé la diffusion de la matière de Bretagne auprès de l'aristocratie. Grâce à la suppression des références à la situation de l'Angleterre du XII<sup>e</sup> s., elle prend un caractère universel. »<sup>11</sup>

Au sein du texte de Wace, le sénéchal Keu apparaît onze fois sous le nom de « Key » – orthographe proche de l'anglais actuel « Kay ». Contrairement à d'autres personnages secondaires que le religieux de Bayeux a supprimés, Keu perdure alors même que son rôle n'est pas excessivement marquant. La première apparition de Keu survient à la fin de la conquête de la Gaule par Arthur. En récompense, ce dernier distribue des fiefs à ses plus fidèles et valeureux vassaux, à son sénéchal échoit l'Anjou. Cette première occurrence introduit le personnage sans préalable : il est une donnée préexistante. Tout juste savons-nous qu'il est « un chevalier preux et loyal » (v.1328)<sup>12</sup>. L'adjectif est d'ailleurs mis à la rime en regard de « sénéchal » (v. 1327) : la rime est signifiante, à notre sens, et montre le profond attachement de Keu pour Arthur. Nous retrouvons Keu lors des réjouissances qui accompagnent le retour du roi en sa capitale, Caerlon. Sa présence s'explique d'une part par sa qualité de comte d'Angers (v. 1492) et d'autre part par sa fonction de sénéchal (v. 1637). Dans ce vers, comme s'il en ressentait le besoin soudainement, le narrateur rappelle que le sénéchal du roi « Key avait nun ». Une formulation assez surprenante au regard des deux mentions précédentes, données pour évidentes. Nous pensons que cette tournure se justifie

---

11 DELCOURT, Thierry, *La littérature arthurienne*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2000, p.14.

12 Toutes nos références à la traduction comme aux vers se rapportent à *La Geste du roi Arthur*, édition et traduction de BAUMGARTNER Emmanuèle et SHORT Ian, Paris, 10/18 (Union Générale d'Éditions), collection « Bibliothèque médiévale », 1993.

pour les besoins de la versification. Keu apparaît ensuite des vers 2464 à 2495 et au vers 2642 en tant qu'accompagnateur et témoin d'un exploit fameux d'Arthur : sa victoire sur le Géant du Mont-Saint-Michel, auteur du rapt d'Hélène, parente éloignée du roi. Cet épisode, parmi les plus anciens de la légende arthurienne, est une digression du propos général : Arthur est alors en guerre contre l'empereur de Rome et apprend lors de sa traversée d'Angleterre vers la Gaule l'enlèvement de la jeune femme. Une fois le Géant tué et Hélène sauvée, la narration de la guerre reprend et avec elle, les dernières apparitions de Keu<sup>13</sup>. Dans ces différents passages, Keu est commandant d'une troupe de l'armée d'Arthur. Sa présence dans la bataille fait tourner la mêlée à l'avantage d'Arthur. Malheureusement, son ami de toujours, Bédurier l'échanson, trouve la mort au champ d'honneur. En allant chercher la dépouille de son ami, Keu reçoit de graves blessures. Il n'y survit pas et reçoit les honneurs funèbres en la cité de Chinon (v. 4157-4164). Le narrateur précise que cette ville a été bâtie par le sénéchal et qu'elle lui doit son nom : « *Key/Kynon* » pour citer les mots du texte original.

Keu, au sein du *Roman de Brut*, est dépeint comme un fidèle lieutenant d'Arthur, richement récompensé par le roi, homme de confiance de son souverain et vaillant chevalier. En outre, il est un bâtisseur de ville. Comme nous allons le voir, Wace conserve le portrait de Keu construit par Geoffroy de Monmouth dans son *Historia Regum Britanniae*.

La vie et les exploits d'Arthur occupent un tiers de l'*Historia Regum Britanniae*, pseudo-chronique composée en latin, entre 1135 et 1138. L'auteur, Geoffroy de Monmouth, prend soin, pour accréditer ses propos, de se réclamer de l'autorité de Gildas le Sage, ecclésiastique du VI<sup>ème</sup> siècle, et de Bède le Vénérable, moine du VIII<sup>ème</sup>, chacun auteur d'une chronique où figurent quelques éléments de la légende arthurienne sans pour autant nommer ce personnage. Il est clair, toutefois, que Geoffroy invente une large part des exploits d'Arthur, vraisemblablement d'après les textes gallois oraux, bien qu'il affirme aussi prendre pour source le « *Britannici sermoni liber vetustissimus* ». Malgré les vifs débats quant à l'existence de ce livre, nous pensons que Geoffroy de Monmouth use d'un classique artifice littéraire pour justifier ses inventions. L'essentiel n'est peut-être pas là car, comme nous le montrerons, les liens entre le Keu gallois et celui présenté par Geoffroy de Monmouth sont forts et cohérents.

---

13 v. 3541-3546, 3753-3754, 3775, 3807-3822.

Keu ici traduit en *Kai*, d'après le « *Kaius* » du texte original<sup>14</sup>, apparaît sept fois. Il n'est pas introduit : lors de sa première occurrence dans le texte (fin du paragraphe 155), le narrateur ne fait que donner son rôle à la cour : « *dapifer* ». Ce terme latin devient chez Wace « *seneschal* ». Les deux mots ont un sens très proche : littéralement le « *dapifer* » est le « *porte-plat* » (« *daps* » + « *ferre* »), or la première fonction du sénéchal est de servir la table royale et d'agir en maître d'hôtel lors des banquets offerts par le souverain. En toute logique, Laurence Mathey-Maille, traductrice en français moderne du texte de Geoffroy de Monmouth, rend aussi le terme « *dapifer* » par « sénéchal ». Dans ce même paragraphe 155, Arthur, venant de conquérir la Gaule, récompense Keu et Béduier (les deux forment une paire récurrente comme chez Wace) en leur attribuant au premier, l'Anjou, et au second, la Normandie. Keu revient aux paragraphes 156 et 157 parmi les hommes présents au couronnement d'Arthur. C'est l'occasion pour l'auteur de mettre en scène le personnage exécutant sa fonction de sénéchal. Toujours accompagné de Béduier, Keu apparaît ensuite au paragraphe 165 comme simple témoin de la victoire d'Arthur sur le Géant du Mont-Saint-Michel, ravisseur d'Hélène. Comme chez Wace, cet exploit est une digression : le conflit qui oppose Arthur à l'empereur romain Léo. Keu et Béduier sont ensuite cités au paragraphe 168 comme commandants d'une division de l'armée en marche contre les Romains. L'apogée de la carrière de Keu est atteint au paragraphe 171 où il affronte une armée d'ennemis, puis démontre toute sa loyauté et son affection en allant chercher la dépouille de Béduier, tombé au champ d'honneur. Ce coup d'éclat est tout aussi mortel pour Keu qui succombe à ses blessures et reçoit les honneurs funèbres à Caen, cité qu'il avait fait bâtir (§ 176).

En résumé, le personnage de Keu chez Geoffroy de Monmouth possède les qualités que nous lui avons trouvées chez Wace : homme de confiance, loyal soutien d'Arthur qui le récompense du même fief angevin. Comme chez Wace, Keu est le sénéchal d'Arthur et se montre un chevalier vaillant et brave dont la mort est regrettée par ses sujets. Keu est en outre un bâtisseur, bien que la géographie française ne soit pas le fort de Geoffroy car il situe Caen, ville normande, en Anjou, fief de Keu ! Cette amusante bizarrerie géographique s'explique certainement par la méconnaissance de Geoffroy de la situation réelle de cette ville en comparaison de Chinon, ville conquise par les comtes d'Anjou et possédée par Henri II Plantagène, comte d'Anjou et époux d'Aliénor (dédicataire du *Roman de Brut*)<sup>15</sup>.

14 Par une amusante boucle philologique, le gallois latinisé de Geoffroy de Monmouth retrouve la piste étymologique du nom Keu. Le nom gallois du sénéchal, *Cai*, passe pour la déformation du prénom latin *Caius*. Son retour en latin le transforme en *Kaius*, traduit par Key puis Keu.

15 Ce souci entre les villes de Caen et Chinon est soulevé par Laurence Mathey-Maille : le texte latin donne « *Camum* » dont la forme est proche du toponyme de Caen au Moyen-âge. Laurence Mathey-Maille suit Faral et traduit le nom par « Caen ». Elle admet que la traduit de « *Camum* » en Chinon « est une interprétation, elle reste donc contestable. » Geoffroy de Monmouth, *Histoire des Rois de Bretagne*, traduction et commentaire de Laurence

Comme nous l'avons rappelé plus haut, Geoffroy de Monmouth prend appui sur les contes gallois relatifs à Arthur. Ces textes figurent parmi les plus anciens quand il s'agit de retrouver les origines de la légende arthurienne. Concernant la figure de Keu au sein du corpus gallois, nous nous restreindrons à quatre textes : une des *Triades*, le texte fragmentaire *Pa gur*, la *Vita Sancti Cadoci* et le plus important le *Mabinogi* de *Kulwch ac Olwen*. Notre choix est motivé par le fait que la critique s'accorde à reconnaître l'ancienneté et l'authenticité de ces œuvres. Au sein de ces textes gallois, Keu, est dénommé *Cai/Kai Hir* c'est-à-dire le Béni ou le Long<sup>16</sup>.

Les *Triades*, dispersées dans divers manuscrits, forment des listes mnémotechniques qui associent par trois des personnages autour d'une thématique commune. Elles remontent au moins au XI<sup>ème</sup> siècle bien que leur mise par écrit date du XII<sup>ème</sup> siècle. Elles sont conservées dans deux recueils manuscrits du XIV<sup>ème</sup>, le *Livre Rouge de Hergest* et le *Livre Blanc de Rhydderch*. L'une de ces *Triades*, numérotée 29 (d'après l'édition faite par Joseph Loth en 1913)<sup>17</sup> répertorie Keu parmi les trois plus grands « *taleithyavc* »<sup>18</sup> de l'île de Bretagne. Ce terme gallois que Joseph Lot rend par « porte-diadème », mais qui est difficilement traduisible<sup>19</sup>, semble indiquer littéralement que le guerrier porte un signe distinctif (un bijou ?) sur le champ de bataille. Est-ce là une antique mention de son statut particulier au sein de la cour d'Arthur ? Possible. À moins qu'il ne faille comprendre métaphoriquement le sens du mot : le personnage, tel un diadème, est hautement remarquable lors des combats. La métaphore s'éclairerait par le rapprochement qu'elle opère entre le bijou et les grandes vertus guerrières.

Cette valeur martiale – chevaleresque serait ici anachronique – se retrouve dans un texte fragmentaire, *Pa gur* ou sous sa forme complète, « *Pa gur yv y porthaur* » souvent traduit par « *Quel homme est le portier ?* ». Cette œuvre est conservée dans un manuscrit unique, le *Livre noir de Carmarthen*. Ce document est contemporain de la mise par écrit du texte (XIII<sup>ème</sup> siècle) mais le contenu remonte au moins au XI<sup>ème</sup> siècle. Le *Pa gur* est un dialogue entre Glewlwyd Gafaelfawr, portier d'un lieu indéterminé, et Arthur. Ce dernier, avec sa suite dont Keu fait partie, souhaite entrer mais l'huissier leur refuse l'accès tant que la valeur des hommes qui accompagnent Arthur

---

MATHEY-MAILLE, Les Belles Lettres, Paris, 2008, collection « La roue à livres », p. 346-347.

16 La périphrase « Homme Long » est un autre nom du personnage.

17 LOTH, Joseph, *Les Mabinogion du Livre Rouge de Hergest avec les variantes du Livre blanc de Rhydderch*, volume II, Paris, 1913, p. 254.

18 Orthographe alternative : « *taleithiawc* ».

19 Rachel BROMWICH éditrice et traductrice des *Triades* pour le monde anglophone utilise l'expression « battle-diademed ». Nous prenons appui ici sur l'article de Peter NOBLE « Kay the seneschal in Chrétien de Troyes de Troyes and his predecessors », dans *Reading Medieval Studies*, volume 1, 1975, p. 55-70.

n'est pas établie. Malgré la corruption du texte, le fragment suffit pour mettre en valeur Keu. Arthur dit de lui qu'il est « une épée dans le combat »<sup>20</sup> et qu'il est renommé pour sa victoire sur le Cath Palug<sup>21</sup>, créature monstrueuse qui tua 180 guerriers avant d'être tuée par Keu.

Les *Vitæ* sont des récits hagiographiques de saints spécifiques au monde gallo-brittonique<sup>22</sup>. Parmi les vies de saints brittoniques, la *Vita Sancti Cadoci* se singularise par l'apparition d'Arthur, accompagné de Keu et de Béduier. L'image d'Arthur dans cette *Vita* est moins glorieuse. Ainsi, attendant en haut d'une colline, Arthur rencontre une princesse pour laquelle il exprime un ardent et soudain désir. Ses compagnons le reprennent avant toute atteinte contre la jeune fille. Keu apparaît ici en conseiller. Et si l'image d'Arthur est écornée, cela est sans conséquence sur Keu, comme le signale Peter Noble :

« *What is surprising is that the disfavour with which Arthur is viewed does not necessarily fall upon his followers such as Kei, who appears in the Vita Cadoci* »<sup>23</sup>

Tous ces traits de Keu (bon conseiller, grand guerrier, homme profondément lié à Arthur) évoqués au fur et à mesure des textes gallois se retrouvent concentrés dans le *Mabinogi* de *Kulhwch ac Olwen*. Ce conte est conservé dans les deux grands recueils de littérature médiévale galloise que nous avons cités auparavant. Cette histoire de *Kulhwch et Olwen* contient, d'après les folkloristes, des éléments mythologiques de la plus haute antiquité. Keu tient une place centrale dans le récit. Il est l'adjuvant principal de Kulhwch qui souhaite épouser Olwen, fille du géant Yspaddaden. Ce dernier somme son potentiel gendre d'accomplir une série d'exploits, tous plus impossibles les uns que les autres. Par chance, Kulhwch est un cousin d'Arthur et vient donc en sa cour demander de l'aide. Keu se porte volontaire pour aider Kulhwch et accomplit pour lui de nombreux exploits jusqu'à des paroles malheureuses d'Arthur qui fâchent Keu. Ce dernier se retire alors de l'aventure. Tout au long de sa narration, le conte gallois présente Keu comme un personnage positif, doté également de pouvoirs extraordinaires : il est capable de se maintenir en apnée neuf jours et neuf nuits, ses coups d'épée ne peuvent être soignés, il peut grandir autant que l'arbre le plus haut de la forêt et ses mains conservent ce qu'elles tiennent au chaud en dépit du temps (pluie drue ou froid intense). Un dernier point à souligner est le rôle tenu par Keu au sein de la cour d'Arthur : à aucun

---

20 Traduction de Jean-Claude LOZACH'MEUR et Léon FLEURIOT in FLEURIOT, Léon et alii, *Récits et poèmes celtiques domaine brittonique VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Stock, Paris, 1981, collection « Moyen âge », p. 136.

21 Aussi connue sous les noms de « Chapalu ».

22 C'est-à-dire la région regroupant le Pays de Galles, la Cornouailles et la Bretagne française.

23 Nous soulignons ; tiré de Peter NOBLE « The heroic tradition of Kei » dans *Reading Medieval Studies*, volume 14, 1988 ; p. 125-137 (citation p. 131).

moment le texte ne dit clairement qu'il y officie. Toutefois dans une analepse, le père de Keu indique qu'aucun serviteur ou officier ne vaudra son fils. William Sayers, prenant appui sur ce bref retour en arrière et sur des textes du monde celtique insulaire, analyse les paroles de Keu lors de l'arrivée de Kulhwch à la cour d'Arthur, dans le conte de *Kulhwch ac Olwen*. Il déduit que vraisemblablement Keu y tient un rôle comparable si ce n'est proche de différents types d'officiers de cour du monde irlando-gallois. Geoffroy de Monmouth n'aurait fait que rendre tangible ce que la tradition galloise sous-entendait du rôle de Keu à la cour d'Arthur<sup>24</sup>.

Comme nous pouvons le lire, nulle part au sein de la littérature médiévale galloise Keu ne souffre d'une image négative. Plus encore, toutes les mentions du personnage que nous avons relevées tendent à dresser de lui le portrait d'un guerrier modèle. Cette « tradition héroïque de Keu », pour reprendre le titre d'un article de Peter Noble, culmine dans le conte de *Kulhwch ac Olwen*. S'il n'y est pas le personnage principal, il n'en demeure pas moins un protagoniste essentiel de l'intrigue. Le portrait qu'en fait Geoffroy de Monmouth, et par ricochet Wace, dans leurs œuvres respectives, n'est donc que la suite logique de cette situation glorieuse de Keu.

Chrétien de Troyes, nous le voyons bien, se positionne clairement en héritier : il conserve le cadre arthurien tel que Wace et Geoffroy de Monmouth l'ont établi avant lui. C'est pourquoi nous retrouvons cette place de Keu comme sénéchal d'Arthur. Ce lien de confiance et d'affection qui unit le roi et son sénéchal est rappelé par Keu lui-même, par exemple dans *Le Chevalier de la Charrette* :

Rois, servi t'ai molt boenemant  
par boene foi et lëaumant (v. 87-88)

Mais aussi par le narrateur du *Conte du Graal* :

Et li rois qui mout l'avoit tandre  
et mout l'amoit an son corage (v. 4314-15)

Comme chez Wace et Geoffroy de Monmouth, Keu tend à n'être qu'un personnage secondaire, plutôt passif sauf en de rares exceptions. Le sénéchal appartient plutôt au décorum arthurien : il est un élément de repérage pour l'auditoire. Cependant, alors que Wace et Geoffroy de

---

24 SAYERS, William, « Kay the Seneschal, Tester of Men : the evolution from archaic function to medieval character », dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, volume 59, 2007, p. 375-401.

Monmouth offraient à Keu l'occasion de briller par les armes, Chrétien de Troyes s'éloigne de ses sources en réduisant les exploits chevaleresques de son sénéchal au seul titre de *Monseigneur*. La valeur héroïque de Keu est comme reléguée à une sorte de passé, volontairement tu par le romancier champenois. Toutes les occasions de prouver sa valeur tournent à l'échec ridicule pour le sénéchal. Sous la plume de Chrétien de Troyes, Keu subit donc une déchéance – et la tradition inaugurée par le romancier champenois définira le personnage dans les romans postérieurs ! Cependant, justifier cette profonde modification du sénéchal Keu par Chrétien de Troyes à l'aune de la seule liberté du créateur ne saurait être satisfaisante : quelles raisons, internes et/ou externes à l'auteur sont à l'œuvre et peuvent expliquer cette déchéance ?

### 3) Les raisons d'une déchéance

La déchéance du sénéchal Keu, selon nous, peut être expliquée à la fois par des causes externes et internes à Chrétien de Troyes. Nous pensons, en effet, que cette dépréciation est autant le reflet des préoccupations de l'époque du romancier que le résultat attendu d'un déplacement fonctionnel de Keu. La Matière de Bretagne contient d'antiques données mythologiques qui perdent en signification immédiate lorsqu'il y a passage du "mythe au roman", pour reprendre le titre de l'étude éponyme de Georges Dumézil. Cette recherche analyse les mécanismes d'altération d'un récit mythologique en matériau romanesque, « en sorte que le roman s'interprète comme une structure littéraire dérivée de la structure religieuse du mythe »<sup>25</sup>. Autrement dit, en cessant d'être le guerrier aux pouvoirs magiques dépeint dans la littérature galloise pour endosser un rôle plus domestique et "réaliste" chez Geoffroy de Monmouth et ses successeurs (dont Chrétien de Troyes), Keu perd en prestige. Il est amené à jouer un autre rôle. De même, il nous semble que le sénéchal Keu participe du génie du protégé de Marie de Champagne : il a souhaité, et nous chercherons à le prouver, à construire un personnage fortement singulier au sein de la cour d'Arthur.

Indéniablement, nous pouvons avancer qu'une des causes extérieures à Chrétien de Troyes, quant à la dégradation que subit le personnage de Keu, provient de son rôle de sénéchal. Homme de son temps et romancier au service d'une cour, Chrétien de Troyes a sûrement été influencé par la vision négative dont pâtaient les sénéchaux. Comme nous l'avons exposé plus haut, la charge de sénéchal est hautement prestigieuse. Néanmoins, dès la fin de l'époque carolingienne et encore du temps de Chrétien de Troyes, elle n'est pas disputée entre les grands du royaume<sup>26</sup> mais échoue

25 Georges Dumézil, *Du mythe au roman*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (4ème édition ; 1970 1ère édition), collection « Quadriges », p. 121.

26 Par cette périphrase, sont désignés les seigneurs qui se sont établis sous l'égide des Carolingiens : les comtes et les ducs. Au départ les comtes ne sont que des fonctionnaires judiciaires et financiers en charge d'une circonscription territoriale le *pagi* ; ils gagnent en autonomie au fur et à mesure de l'éclatement du pouvoir carolingien . Les ducs,



plutôt entre les mains de nobles issus de l'aristocratie moyenne voire basse (petits châtelains ou simples chevaliers). Trois causes peuvent expliquer cette situation surprenante. Premièrement, les origines serviles puis roturières du sénéchal pourraient s'être ancrées dans les mémoires et donc provoquer un rejet de cet office par la haute noblesse. Deuxièmement, lors de l'effrètement du pouvoir impérial carolingien<sup>27</sup>, l'entourage royal se resserre autour des membres permanents du palais : la cour perd en prestige et n'attire plus les nobles de haute lignée qui voudraient y chercher un office pour augmenter leur dignité. Troisièmement, et parallèlement au point précédent, les grands du royaume désertent la *curia regis* et laissent de fait leur place à des seigneurs de moindre importance. Alors que se met en place la société féodale du XII<sup>ème</sup> siècle, la haute aristocratie voit d'un mauvais œil ces officiers princiers et royaux qui bénéficient de grandes prérogatives mais qui sont issus d'une noblesse moindre que la leur .

Cette défiance vis-à-vis du sénéchal, soupçonné de roture, trouve un écho particulier dans sa représentation littéraire. Le personnage, présent dans toutes les formes de la littérature médiévale est, majoritairement, très déprécié. L'exemple le plus frappant de cette tradition littéraire est peut-être Raoul de Cambrai, héros de la chanson de geste éponyme qui narre sa tragique histoire. Dépossédé de son fief héréditaire par des complications de mariage, Raoul de Cambrai, sénéchal du roi de France Louis, se voit attribuer le Vermandois par ce dernier, suite à la mort du comte Herbert. Mais cette décision royale provoque la rébellion des quatre fils de feu le comte, spoliés de leur héritage. S'ensuivra une *vendetta* violente où les massacres suivent les incendies et autres matricides... Même si le personnage de Raoul est tragique, aux prises avec un destin contraire, il n'en révèle pas moins une figure particulièrement brutale et sanglante du sénéchal comme personnage littéraire.

À défaut d'atteindre cette extrémité, les auteurs assignent régulièrement au sénéchal le rôle du traître. Nous donnons pour exemple Richer de Sordane, dans *Girart de Roussillon*, sénéchal du héros éponyme qui confie au roi Charles, ennemi de Girart, les clés de la cité de Roussillon ; ou

---

quant à eux, sont en charge de plusieurs *pagi* regroupés pour des raisons militaires (notamment pour permettre la défense contre les invasions du IX<sup>ème</sup> siècle). Ils formeront assez vite une classe de « princes territoriaux » puissants.

27 À partir de Louis Le Pieux, l'empire carolingien est partagé, plongeant ses terres dans une désunion qui petit à petit aboutira à la formation des deux grandes unités territoriales : la France et l'Allemagne. Chaque empereur carolingien est aussi roi des Francs mais pas l'inverse. La royauté franque étant élective (ce sont les grands du royaume qui votent), il peut y avoir un roi des Francs en même temps qu'un empereur d'Occident (ou Empereur des Romains, titre officiel attesté), situation qui arrive à partir de 887. Il y aura, jusqu'à la vacance définitive du trône impérial (987), une superposition entre roi des Francs (d'où provient la monarchie française) et Empereur des Romains (à l'origine du trône impérial germanique).

encore le sénéchal du *Roman de la Rose (ou de Guillaume de Dole)* de Jean Renart qui conspire par jalousie contre le héros. Chrétien de Troyes lui-même met en scène des sénéchaux détestables. L'exemple le plus marquant au sein de l'œuvre du romancier champenois est sans nul doute le sénéchal qui accuse injustement Lunete, loyale suivante de Laudine, châtelaine épousée par Yvain<sup>28</sup>. Son accusateur est ainsi présenté par Lunete :

[...] Li senechax  
uns fel, uns traïtres mortax  
qui grant envie me portait (v. 3661-3663)

La rime signifiante « *senechax / mortax* » met bien en valeur la dangerosité du personnage, accablé de deux des plus graves fautes morales chrétiennes : la trahison – contraire au 9<sup>ème</sup> Commandement – et l'envie, péché capital depuis Grégoire le Grand. Nous ne pouvons qu'apprécier le talent de Chrétien de Troyes de faire en si peu de mots un portrait moral terriblement affligeant pour le personnage ! Un dernier argument vient corroborer la dépréciation du sénéchal. Les auteurs médiévaux vivent de mécénat, or le sénéchal se doit de rationaliser les dépenses. Leur image négative est en quelque sorte une vengeance, comme le souligne Jean Marx :

« Kai [est] à l'origine intrépide et doué de pouvoirs magiques mais [son] caractère ira sans cesse se dégradant (sans doute par l'hostilité des jongleurs envers la parcimonie traditionnelle et quelque peu obligatoire du sénéchal chargé des libéralités de la cour). »<sup>29</sup>

Toutefois, comme le nuance Philippe Ménard : « on voit rarement Keu repousser des quémandeurs ou se distinguer par sa ladroterie et son avarice »<sup>30</sup>. Chrétien de Troyes limite donc, pour Keu au moins, cette image péjorative du sénéchal<sup>31</sup>.

Un second grand faisceau d'arguments peut être avancé pour expliquer, extérieurement à Chrétien de Troyes, les raisons de la déchéance du sénéchal Keu. Il nous faut pour cela prendre en compte le fait que la Matière de Bretagne puisent ses lointaines racines au sein de la mythologie

---

28 Signalons pour l'exhaustivité le sénéchal servant le Comte vaniteux dans *Érec et Énide* ; celui qui garde pour Mélégant Lancelot dans le *Chevalier de la Charrette* ; et enfin Anguinguerron, sénéchal de Clamadeu des îles, et commandant du siège mené contre Blanchefleur dans *Le Conte du Graal*. De ce dernier personnage, le texte dit : « un chevaliers mout max / Anguinguerrons li senechax » (v. 2001-2002). Là encore l'auteur par une rime signifiante associe le mal au sénéchal.

29 MARX, Jean, *Nouvelles Recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965, p. 12.

30 MÉNARD, Philippe, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois français au Moyen Age (1150-1250)*, Genève (Suisse), Droz, 1969, p. 457.

31 Voir aussi la remarque de FRAPPIER, Jean dans *Étude sur Yvain ou le Chevalier au Lion de Chrétien de Troyes*, SEDES, Paris, 1969, p. 138-139.

celte insulaire. Elle contient donc des structures mythologiques indo-européennes telles que Georges Dumézil a pu les mettre en lumière. Selon son analyse des mythes, les Indo-Européens et les peuples qui descendent d'eux divisaient la société en trois pôles : le Sacré et le Droit, la Force physique (souvent guerrière), le Productif (artisanal et alimentaire) et la Prospérité<sup>32</sup>. Si les textes gallois le rattachent plutôt à la deuxième fonction<sup>33</sup>, Keu, devenu sénéchal avec Geoffroy de Monmouth, est désormais directement lié à cette troisième fonction dans sa dimension alimentaire.

Un second élément rattache Keu au domaine productif : sa splendeur. Dans *Le Conte du Graal* nous lisons une description laudative du personnage qui souligne sa richesse et sa beauté :

Et Kex par mi la sale vint,  
trestoz desafublez, et tint  
an sa main destre un bastonet,  
el chief un chapel de bonet,  
don li chevol estoient blont,  
n'ot plus bel chevalier el mont,  
et fu treciez a une tresce. [...]  
Sa cote fu d'un riche drap  
de soie tote coloree ;  
ceinz fu d'une ceinture ovree,  
don la boclete et tuit li mambre  
estoient d'or. (v. 2791-2797 et 2800-2804)

Bien que commune dans les descriptions, tant chez Chrétien de Troyes que chez d'autres de ses contemporains, nous pensons que l'insistance du narrateur sur l'opulence du sénéchal n'est pas dénuée de signification, tout comme le superlatif employé au sujet du physique de Keu. Ce dernier point a de quoi surprendre alors même que le XII<sup>ème</sup> siècle pense le monde d'après la philosophie platonicienne qui fait concorder beauté physique et bonté d'âme. Il y a là, sûrement inconsciemment, une survivance de la pensée indo-européenne. En effet, les divinités liées à la troisième fonction sont connues pour leur splendeur physique et/ou matérielle : Freyr et Freyja dans la mythologie scandinave, les Ashvins du panthéon de l'Inde védique, Épona et Ésus, issus des croyances celtiques ou encore dans la mythologie classique – bien que foisonnante – Apollon, Aphrodite, Perséphone et Héra ; toutes veillent sur la fertilité de la terre ou des humaines, toutes

---

32 Pour une définition complète mais concise de la trifonction indo-européenne, nous renvoyons à BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 250.

33 Malgré un doute possible sur un lien avec la troisième fonction dès la littérature galloise ; voir à ce sujet SAYERS, William « Kay the Seneschal, Tester of Men : the evolution from archaic function to medieval character » dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, volume 59, 2007, p. 375-401.

sont éclatantes de beauté et beaucoup des entités mentionnées disposent d'une grande richesse. En outre, détail important au regard du portrait de Keu cité ci-dessus, la blondeur des cheveux est l'un de leurs attributs. Keu appartient donc à la troisième fonction et dans ce cadre ne saurait avoir l'étoffe d'un guerrier malgré ses tentatives :

« Ses aspects de « miles gloriosus », de fanfaron, qui n'échappe ni au ridicule ni à la bouffonnerie ; en particulier son outrage, son « outrecuidance », trouve[nt] le plus souvent sa sanction dans des déboires guerriers aussi pittoresques que répétés. Car Keu est le plus fréquemment dépeint comme un piètre guerrier dont les initiatives malheureuses et intempestives aboutissent à des situations piteuses et clownesques »<sup>34</sup>

Ainsi, Chrétien de Troyes aurait vraisemblablement subi deux grandes influences externes pour construire à sa manière le personnage du sénéchal Keu : d'une part, il se raccrocherait au préjugé aristocratique qui pèse sur cette charge et d'autre part, son texte rendrait compte d'une survivance de données mythologiques.

Mais nous pensons que ces arguments, aussi solides qu'ils puissent paraître, ne rendent pas compte du génie de Chrétien de Troyes, lequel a su construire des romans d'une grande subtilité. Il nous semble raisonnable de penser que le sénéchal Keu participe de cette finesse. Aussi avançons-nous l'idée que le sénéchal Keu doit aussi sa présentation paradoxale à la volonté créatrice de Chrétien de Troyes. Il hérite du personnage mais le singularise en lui donnant un caractère éloigné de ses sources anglo-normandes (et indirectement galloises).

Sous les dehors de la perfection qu'elle souhaite incarner, la cour d'Arthur n'en demeure pas moins problématique. Un des défauts les plus évidents et qui donne tout son sens à Keu est la stéréotypie des membres entourant Arthur. L'exemple le plus frappant de cette uniformité qui confine au schématisme se révèle dans *Érec et Énide* lorsque le narrateur énumère les membres de la Table Ronde ; en voici les premiers vers :

Devant toz les boens chevaliers  
doi estre Gauvains li premiers,  
li seconz Erec, li filz Lac,  
et li tierz Lancelot del Lac,  
Gornemanz de Goort li quarz,

---

34 GRISWARD, Joël H., *Archéologie de l'épopée médiévale : structures trifonctionnelles et mythes indo-européens dans le cycle des Narbonnais*, Paris, Payot, 1981, p. 263.

et li qinz fu li Biax Coarz ;  
 li sistes fu li Lez Hardi,  
 li sesmes Melianz des Liz,  
 li huitiesmes Maduit li Sage,  
 li noemes Dodins li Sauvages :  
 Gaudeluz soit dismes contez,  
 car an lui ot maintes bontez. (v. 1671 – 1682)

Si les trois premiers chevaliers cités ne surprennent pas<sup>35</sup>, il en est autrement du cinquième et du sixième chevaliers réduits à un pseudonyme amusant, voire teinté d'ironie : un couard peut-il sérieusement appartenir aux « meilleurs chevaliers du monde », pour reprendre en traduction le vers 1670 qui prépare cette liste ? Et comment ne pas voir la malice de Chrétien de Troyes dans le parallélisme des noms donnés : le lâche est beau là où le hardi est laid... Assurément, Chrétien de Troyes s'amuse avec sa liste. Celle-ci varie selon les manuscrits, si bien que dans *Érec et Énide* de l'édition Foerster<sup>36</sup>, la liste est allongée. Et parmi les noms ajoutés, nous pouvons lire, Gronosis le Pervers, fils de Keu ! Là encore, comment ne pas voir l'ironie de l'auteur (ou du copiste) qui place un personnage si négatif au sein de la fine fleur de la chevalerie ? Ce catalogue des chevaliers de la Table Ronde montre à quel point la cour d'Arthur n'est qu'un décor figé (et fictif). Et la courtoisie dont font preuve les personnages individualisés risque fort de renforcer cette fixité. Keu apparaît donc en contrepoint, comme le dit Philippe Ménard :

« La présence de Keu met une certaine animation dans le monde arthurien. Le sénéchal semble parfois une sorte de boute-en-train. Sa personnalité haute en couleurs tranche sur l'uniformité et la civilité des chevaliers de la Table Ronde. Sans lui, la cour arthurienne serait peut-être un peu monotone. »<sup>37</sup>

Plus encore, comme le signale Corinne Pierreville :

« Chrétien de Troyes [...] joue sur le contraste entre le sénéchal Keu et les autres chevaliers de la Table Ronde, en particulier Gauvain. »<sup>38</sup>

35 Notons tout de même l'apparition en troisième position de Lancelot qui sera absolument inconnu dans le roman qui lui est consacré ! Relevons aussi que Mélian de Lis et Gornemont de Gohort réapparaissent dans le *Conte du Graal*. Mais ils n'ont plus aucun lien avec Arthur : erreur de l'auteur ou indice d'une œuvre pensée dès le premier roman ?

36 L'édition s'appuie sur le manuscrit BNF fr 1376. Cette édition de W. Foerster (1934) est reprise par Michel ROUSSE, traducteur de *Érec et Énide*, Paris, Flammarion, collection « GF », 1994 ; mention du personnage v. 1739-1740. À noter que ce distique a pour rime « seneschal / mal ».

37 MÉNARD, Philippe, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois français au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève (Suisse), Droz, 1969, p. 458.

38 PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d'Arras L'autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001, p.164-165.

Ce jeu de contraste est subtilement tissé, d'une part grâce à l'appellatif « Messire » qui réunit Keu et Gauvain, et d'autre part par l'opposition entre les exploits du neveu d'Arthur et les défaites de son sénéchal. Mais Keu ne saurait être réduit à un miroir inversé de Gauvain : Chrétien de Troyes a investi le personnage du sénéchal d'un caractère vivant, un peu erratique, qui tranche avec le sérieux et la gravité qui règnent à la cour d'Arthur. La meilleure preuve, à notre avis, de cette « personnalité haute en couleurs » pour reprendre les mots de Philippe Ménard, se trouve dans *Érec et Énide*, lors de la seconde plus longue intervention du personnage dans ce roman :

Mes sire Gauvains toz lassez,  
qui chevalchié avoit assez ;  
devant son tref estoit uns charmes,  
la ot un escu de ses armes  
pandu, et sa lance de fresne  
a une branche par la resne,  
et le gringalet aresné,  
la sele mise et anfrené.  
Tant estut iluec li chevax  
que Keux i vient li senechax ;  
cele part vint grant aleüre ;  
aussi con par anvoiseüre  
prist le cheval et monta sus (v. 3929-3941)

Les agissements de Keu, dans cet épisode, n'ont d'autre justification qu'une sorte de douce folie, une envie de plaisanter. Tout comme ses chutes de cheval, son caractère truculent allège un peu la rigidité dont la cour peut faire montre. Mais, comme nous y reviendrons dans notre deuxième partie, ce tempérament comique possède un revers plus sombre : Keu est un railleur patenté, cet usage de la parole rompt singulièrement avec les préceptes chrétiens et les codes courtois pourtant au cœur des romans de Chrétien de Troyes.

Dans cette première partie, nous avons pu voir la complexité du portrait du sénéchal Keu chez Chrétien de Troyes. Le personnage est paradoxal : il jouit d'un rang prestigieux qui est en inadéquation avec ses capacités chevaleresques. Celles-ci sont nulles. Chrétien de Troyes rompt pour partie avec la tradition arthurienne dont il s'inspire. En effet, chez les prédécesseurs du romancier champenois, Keu est un guerrier digne, auteur de grandes prouesses. Rien de tel chez

Chrétien de Troyes qui ne garde que le rang important du personnage au sein de la cour et sa fidélité envers Arthur. Il y a donc déchéance qui peut trouver des explications. D'une part, Chrétien de Troyes se situe dans une tradition littéraire qui assigne au sénéchal un rôle d'opposant et l'accable des pires défauts. D'autre part, cette dépréciation peut être la marque du processus de laïcisation des données mythologiques contenues dans la Matière de Bretagne : Keu en passant d'une figure "merveilleuse" à un personnage "rationnel" perd en prestige. Sans exclure ces hypothèses, il faut aussi prendre en compte le génie de Chrétien de Troyes. L'auteur, face à une cour trop parfaite au point d'en devenir stéréotypée, construit un personnage en décalage dont les agissements prêtent à rire soit par les motivations soit par les conséquences de ceux-ci. Il faut alors, à notre avis, voir une déchéance du personnage qui conduit à une réappropriation par Chrétien de Troyes de la tradition arthurienne. Le romancier champenois redéploie le personnage de Keu en approfondissant le caractère du sénéchal. Il n'est pas qu'un élément comique, son tempérament ironique, nouveauté de Chrétien de Troyes, met en porte à faux le personnage par rapport au monde chrétien et courtois dans lequel tant le personnage que son créateur évoluent.

## **II/ Keu l'éternel railleur au sein d'un monde courtois et chrétien**

Le deuxième paradoxe de Keu réside dans ses manières. Comme nous avons pu le rappeler, le sénéchal agit très souvent impulsivement. Ses interventions orales dénotent, elles aussi, ce caractère emporté: elles sont marquées, à peu d'exceptions près, par l'acerbité, voire la raillerie. Cet usage singulier de la parole détonne dans un monde christianisé : les Écritures condamnent sans appel la moquerie. Le paradoxe se renforce si nous pensons au fait que le sénéchal appartient à une *cour* (royale), c'est-à-dire au lieu d'exercice par excellence de la *courtoisie*. Keu ne sert pas n'importe quelle cour : il officie au sein de celle du roi Arthur, érigée par Chrétien de Troyes lui-même comme représentante indépassable de la courtoisie ! L'antinomie est de taille ici... À l'instar de ses échecs guerriers qui apportaient une touche comique, pouvons-nous réduire les remarques fielleuses du sénéchal Keu à de simples éléments grossiers destinés à faire rire ? Dans une telle perspective, le personnage ne serait qu'un trouble-fête. À moins qu'à travers son usage scandaleux de la parole se dessine un sens plus profond, appelant de notre part une forte attention interprétative ? Si telle a été la volonté de Chrétien de Troyes, quelles fonctions devons-nous attribuer au personnage et à son rapport à la parole ? N'oublions pas non plus que le savant maniement de la langue n'est pas l'apanage du sénéchal. Gauvain, parangon des chevaliers, se distingue aussi par la courtoisie de ses paroles : or, comme nous l'avons exposé auparavant, le romancier tisse un subtil lien entre le sénéchal et le neveu d'Arthur. Ce lien n'est-il pas aussi un indice à suivre pour saisir pleinement le sens des romans de Chrétien de Troyes ?

### 1) Fielleux et agressif, l'incontrôlable sénéchal Keu

Si nous omettons une exception dans *Le Chevalier de la Charrette* aux vers 4858 à 4874<sup>39</sup> les prises de paroles de Keu sont agressives, pleines de mordant. Ainsi, aux vers 69-70 du *Chevalier au Lion* ce ne sont pas moins de quatre adjectifs déclinant le sème de la médisance qui se suivent pour décrire le sénéchal :

Et Kex, qui molt fu ranponeus,  
fel et poignanz et venimeus

Et dans le même roman, la reine Guenièvre insiste sur le trop plein d'acerbité du sénéchal :

Certes, Kex, ja fussiez crevez,

---

39 Keu fait preuve de mesure dans son comportement dans *Le Conte du Graal* aux vers 2870 à 2874.



[...] se ne vos poissiez voidier  
del venin don vos estes plains. (v. 86 et 88-89)

Un relevé exhaustif des occurrences concernant les railleries de Keu donne dix-huit références pour *Le Chevalier au Lion* et quinze dans *Le Conte du Graal*<sup>40</sup>. Ces deux romans construisent par le lexique l'image rêche du sénéchal. Toutefois, à l'exception du roman *Cligès* dans lequel Keu n'apparaît pas, ni *Érec et Énide* ni *Le Chevalier de la Charrette* n'épargnent le personnage. Dans le premier roman de Chrétien de Troyes, au vers 4021, alors que le sénéchal s'apprête à défier Érec, le narrateur compare cette action à celle d'un « homme plein d'une mauvaise colère ». De même, Lancelot, conduit auprès de Keu, est accueilli par une saillie du personnage :

Quant Lanceloz vint devant lui,  
se li dist au premerain mot  
li senechax a Lancelot :  
« Con m'as honi ! » (*Le Chevalier de la Charrette*, v. 4004-4007)

L'accueil ne saurait être moins agressif !

Un relevé rigoureux et précis des termes employés dans chaque roman concernant les manières oratoires de Keu permet de dresser la liste suivante :

- « *ranpones* » et « *ranponeus* », c'est-à-dire « railleries » et « railleur », qui apparaît cinq fois pour l'un et une fois pour l'autre, tous dans *Le Chevalier au Lion*<sup>41</sup> ;

- « *fel* » ou « *felenie* », littéralement « perfidie » ; le premier terme se retrouve deux fois dans *Le Chevalier au Lion* et le second apparaît une fois dans *Érec et Énide*. Il est important de relever que les mots « *fel* » et « *felenie* » ne sous-entendent pas l'idée de trahison – Keu n'est pas Ganelon – mais l'idée d'un trop plein de fiel. L'étymologie des mots « *félon* » et « *fiel* » permet cette idée, d'une part parce que *félon* au sens de « vomissement de bile » existe encore au XVI<sup>ème</sup> siècle et

---

40 *Le Chevalier au Lion*, v. 69 ; 70 ; 89 ; 90 ; 114 ; 134 ; 612 ; 616 ; 618 ; 619 ; 621 ; 622 ; 630 ; 894 ; 1352 ; 1353 ; 1356 ; 2266. *Le Conte du Graal*, v. 1007 ; 1015 ; 1028 ; 1237 ; 1238 ; 1259 ; 2799 ; 2808 ; 2813 ; 2878 ; 4061 ; 4062 ; 4251 ; 4252 ; 4257.

41 *Le Chevalier au Lion*, respectivement, v. 630 ; 894 ; 1353 ; 1356 ; 1358 et v. 70.

d'autre part parce que les mots « *fiel* » et « *félon* » pourraient provenir du bas latin « *felosus* » dérivé de « *fel* » (« *fiel* »)<sup>42 43</sup> ;

- « *enuis* » ou « *enuieus* » traduisibles par « outrage », « sarcasme » ou « sarcastique » dans le cas de l'adjectif, sont présents respectivement deux fois pour le nom et une fois pour le deuxième terme. À l'exception d'une occurrence qui se lit dans *Le Conte du Graal*, toutes les autres se trouvent dans *Le Chevalier au Lion*<sup>44</sup> ;

- l'isotopie de « *gab* » (« plaisanterie », « moquerie ») est bien représentée : nous en comptons quatre mentions dans *Le Conte du Graal*<sup>45</sup> pour le verbe « *gaber* » ; deux occurrences dans *Le Chevalier de la Charrette*, une dans le *Chevalier au Lion* et dans *Le Conte du Graal* pour la forme nominale « *gabois* » ou « *gas* »<sup>46</sup> ;

- Deux adjectifs, « *poignanz* » (« persifleur ») et « *venimeus* » (« venimeux ») apparaissent chacun une fois dans *Le Chevalier au Lion*<sup>47</sup> . Par connotation, ces mots rapprochent le sénéchal du serpent, animal à la symbolique hautement négative dans un monde chrétien<sup>48</sup> ;

- « *tancier* », forme en ancien français du verbe « *tancer* » apparaît une fois dans *Le Chevalier au Lion*<sup>49</sup> ;

- l'expression « *felon gap* », c'est-à-dire « raillerie méchante » est présente trois fois dans *Le Conte du Graal*<sup>50</sup> ;

- enfin, les expressions « *lengue male* » (« mauvaise langue ») et « *lengue fole* » apparaissent, dans *Le Conte du Graal*, une fois pour la première formule et deux fois pour la seconde<sup>51</sup>.

---

42 Voir article « Félon, onne » dans REY, Alain [sous la direction de], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010 (4ème édition), p. 840.

43 Respectivement, *Le Chevalier au Lion* : v. 70, 1352 et *Érec et Énide*, v. 4021.

44 *Le Chevalier au Lion*, respectivement, v. 114, 1353 et v. 90 ; *Le Conte du Graal*, v. 1007.

45 *Le Conte du Graal*, v. 1015 ; 4061 ; 4252 ; 4257.

46 *Le Chevalier de la Charrette*, v. 96 et 98 ; *Le Chevalier au lion*, v. 1356 et *Le Conte du Graal*, v. 4062.

47 *Le Chevalier au Lion*, v. 70.

48 S'il faut bien sûr penser au serpent tentateur de la Genèse (Gn, III), ne pas omettre aussi les références aux Psaumes, particulièrement le Psaume LVIII, 5 et le Psaume CXL, 4. Dans ces derniers textes les méchants ont métaphoriquement une langue de vipère.

49 *Le Chevalier au Lion*, v. 91.

50 *Le Conte du Graal*, v. 2799, 2808 et 2813.

51 *Le Conte du Graal*, respectivement : v. 2808 et v. 1256 et 2878.

Notons pour être exhaustif, le long reproche fait par la reine dans *Le Chevalier au Lion* aux vers 616-624 où la langue du sénéchal est maudite, décrite comme un organe autonome :

La vostre leingue soit honie  
que tant i a d'escamonie !  
Certes, votre leingue vos het  
que tot le pis que le set  
dit a chascun, comant qu'il soit.  
Leingue qui onques ne recroit  
de mal dire soit maleoite !  
La vostre leingue si exploite  
qu'ele vos fet par tot haïr :  
mialz ne vos puet ele traïr.

Le caractère railleur semble s'affirmer au fur et à mesure des romans – il est très net dans les deux dernières œuvres de Chrétien de Troyes. Et la profusion des termes montre bien que ce tempérament est constitutif du personnage. Plusieurs passages attestent même de la permanence de cette nature : ainsi, lorsque Keu veut quitter le service d'Arthur dans *Le Chevalier de la Charrette*, le roi lui demande si c'est parole sérieuse ou plaisanterie, ce à quoi le sénéchal répond qu'il n'est pas d'humeur à badiner<sup>52</sup>. Si Arthur pose la question, cela sous-entend que le sénéchal a une certaine tendance à l'ironie (rappelons-nous que son action d'éclat dans *Érec et Enide* est motivée, d'après le narrateur, par divertissement<sup>53</sup>). De plus, la remarque du roi prête à sourire en nous rappelant que *Le Chevalier de la Charrette* est écrit en parallèle du *Chevalier au Lion*, roman dans lequel l'humeur moqueuse du sénéchal n'est pas à démontrer. Toujours dans *Le Chevalier au Lion*, par deux fois les personnages signalent que le sénéchal a pour habitude de se moquer d'autrui<sup>54</sup> et Calogrenant ne prend pas la peine de répondre aux provocations du sénéchal, se contentant d'une maxime indirectement insultante :

Toz jorz doit puïr li fumiers,  
et toons poindre, et maloz bruire,  
et felons enuier et nuire (v. 116-118)

---

52 *Le Chevalier de la Charrette*, v. 96-98.

53 *Érec et Enide*, v. 3940.

54 *Le Chevalier au Lion*, v. 115 et 133-134. Notons que ce distique a pour rime « sénéchal / mal » !

Keu, à travers cette sentence, se retrouve lié à trois images dépréciatives fortes : le fumier, les taons et les bourdons. La première métaphore permet à Calogrenant d'exprimer le fond de sa pensée, quant aux deux autres, elles résonnent particulièrement. Les taons<sup>55</sup> évoquent spécifiquement la quatrième plaie d'Égypte. De plus, l'animal pique sa victime : il faut y voir une métaphore des phrases désagréables de Keu. Les bourdons par le vrombissement agaçant qu'ils produisent sont une autre métaphore des paroles du sénéchal : il parle beaucoup, violemment et irrite ses interlocuteurs. Enfin, dans *Le Conte du Graal*, nous pouvons lire une dernière confirmation de cette nature moqueuse de Keu au vers 1007. Ce même roman montre aussi le climat de défiance qui entoure Keu lors de son apparition à la cour :

Chascuns de sa voie s'esloingne  
si com [Kex] vint par mi la sale ;  
ses felons gas, sa lengue male  
redotent tuit, si il font rote. [...]  
Ses felons gas tant redotoient  
trestuit cil qui leanz estoient  
c'onques nus a lui ne parla. (v. 2806-2809 et 2813-2815)

Cette acerbité du sénéchal sera conservée dans les romans postérieurs à Chrétien de Troyes. Keu devient le moqueur patenté dont les répliques sont aussi craintes que l'acier manié par Lancelot, Gauvain ou Yvain... Aussi, si une occasion de se moquer de lui est donnée, personne n'y résiste comme l'illustre cette remarque acide d'Yder dans le lai anonyme *Le Manteau mal taillé* :

Bien doit a eschar revertir  
qui en toz tens en vout servir ! (v. 425-426)<sup>56</sup>

Il est intéressant que ce soit Yder qui lance cette pique au sénéchal. En effet, dans le roman éponyme consacré aux exploits d'Yder, Keu se montre très jaloux du jeune chevalier. Le sénéchal va même jusqu'à empoisonner le héros (qui survivra néanmoins). Cette tradition noire du sénéchal, aggravée dans *Yder*, va plus loin encore dans l'énigmatique *Perlesvaus* (ou *Haut Livre du Graal*). Dans ce roman, Keu assassine le fils d'Arthur, Loholt, pour s'approprier son exploit. Confondu, le sénéchal quitte la cour et termine sa carrière aux côtés de Brian des îles et de Méliant, ennemis

---

55 À noter aussi que cet insecte pique au sang le cheval, provoquant ses ruades. L'emploi de cet animal trouve aussi un écho dans le quotidien concret des chevaliers.

56 *Le Manteau mal taillé et Le Lai du cor : Les dessous de la Table Ronde*, édition et traduction de KOLBE Nathalie, Paris, ENS éditions, 2005.

d'Arthur ! Mais la méchanceté qu'incarne le sénéchal dépasse la littérature arthurienne. Keu devient l'étalon même auquel se mesure le degré de malfaisance d'un personnage. Citons à titre d'exemple cette description du sénéchal de l'empereur Conrad dans *Le Roman de la Rose (ou de Guillaume de Dole)*<sup>57</sup> :

[Li seneschaus] qui portoit un escuel  
des armes Keu le seneschal  
en son escu bouclé d'archal  
en ot erroment grant envie.  
Il fut toz les jours de sa vie  
assez plus fel que ne fu Keus. (v. 3159-3164)

D'où provient cette agressivité verbale qui semble aussi nécessaire qu'habituelle à en croire les membres de la cour d'Arthur ? Nulle part Chrétien de Troyes ne l'explique. Il y a sur cette question un silence total de l'auteur. À tel point qu'il faut attendre le XIII<sup>ème</sup> siècle et le *Merlin* de Robert de Boron pour qu'apparaisse une explication : Arthur a été allaité par la mère de Keu et ce dernier a reçu le sein d'une nourrice roturière qui a dénaturé en lui sa noblesse. Antor, père biologique de Keu et père adoptif d'Arthur demande à ce que son fils légitime soit sénéchal à vie du nouveau roi. Ce sera pour Antor (et pour Keu) une compensation pour le préjudice subi<sup>58</sup>. Cette explication, conservée jusqu'à nos jours<sup>59</sup>, a ceci de satisfaisant qu'elle donne à la fois la cause de cette mauvaise langue et sa conséquence : Arthur, envers et contre tout, s'attache à son sénéchal<sup>60</sup>.

Nuançons toutefois le silence de l'auteur : Jacques Merceron dans son article « De la "mauvaise humeur" du sénéchal Keu : Chrétien de Troyes, littérature et physiologie »<sup>61</sup> relève un large faisceau de termes et de réactions du personnage qu'il croise avec les descriptions médicales contemporaines de Chrétien de Troyes. Les connaissances médicales médiévales s'appuient sur la

---

57 RENART, Jean, *Le roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle*, de Jean Renart, édition de Félix Lecoy, traduction Jean Dufournet, Paris, Champion Classiques, collection « Moyen-âge », 2008, p. 262-263.

58 BORON, Robert de, *Merlin*, texte édité et traduit par MICHA, Alexandre, Paris, Flammarion, collection « GF », 1994 ; p. 167. Pour le texte original, *Le Roman du Graal*, Robert de BORON, texte établi et présenté par CERQUIGLINI, Bernard, Paris, 10/18 (Union Générale d'Éditions), collection « Bibliothèque médiévale », 1981, p. 185.

59 La réécriture la plus contemporaine de l'épopée arthurienne, la série française d'Alexandre Astier, *Kaamelot*, reprend ce motif dans l'un de ses épisodes (saison 5, épisode 45). C'est dire la persistance de l'explication offerte par Robert de Boron.

60 Cependant, s'il n'y a pas de preuve textuelle de cette explication du "mauvais lait" donné à Keu rien ne dit que Chrétien n'en a pas connaissance à travers des sources orales qu'il ne retient pas ; ou bien qu'il considère que son auditoire est au courant de cette explication et qu'il ne ressent donc pas le besoin d'explicitier ce point.

61 MERCERON, Jacques « De la "mauvaise humeur" du sénéchal Keu : Chrétien de Troyes, littérature et physiologie » dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 41<sup>ème</sup> année (n°161), Janvier-mars 1998, pp. 17-34.

théorie des humeurs d'Hippocrate (et de Galien). Jacques Merceron conclut qu'avec cette lecture Keu est un colérique, un individu trop plein de bile jaune. Chrétien de Troyes a donc construit son personnage en faisant appel subtilement aux connaissances médicales de son temps que la partie la plus cultivée de son public pouvait connaître :

« Vu la prévalence incontestée de la doctrine humorale au moyen-âge, nous sommes persuadé que la caractérisation en forme de diagnostic dépeignant le sénéchal comme un personnage impulsif, rusé, outrecuidant, irascible, à la langue venimeuse et pleine d'escamonie, loin d'être "insignifiante" ou d'être l'heureux produit d'un pur hasard, a été délibérément conçue par Chrétien pour son public cultivé comme une référence implicite à la *complexio colérique* »<sup>62</sup>.

Toutefois, Jacques Merceron reconnaît aussi que cette piste explicative « a été perçu[e] ultérieurement comme n'offrant qu'une motivation insuffisante. [...] Dès lors, la rhétorique venimeuse du sénéchal appelait une autre explication que la suggestion d'un excès de bile amère. »<sup>63</sup>. D'où selon ce critique, l'apparition de l'explication offerte dans le *Merlin* de Robert de Boron à propos de la dégradation de la noblesse de Keu due au lait qui lui fut donné lorsqu'il était nourrisson.

Un autre point de vue de la critique a recherché l'origine de la nature moqueuse de Keu dans le fonds mythologique qui sous-tend la Matière de Bretagne. En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, au sein de la légende arthurienne survivent des schémas issus de la pensée mythologique des Indo-Européens. Or un de leurs myèmes, pour emprunter le mot à Levi-Strauss, a été étudié par Georges Dumézil dans *Loki*. Consacrée au problème que pose cet étrange dieu scandinave, la célèbre analyse conduite par l'historien des religions met au jour un type rattaché à la troisième fonction et agissant, entre autre, par la raillerie. Au cours de son examen, Georges Dumézil fait des rapprochements avec des figures identiques du monde indo-européen dont Briciu et Evnissyen, personnages de la mythologie irlandaise et galloise, et Syrdon, railleur attitré de la mythologie ossète (peuple du Caucase, descendant des Scythes). Dans le cadre strict de la littérature médiévale, Joël Grisward, dans son célèbre ouvrage *Archéologie de l'épopée médiévale*, démontre la survivance de la structure tripartite d'origine indo-européenne – et son adaptation plus laïque – au sein du cycle épique des Narbonnais. Il aborde au chapitre 8 de l'ouvrage la figure de Hernaut le Roux et livre une analyse comparatiste, rapprochant ce personnage du cycle des Narbonnais du sénéchal Keu :

---

62 *Ibid*, p. 32.

63 *Ibid.*, p.30.

« Avec des variantes conjoncturelles Syrdon sort à l'évidence du même moule que celui qui a fabriqué respectivement Keu, Briciu, Evnissyen et Loki. [...] Tout comme le Keu des romans arthuriens, l'Aymeride n'est pas une improvisation du XII<sup>ème</sup> siècle mais le prolongement d'un Type indo-européen dont l'ambiguïté est l'essence même, à la fois utile et nuisible, indispensable et malfaisant, aimé et haï, accepté et rejeté »<sup>64</sup>.

Si cette explication quant à l'origine de la mauvaise langue de Keu nous semble pertinente<sup>65</sup> et permet de rattacher la Matière de Bretagne à un fonds mythologique fort et commun à des peuples divers, nous lui donnons une limite. En effet, tout justifier par cette seule explication mythologisante – à laquelle, nous insistons, nous donnons totalement crédit – c'est dépouiller Chrétien de Troyes de sa capacité créatrice. Assurément, le romancier champenois hérite de ces mythes, les remotive et les redéploie selon le sens profond qu'il tient à donner à ses romans. Mais il n'en reste pas moins un auteur, au sens plein du terme. De plus, Chrétien de Troyes baigne dans un cadre mental influencé par la philosophie platonicienne et néo-platonicienne : il accorde donc d'abord du *sens* aux personnages et aux choses, plutôt qu'une causalité ou une origine à ces mêmes choses et personnages. Cette recherche d'explications sera l'apanage du XIII<sup>ème</sup> siècle, marqué par la redécouverte de la philosophie d'Aristote qui fait la part belle à la classification et à l'explication. Ce besoin d'organiser et d'éclairer trouvera sa concrétisation littéraire dans le passage du vers à la prose, forme des Écritures et donc de la Vérité. Ce sera alors le temps des sommes littéraires comme par exemple le cycle du *Lancelot-Graal*. Rien de tel avec Chrétien de Troyes : les personnages internes à la cour, comme Keu, Gauvain, Guenièvre ou même Arthur, sont donnés comme tels. Ils sont sans passé ni famille. Tout juste savons-nous qu'Arthur est le fils d'Uter Pandragon et d'Ygerne<sup>66</sup> et que Gauvain est le neveu du roi. Mais par quelle branche ? Où sont les

---

64 GRISWARD, Joël H., *Archéologie de l'épopée médiévale : structures trifonctionnelles et mythes indo-européens dans le cycle des Narbonnais*, Paris, Payot, 1981 ; p. 276-277. Voir aussi, du même auteur, « Le motif de l'épée jetée au lac : la mort d'Artur et la mort de Batradza » (deuxième article), dans *Romania*, tome 90, n° 360, 1969 ; p. 512 : « Il est plus que vraisemblable (et l'investigation sur ce point vaudrait d'être menée méthodiquement) que le Kei ou Keu des romans arthuriens est l'héritier, plus ou moins direct, du caractère et du rôle du Syrdon des Nartes et du Briciu des Ulates. » et en note « Le sénéchal Keu, à l'individualité si marquée qu'elle contraste avec le monde un peu trop uniforme, un peu trop "poli" de la Table Ronde, est non seulement le portrait moral de Syrdon/Briciu : railleur, mordant, vantard, fanfaron et téméraire, souvent malheureux, mais surtout sa place au sein du groupe des chevaliers arthuriens, son rôle de "trouble-fête", le désignent comme le successeur aisément identifiable des figures correspondantes des Ossètes et des Irlandais ».

65 Il est par ailleurs intéressant de noter que l'analyse de Merceron peut croiser l'interprétation mythologisante : Loki a un lien avec le feu, comme Keu – notamment dans la littérature galloise. Or dans la théorie pseudo-médicale des humeurs, la bile jaune se rattache au feu et au sec. Là encore, les deux thèses ne s'excluent pas selon nous : il est possible qu'inconsciemment Chrétien réactive un motif mythologique dans le cadre socio-culturel qui est le sien.

66 Ces informations généalogiques sont disséminées dans l'ensemble de l'œuvre : Uther Pendragon est cité trois fois (*Érec et Énide*, v. 1767 ; *Le Chevalier au Lion*, v. 663 ; *Le Conte du Graal*, v. 443 et 8476) et Ygerne, une fois (*Le Conte du Graal*, v. 8478).

parents de Gauvain ? De quel royaume ou lignage provient Guenièvre ? Nous n’aurons pas de réponse. Ces interrogations ne sont pas celles de Chrétien de Troyes : il préfère se concentrer sur la signification de ses histoires, et de fait, notre préoccupation doit se tourner vers l’usage qu’il fait de ses personnages. Autrement dit, il nous paraît vain de percer les raisons internes aux textes qui expliqueraient pourquoi le sénéchal Keu est médisant. Il l’est. Notre interprétation doit avant tout chercher à comprendre quel rôle donner à cette verve moqueuse.

## 2) Un contre-modèle courtois et chrétien

L’emploi ironique du langage et le comportement impulsif voire agressif du sénéchal le posent en évident contre-modèle courtois et chrétien. Comme le signale Corinne Pierreville, dans *Gautier d’Arras, l’autre Chrétien* :

« L’ironie déroge aux valeurs courtoises, elle pourraient mettre en péril l’harmonie et l’équilibre de la cour. C’est pourquoi Chrétien en caractérise un seul chevalier, le sénéchal Keu, dont les débordements sont limités par la perfection des autres figures du monde arthurien »<sup>67</sup>

De fait, le sénéchal Keu s’oppose et est opposé à toute la cour arthurienne. Chacun le reprend sur ses manières, par exemple verbalement comme la reine Guenièvre dans *Le Chevalier au Lion* :

Enuieus estes, et vilains,  
de tancier a voz compaignons (v. 90-91)

ou Gauvain dans ce même roman :

Merci, mes sire Kex, merci !  
Se mes sire Yvains n’est or ci,  
ne savez quele essoine il a.  
onques voir si ne s’avilla  
qu’il deïst de vos vilenie  
tant com il set de corteisie. (v. 2211-2216)

Il en va de même du roi Arthur, dans *Le Conte du Graal*, regrettant le départ de Perceval à cause d’une remarque de son sénéchal :

---

67 PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d’Arras l’autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 267.



Ha ! Kex, mout m'an est grief  
qant il n'est ceanz avoec moi.  
Par la fole lengue de toi  
s'an ala il, don mout me grieve. (v. 2876-2879)

Ou lorsque Sagremor revient après avoir été défait par Perceval, lors de l'épisode des trois gouttes de sang sur la neige :

Kex, fet li rois, n'est mie buen,  
Qu'isi vos gabez des prodomes. (v. 4256-4257)

Indéniablement, Keu est un parfait contre-modèle courtois. Mais Chrétien de Troyes, fin connaisseur du texte sacré, se sert de son sénéchal comme d'un excellent vecteur didactique pour rappeler les préceptes chrétiens relatifs à la parole.

La Bible, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testaments, est parcourue d'interrogations et de conseils quant au maniement du langage. Nous ne rappellerons pas les versets les plus célèbres du texte sacré qui mettent en exergue le lien puissant qui unit Dieu et le Verbe<sup>68</sup>. Le romancier champenois glisse au sein de son texte des clins d'œil à au moins trois des Livres Sapientaux : les Proverbes, l'Ecclésiaste et Le Siracide (ou L'Ecclésiastique). Keu incarne au sein de l'œuvre de Chrétien de Troyes la figure biblique du moqueur, c'est-à-dire de l'homme qui se coupe de la sagesse divine et tourne en dérision ceux qui la suivent. Le moqueur, au sens biblique, est un homme dangereux, sans mesure et dont il faut se défier. Les Proverbes le rappellent : « Le juste réfléchit avant de répondre, mais les méchants vomissent des insanités »<sup>69</sup>. Dans cette image de la régurgitation, ne retrouvons-nous pas l'accusation prononcée par Guenièvre aux vers 86-89 du *Chevalier au Lion* où la reine dit de Keu qu'il serait mort sans cette impossibilité de déverser sa bile ? Il y a, à notre sens, un autre discret rappel de l'auteur aux textes saints dans les vers 1351-1357 du *Chevalier au Lion*. Yvain se désespère de voir le corps de son ennemi enterré car il perd ainsi la meilleure preuve de sa victoire. Le héros pense alors à Keu :

Tant est Kex, et fel, et pervers,

---

68 Genèse I, 3 ; Évangile selon Saint Jean, I,1 ; respectivement, *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 1, Paris, Livre de Poche, 1975 ; p. 3 et *La Bible, Nouveau Testament*, traduction œcuménique, Paris, Livre de Poche, 1975, p.146.

69 Proverbes, XV, 28 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p.253.

plains de ranpones et d'enui,  
qu'il ne garra ja mes a lui,  
einz l'ira formant afeitant  
et gas et ranpones gitant,  
aussi con il fist l'autre jor. (v. 1351-1357)

L'emploi assurément voulu du terme « *pervers* » et l'idée que les railleries désunissent semblent bien un écho aux Proverbes : « L'homme pervers suscite des querelles et le calomniateur divise les amis »<sup>70</sup>. Aux vers 630-648 de ce même roman consacré aux exploits d'Yvain, le héros indique son refus de répondre aux invectives de Keu. Le chevalier glisse au cœur de son discours cette maxime : « Qui brocarde son compagnon irait jusqu'à se quereller avec un inconnu »<sup>71</sup>. Nous y voyons une réécriture du Siracide : « L'ami moqueur est comme un étalon qui hennit sous tous ceux qui le montent. »<sup>72</sup> En tant que moqueur, Keu est privé de la miséricorde divine, ce qu'évoquent les Proverbes<sup>73</sup>. Ses déboires chevaleresques trouvent dès lors une explication : ils sont une rude correction pour ses saillies verbales, et sur ce point, le texte sacré est sans équivoque : « Tape sur le moqueur, le niais en deviendra prudent »<sup>74</sup>.

Keu semble moralement condamné par les Écritures auxquelles Chrétien de Troyes fait discrètement allusion. Mais plus encore, sous la plume du romancier champenois, Keu devient l'incarnation d'un questionnement théologique qui trouve ses racines aussi bien dans l'Ancien<sup>75</sup> que dans le Nouveau Testament<sup>76</sup> : celui du bon usage de la langue ; ou pour le dire à la manière des prédicateurs, des théologiens et des moralistes : les péchés de la langue<sup>77</sup>.

---

70 Proverbes, XVI, 28 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p.255.

71 *Le Chevalier au Lion*, traduction de Claude BURIDANT et Jean TROTIN, p. 17.

72 Siracide, XXXIII, 6 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p.752.

73 Proverbes, III, 33-35 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p.235.

74 Proverbes, XIX, 25 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p.260.

75 Particulièrement le Siracide, XX, 18-23 ou XXVIII, 13-26 ; *La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volume 2, Paris, Livre de Poche, 1975, p. 730 & 744-745.

76 Particulièrement avec la parabole de l'arbre fruitier dans l'Évangile selon Saint Matthieu (XII, 33-37), ou dans l'Épître de Jacques ; *La Bible, Nouveau Testament*, traduction œcuménique, Paris, Livre de Poche, 1975, p.21 & 369-374.

77 Au-delà du personnage de Keu ces réflexions, notamment celles de Pierre le Chantre, semblent avoir nettement influencé le dernier roman de Chrétien. En effet, dans son *Verbum abbreviatum*, Pierre le Chantre démontre que le silence aussi peut être source de péché... comment ne pas faire le rapprochement avec le silence coupable de Perceval lors du cortège du Graal ?

Cette préoccupation religieuse quant au bon usage de la langue naît sous la plume des Pères de l'Église et occupe avant tout le monde monastique. En effet, le silence et l'usage modéré de la langue sont vus comme une nécessité au sein du cloître afin de ne pas se laisser aller à des propos dénués de sens et/ou d'intérêt. Saint Benoît, auteur de la règle bénédictine, matrice des autres règles monacales, insiste sur ce point. Après lui, tous les auteurs de recommandations en direction des moines reprendront sa thématique de la « garde de la langue ». Isidore de Séville dans ses *Étymologies* montre que les mots « langue » et « lien » ont une origine commune qui s'explique car la langue « li[e] la nourriture mais aussi les mots dans des sons articulés »<sup>78</sup>. Le même auteur relie aussi la bouche, « os » en latin, avec la porte, « ostium » : c'est par cet organe que sortent les sons et entrent les aliments. Dès lors, la parole et ses excès sont reliés au péché de gourmandise. Cette association prend corps dans un texte de Grégoire le Grand, organisateur de la liste des sept péchés capitaux :

*« Le riche, plongé dans l'Enfer, après une vie de banquets, implore d'Abraham un peu de fraîcheur pour sa langue brûlée par le feu, la peine qui le frappe met en évidence la faute pour laquelle il est puni, cette loquacité qui, compagne inévitable du banquet, en est aussi la conséquence la plus grave. »*<sup>79</sup>

Il y a donc association nette entre la parole incontrôlée et la gourmandise. Or Keu est lié à la nourriture par sa fonction de sénéchal, c'est-à-dire de premier serviteur de la table royale. En creux, Keu figure donc le pécheur par la langue, notamment parce qu'il est trop loquace. Chrétien de Troyes n'ignore sans doute pas les textes patristiques. De plus, notre auteur vit au moment où la thématique des péchés de la langue revient au centre des préoccupations ecclésiastiques avec la naissance de la civilisation courtoise et le renouveau urbain. Ces deux phénomènes modifient profondément les rapports sociaux : la courtoisie exige un langage policé et l'accroissement des villes sous-entend une augmentation des liens et des mondanités entre les habitants de la cité. Dans le dernier tiers du XII<sup>ème</sup> siècle, trois hommes d'Église réactivent ce questionnement théologique et cherchent à analyser en un système les péchés de la langue dans le but de fournir aux prédicateurs et aux moralistes un outil, notamment dans le cadre de la confession, pour repérer les fautes commises et ensuite guider les fidèles dans leur usage quotidien de la parole. Ces ecclésiastiques sont Bernard de Clairvaux, Alain de Lille et Pierre le Chantre. Tous trois sont des contemporains de Chrétien de Troyes. Le rayonnement culturel de la cour de Champagne et sa proximité géographique tant avec l'abbaye de Clairvaux qu'avec Paris où officient et enseignent Alain de Lille et Pierre le Chantre

---

78 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 115.

79 *Ibid.*, p. 114-115.

nous laissent à penser que Chrétien de Troyes aurait pu avoir accès aux réflexions de ces hommes d'Église.

Si nous reprenons, dans la lignée du travail de Carla Casagrande et Silvana Vecchio<sup>80</sup>, les systèmes des péchés de la langue, nous pouvons établir trois grandes fautes morales qui concernent Keu : *contentio*, *contumelia* et *detractio*. D'emblée, précisons que nous excluons la *scurrilitas* (c'est-à-dire « facétie, plaisanterie ») et l'*ironia*. D'une part, ce dernier péché de la langue n'en est devenu un que dans le courant du XIII<sup>ème</sup> siècle. L'ironie, sur laquelle nous reviendrons, constitue pour l'époque de Chrétien de Troyes plutôt une figure rhétorique, même si son usage n'est pas bien vu<sup>81</sup>. D'autre part, les propos de Keu ne sont pas des facéties – bien que dans *Érec et Énide* il agisse ainsi, il ne parle pas sur ce mode : aussi nous ne retenons pas la *scurrilitas* contre Keu.

Avant tout Keu incarne la *contentio* c'est-à-dire « la guerre avec les mots » pour reprendre l'expression des autrices Casagrande et Vecchia. Haymon d'Auxerre, moine bénédictin du IX<sup>ème</sup> siècle, voit dans ce péché « une attaque verbale inutile contre le prochain non pour chercher la vérité mais pour manifester son agressivité »<sup>82</sup>. Or c'est exactement ce que reproche la reine à Keu dans *Le Chevalier au Lion* aux vers 90-91 en lui disant qu'il est « méprisable de tancer ses compagnons d'armes »<sup>83</sup>. Tant les Écritures que de nombreux Pères de l'Église donnent la colère comme source de la *contentio*<sup>84</sup>. La colère est une marque spécifique du caractère de Keu comme nous l'avons indiqué auparavant.

Ensuite, Keu, non content d'être un querelleur tel que défini par les systèmes des péchés de la langue, profère des injures : cette grave faute est dénommée *contumelia* chez les théologiens préoccupés par les mauvais usages du langage. La définition de ce péché est très mobile si bien que ses contours ont évolué entre les XI<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, néanmoins son caractère fautif ne fait pas de doute et le plus dur pour les moralistes fut de le cerner sans tomber dans la tautologie. Ce péché de la langue est lui aussi lié à la colère et se distingue de la médisance par l'aspect public : celui qui se rend coupable de *contumelia* « attaque de front la personne qu'elle entend blesser et proclame ouvertement sa faute [...], elle suppose nécessairement au moins un auditeur »<sup>85</sup>. Or Keu invective

---

80 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991.

81 Saint Augustin la condamnait déjà ; CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 270.

82 *Ibid.*, p. 213

83 Traduction personnelle ; traduction de Claude BURIDANT et Jean TROTIN : « Vous êtes un odieux rustre de chercher querelle à vos compagnons », p. 3.

84 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 214-216.

85 *Ibid.*, p. 233.

toujours devant un auditoire. Outre la définition de ce péché de la langue, ce qui intéresse les Pères de l'Église et après eux les théologiens est l'importance de la réaction à adopter contre la *contumelia*. En effet, « la puissance explosive de l'injure, mère des querelles et de l'hostilité, se révèle particulièrement néfaste pour tous les rapports sociaux »<sup>86</sup>. Ce danger de discorde sonne d'autant plus fort que la cour arthurienne se veut être l'image même de l'harmonie et de la concorde.

À cette question de l'attitude à adopter, les théologiens, prenant comme toujours appui sur la Bible, recommandent de suivre l'exemple du Christ « muet devant ceux qui l'insultaient [...], [faisant preuve de] patience, forteresse qui brise et annule l'élan de la parole »<sup>87</sup>. Il nous semble que Chrétien de Troyes a parfaitement su mettre en scène ce discours d'indifférence aux insultes dans *Le Chevalier au Lion*. Lorsqu'Yvain déclare son intention de partir venger l'honneur de son cousin Calogrenant, le sénéchal dans une réplique cinglante met en doute la parole et donc la vaillance d'Yvain. Devant une telle insulte, la reine, perdant patience, éclate de colère contre Keu avant qu'Yvain ne réponde. Ce chevalier prend ensuite la parole :

Certes, dame, de ses ranposnes,  
fet mes sire Yvains, ne me chaut.  
[...] je n'ai cure de tancier,  
ne de folie ancomancier ;  
que cil ne fet pas la meslee  
qui fiert la premiere colee,  
einz la fet cil qui se revange. (v. 630-631et 639-643)

Yvain adopte la bonne attitude face à Keu. Tout d'abord il ne s'adresse pas au sénéchal mais à la reine, c'est un moyen de ne pas entrer dans l'escalade de la provocation. Ensuite, par deux expressions négatives (« *ne me chaut* » et « *je n'ai cure* »), il indique qu'il fait peu de cas des railleries du sénéchal. Enfin Yvain reconnaît que le vrai fautif dans une dispute n'est pas celui qui l'a ouverte (ici Keu) mais celui qui y répond. Cette attitude d'Yvain s'inscrit bien dans les recommandations théologiques face à l'injure : se montrer patient. Cette patience prend ici la forme de l'indifférence.

---

86 *Ibid.*, p. 235.

87 *Ibid.*, p. 237

Dernier péché de la langue, et non des moindres, dont Keu se rend coupable : la *detractio*. Ce péché est rendu par les termes « diffamation, médisance, dénigrement ». Il occupe les théologiens de longue date et semble le plus grave parmi les péchés de la langue :

« La dureté des peines [permet] de comprendre combien la médisance est redoutée dans la culture médiévale. Il ne peut en être autrement dans un monde où la réputation de chacun repose sur ce qu'il dit et ce que les autres disent de lui. »<sup>88</sup>

Cette importance de la réputation existe bien dans le monde arthurien.

La définition comme la condamnation de la *detractio* dans les textes religieux font appel à un large bestiaire où se distinguent nettement le serpent et le chien mordant – deux images qui se retrouvent sous la plume de Chrétien de Troyes pour caractériser Keu<sup>89</sup>. La *detractio* est liée à la *contumelia*, et toutes deux proviennent de la colère. Le péché de diffamation est complexe parce qu'il implique une situation bien précise et que des débats théologiques s'interrogent sur ce qui fonde sa gravité : réside-t-elle dans l'intention, dans le contenu ou dans les deux ? Le XII<sup>ème</sup> siècle se montre hésitant mais, malgré le point de vue de Bernard de Clairvaux qui pointe l'importance de l'intention, la gravité du péché de *detractio* repose sur le contenu. Il nous faut toutefois garder en tête cette oscillation car Chrétien de Troyes sait en tirer parti subtilement. La situation dans laquelle se déroule le péché de diffamation est pour sa part plus nettement définie :

« Trois personnages sont nécessaires, chacun interprétant un rôle bien précis : le premier parle, le deuxième écoute, le troisième, qui doit être absent, étranger à la scène qui se déroule, représente l'objet du discours [diffamant]. »<sup>90</sup>

Cette situation décrit parfaitement la scène de l'arrivée d'Arthur à la fontaine de Barenton dans *Le Chevalier au Lion*. Personne n'a de nouvelles d'Yvain depuis sa déclaration de venger Calogrenant, sans oublier que son propre honneur est engagé suite aux injures de Keu. Le sénéchal ne perd donc pas un instant pour diffamer Yvain :

Por Deu, qu'est ore devenuz  
mes sire Yvains, qui n'est venuz,

---

88 *Ibid.*, p. 250-251.

89 Pour rappel, le venin est associé à Keu dans *Le Chevalier au Lion*, vers 70 et 89 ; le dogue découvrant ses dents est une métaphore prononcée par Yvain dans le roman déjà cité aux vers 646-647.

90 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 239.

qui se vanta après mangier  
 qu'il iroit son cousin vangier ?  
 Bien pert que ce fu après vin !  
 Foïz s'an est, je le devin,  
 qu'il n'i osast por l'uel.  
 Molt se vanta de grant orguel.  
 Molt est hardiz qui loer s'ose  
 de ce dont autres ne l'alose,  
 ne n'a tesmoing de sa loange,  
 se ce n'est por fausse losange.”  
 [...] Ensi mes sire Kex parloit  
 et mes sire Gauvains disoit :  
 “Merci, mes sire Kex, merci !  
 Se mes sire Yvains nest or ci,  
 ne savez quele essoine il a. (v. 2181-2192 et 2209-2213)

Keu semble s'élever ici en moralisateur contre la forfanterie supposée d'Yvain. Le discours du sénéchal est saturé de termes appartenant à l'isotopie de la vantardise. En creux, Keu évoque contre Yvain la *iactantia*, un autre des péchés de la langue défini comme « modalité spécifique et coupable du langage, une attitude orgueilleuse »<sup>91</sup>. Au regard du péché de *detractio*, Keu demeure fautif : sa critique est dure, faite en l'absence de celui qu'elle vise. La vérité factuelle immédiate ne rend pas exacte le discours de Keu comme l'affirme Basile de Césarée « Quiconque dit quelque chose sur quelqu'un pour le diffamer ou pour le critiquer, prononce une *detractio*, même si ce qu'il dit semble vrai »<sup>92</sup>.

De plus, Keu n'a pas une motivation positive : même si l'intention compte moins dans le péché de *detractio* à l'époque de Chrétien de Troyes, Bernard de Clairvaux avait pointé que les motivations entraient en ligne de compte dans ce péché de diffamation. Keu est donc un diffamateur doublement fautif : par le contenu et par l'intention.

Un dernier point mérite d'être analysé : la réaction de Gauvain. Lors de la première invective de Keu contre Yvain aux vers 591 à 610 dans laquelle le sénéchal met en doute l'annonce du chevalier d'aller venger son cousin, Gauvain, pourtant présent, n'intervient pas. Yvain se défend lui-même avec le soutien de Guenièvre, excédée par la verve venimeuse de Keu. Dans le passage que nous avons rappelé, des vers 2181 à 2213, Gauvain qui n'a pas plus de nouvelles d'Yvain que le

91 *Ibid.*, p. 265.

92 *Ibid.*, p. 241.

reste de la cour, se sent soudain dans l'obligation d'intervenir en faveur du chevalier absent. Est-ce une marque de courtoisie ? Possible, mais nous y voyons plutôt une réaction nécessaire pour contrer le péché de *detraçtio*. En effet, parce qu'il écoute une diffamation, l'auditeur peut devenir diffamateur à son tour. L'auditeur est associé au péché dont nous avons évoqué la gravité plus haut. Nous comprenons donc mieux la réaction de Gauvain qui, s'il n'interrompt pas le discours de Keu, indique clairement son désaveu et par cette réaction brise tout lien qui l'unirait au diffamateur. Sans réaction, Gauvain prendrait le risque d'être emporté avec Keu dans ce péché de *detraçtio*.

Keu apparaît donc comme un contre-modèle courtois et chrétien. Sa condamnation sociale est sans appel et se double d'une lourde désapprobation sur le plan religieux. Le sénéchal Keu est non seulement moralement condamné par le texte biblique qui blâme les manières moqueuses et injurieuses mais aussi par le système des péchés de la langue. Keu paraît être l'incarnation de trois de ces péchés, dont le plus grave, la *detraçtio*, semble le vouer à la damnation. Cependant, si la portée morale de l'œuvre de Chrétien de Troyes ne fait pas de doute, Keu ne saurait être réduit au rang de simple repoussoir. L'écriture du romancier champenois est d'une grande subtilité et il sait jouer avec les contrastes. La preuve la plus nette, semble-t-il, qu'il faut considérer avec prudence le personnage de Keu et ses paroles se lit aux vers 4508-4509 du *Conte du Graal* :

Ensi dist Kex, fust droiz ou torz,  
sa volanté si com il sialt

Le narrateur indique que le sénéchal ne s'embarrasse pas de circonvolution mais parle en toute franchise, qu'il ait tort ou raison ! La formule pourrait sembler être un tour de langue figée. Nous pensons au contraire que ce bref passage donne une clef pour interpréter le personnage du sénéchal Keu. Malgré les reproches qu'il peut recevoir, malgré l'agressivité physique comme verbale qui le caractérise, Keu (ap)porte une part de vérité. Chrétien de Troyes maintient le rôle contrastant qu'il a assigné au personnage : tout comme sa place de sénéchal le situe au dessus des autres chevaliers, tout comme ses échecs détonnent au sein cette fine fleur de la chevalerie, ses manières le mettent en opposition par rapport au reste de la cour. C'est cette rupture qui donne, selon nous, tout son sens au personnage et à son comportement si étrange(r) à ce qu'on peut attendre des chevaliers d'Arthur.



### 3) Un personnage en contrepoint

Le rôle de repoussoir de Keu discourtois permet de mettre en lumière la courtoisie des autres chevaliers. Trois épisodes peuvent servir à illustrer cette idée. Premièrement, dans *Le Chevalier au Lion*, lorsqu'Yvain est pris à partie par Keu. Contrairement à Calogrenant qui sans perdre son sang-froid, répond toutefois à l'attaque verbale du sénéchal (v. 116-118), Yvain, également victime des railleries, refuse de s'abaisser à répondre, même subtilement, aux piques :

Certes, dame, de ses ranposnes,  
fet mes sire Yvains, ne me chaut.  
[...] je n'ai cure de tancier,  
ne de folie ancomancier ;  
que cil ne fet pas la meslee  
qui fiert la premiere colee,  
einz la fet cil qui se revange. (v. 630-631 et 639-643)

Comme nous l'avons analysé précédemment, Yvain se montre maître de lui-même : il se garde bien de considérer les paroles de Keu et, plus encore, il ne lui adresse même pas la parole. Ses mots sont pour la reine et non pour le sénéchal bien que celui-ci soit proche et entende. Yvain incarne ici l'une des valeurs de la courtoisie, la mesure. Sa modération est tout à son honneur. Elle montre que le chevalier est déjà au-dessus d'autres personnages de la cour qui tombent maladroitement dans le piège tendu par Keu et sa mauvaise langue.

Un deuxième exemple de ce rôle de Keu comme moyen de faire ressortir la courtoisie d'autrui provient du *Conte du Graal* avec l'épisode de la jeune fille giflée par le sénéchal. Nous rejoignons Barbara Nelson Sargent qui, dans son article « Perceval, Keu et la pucelle qui “rit” »<sup>93</sup>, propose de voir dans ce bref passage « la naissance du sentiment d'obligation, du souci d'autrui, du sens moral »<sup>94</sup> chez Perceval. En effet, jusqu'à ce moment le jeune Gallois ne s'est montré entièrement tourné que vers sa personne. Or, cet incident où Keu se montre d'une grande violence<sup>95</sup> est rappelé six fois au cours du roman. Nous pensons qu'une telle insistance constitue la preuve même de l'idée avancée par la critique Barbara Nelson Sargent : la prise de conscience d'autrui

---

93 SARGENT, Barbara Nelson, « Perceval, Keu et la pucelle qui 'rit' », *Bulletin bibliographique de la Société Internationale Arthurienne* (résumé de conférence), 1972 ; p. 178-179.

94 *Ibid.*, p. 179.

95 En plus de donner un soufflet tel que la jeune fille en tombe au sol, le sénéchal assène un coup de pied au fou du roi qui le pousse dans le feu d'une cheminée proche.

chez Perceval. C'est pour nous une claire indication que le héros a franchi une étape dans son initiation qui deviendra petit à petit une assumption. La courtoisie, première étape de cette élévation de Perceval vers son destin glorieux, est compassion, attention à l'Autre dont Keu semble incapable, lui qui n'hésite jamais à se moquer de tous voire à exprimer physiquement sa mauvaise humeur contre les plus faibles. Comme le fait remarquer Corinne Pierreville dans *Gautier d'Arras L'autre Chrétien* :

« La violence de Keu paraît d'autant plus choquante qu'elle est employée à mauvais escient. Il s'en prend à ceux que la chevalerie a pour mission de protéger au lieu de mettre sa force au service d'une noble cause. »<sup>96</sup>

Enfin, un dernier épisode, tiré d'*Érec et Énide*, met bien en lumière le jeu de contraste entre Keu le discourtois et, ici, Érec le très courtois<sup>97</sup>. Keu, monté sur le cheval de Gauvain et ayant emprunté par jeu les armes du neveu du roi, rencontre, sans le reconnaître, Érec. Celui-ci est blessé et Keu souhaite vivement le faire rejoindre la cour. Érec refuse mais le sénéchal s'entête et menace physiquement Érec. Le combat s'engage :

Li uns contre l'autre ganchist,  
mes Erec de tant se franchist,  
por ce que il desarmez iere ;  
de sa lance torna desriere  
le fer, et l'arestuel devant. (v. 4021-4025)

Bien que le sénéchal se soit montré agressif et a souhaité se battre, Érec prend en compte l'absence d'armure de Keu (« *il desarmez iere* ») : un coup direct causerait une blessure voire se révélerait mortel. Érec, plein de courtoisie, détourne (« *de sa lance torna desriere* ») suffisamment son coup pour que le résultat soit une simple chute de cheval pour Keu ; plus de rire que de mal au final. Cette démonstration de la courtoisie d'Érec se poursuit lorsque, selon la coutume, le vainqueur s'empare du cheval dépourvu de cavalier. Keu avoue que le cheval n'est pas le sien et prie Érec de le rendre à son légitime propriétaire :

Erec respont : “Vasax, prenez,  
le cheval, si l'en remenez :  
des qu'il est mon seignor Gauvain,

---

96 PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d'Arras L'autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 161.

97 Notre analyse de ce passage doit grandement aux remarques de HERMAN, Harold J. « Sir Kay, seneschal of king Arthur's court », dans *Arthurian Interpretations*, volume 4, n° 1, automne 1989, p. 1-31.

n'est mie droiz que je l'en main." (v. 4047-4050)

Érec accepte sans condition, au nom même du droit, de rendre le cheval à Gauvain. Au regard des chevaliers moins scrupuleux qu'Érec a pu rencontrer et rencontrera après cet épisode, un tel comportement ne peut être qu'admiré.

En plus de son tempérament impulsif, Keu est caractérisé par son agressivité verbale. Bien que le terme ne soit pas employé par Chrétien de Troyes, les paroles du sénéchal sont ironiques. Cette modalité discursive, comme nous l'avons rappelé, n'est pas bien vue au temps de Chrétien de Troyes mais n'est pas un péché de la langue. Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'ironie :

« Hérité[e] de la tradition rhétorique latine [constitue] l'un des tropes de l'allégorie, la technique grâce à laquelle une parole ou une phrase signifie le contraire de ce qu'elle affirme formellement »<sup>98</sup>

Depuis l'étude de Peter Haidu, *Aesthetic distance in Chrétien de Troyes : Irony and Comedy in Cligès and Perceval*, la critique s'accorde à reconnaître qu'une part du style du romancier champenois repose sur une distanciation ironique<sup>99</sup>. Après lui, Philippe Ménard consacre une étude de fond aux manifestations du rire et du sourire dans laquelle il note :

« L'importance de l'ironie est plus manifeste dans le roman courtois que dans la littérature épique. La diversité des aventures romanesques, l'abondance des personnages secondaires à la verve railleuse [...] expliquent que nos textes présentent un grand nombre de flèches ironiques »<sup>100</sup>

Keu est donc au sein de la cour celui qui parle ironiquement. Or, pour reprendre les mots d'Arié Serper « l'ironie est une forme de critique »<sup>101</sup>. Dès lors, Keu et ses interventions acquièrent un nouveau rôle, le sénéchal « démystifie l'idéalisation courtoise »<sup>102</sup> de la cour arthurienne. Une preuve tangible de cette posture critique apparaît nettement dans *Le Conte du Graal* lors du célèbre épisode des trois gouttes de sang. Arthur reçoit depuis un moment les prisonniers que Perceval lui

---

98 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 270

99 En plus de la célèbre étude de Haidu, voir aussi LARANJTINHA, Ana-Sofia, « L'ironie comme principe structurant chez Chrétien de Troyes », (traduction et adaptation de la thèse de l'auteur : *Do mito à literatura e do carnaval à ironia – os heróis e a realza no « Conte del graal » de Chrétien de Troyes*, Lisbonne, 1995), dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, tome 41, p175-182.

100 MÉNARD, Philippe, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois français au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève (Suisse), Droz, 1969, p. 447-448.

101 SERPER, Arié, « Le concept d'ironie de Platon au moyen âge », communication lors du 37 congrès de l'Association internationale des études françaises ; *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1986, n°38, p. 7-25.

102 PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d'Arras L'autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 148.

envoie. N’y tenant plus, le roi décide de se mettre en route pour aller à la rencontre du jeune homme. Par hasard, un matin, un chevalier mystérieux est aperçu. Arthur envoie, à la rencontre de l’inconnu, Sagremor puis Keu qui échouent à faire venir le chevalier anonyme auprès d’Arthur. Gauvain se propose alors et ce n’est pas pour plaire à Keu :

Ha ! mes sire Gauvain,  
vos l’amanroiz ja par la main,  
le chevalier, mes bien li poist.  
Bien le feroiz, se il vos loist  
et la baillie vos remaint.  
Ensi en avez vos pris maint.  
Qant li chevalier sont lassez  
et il ont fet d’armes assez,  
lor vet au roi congié requerre  
que l’an li lest aller conquerre ! [...]  
N’an di rien por vos anseignier,  
mes bien le savroiz apleignier  
si com an aplaigne le chat,  
et l’an dira : “ Or se combattant  
mes sire Gauvains durement.” (v. 4337-4346 et 4375-4379)

Dans cette diatribe ironique, Keu attaque l’habituelle courtoisie de Gauvain : le neveu du roi profite des efforts des autres qui auront fatigué le chevalier, dès lors plus prompt à écouter qu’à combattre. Le sénéchal remet en cause la vaillance de Gauvain qui parvient à ses fins non par l’épée mais par les paroles, et qui jouit cependant de l’aura d’un grand combattant. Ce reproche reviendra dans la bouche de Keu aux vers 4494 à 4507 lorsque Gauvain reviendra triomphant, Perceval à ses côtés.

Un autre passage met en scène les subtilités courtoises de Gauvain qui frisent la perfidie. Dans *Érec et Énide*, le héros, blessé, retrouve par hasard la cour d’Arthur. Keu rencontre Érec sans le reconnaître. Voyant le chevalier en difficulté, le sénéchal l’invite mais se montre trop insistant. Keu engage un combat qu’il perd. Le sénéchal revient auprès d’Arthur et fait son rapport. Gauvain est alors mandaté pour que ce chevalier en détresse vienne à la cour. Érec refuse poliment et Gauvain, tout en cheminant avec le chevalier, envoie un valet dire au roi de faire déplacer les tentes de telle sorte que par la force des choses Érec aille littéralement à la rencontre du roi et de son campement :

Tant ont a parler entandu  
que tuit li tref furent tandu  
devant aus, et Érec les voit ;  
herbergiez est, bien l'aparçoi.  
“Haï ! Fet il, Gauvain, haï !  
Vostre granz sans m'a esbahi” (v. 4121-4126)

Dans le passage cité, ce n'est pas Keu qui commente l'action de Gauvain, mais Érec. Il se reconnaît « *esbahi* » c'est-à-dire « trompé » ! Certes, Gauvain a agi pour le bien du héros mais contre la volonté d'Érec qui ne souhaitait pas s'arrêter à la cour. Cette courtoisie du neveu d'Arthur semble bien discutable, et, comme l'indique Charles Foulon, relève en un sens d'une « *gaberie* »<sup>103</sup>. Nous comprenons donc que le sénéchal, qui s'y connaît en « *gab* », ne se prive pas dans *Le Conte du Graal* d'invectiver Gauvain sur son comportement courtois. N'oublions pas que Gauvain est perçu, particulièrement dans son rapport aux femmes, comme un séducteur : or l'étymologie nous rappelle que « séduire » c'est aussi bien « amener à soi » que « mener à part, hors du (bon) chemin ». Cette scène d'*Érec et Énide* illustre pleinement ces significations du verbe.

Mais le rôle de critique de Keu nous semble aller plus loin que d'attaquer Gauvain sur son habitude de “beau parleur”. Le sénéchal semble ne pas supporter le mensonge ou à tout le moins les paroles légères. Autrement dit, pour Keu, la vérité importe plus que les manières pour le dire et, comme le signale Dominique Boutet :

« *Le terme même de vérité, en védique comme en avestique, exprime étymologiquement « que le vrai est ce qui existe, ce qui est positif et non illusoire », mais aussi « que le vrai est ce qui est conforme à l'ordre, ordre du monde ou de la société . Mentir c'est donc méconnaître ou altérer l'ordre. Dire la vérité ou la faire proférer, c'est maintenir cet ordre ou permettre son rétablissement. La perspective indo-européenne peut ainsi favoriser l'interprétation d'un personnage comme celui de Keu »*<sup>104</sup>

Nous avons déjà fait appel aux mythes indo-européens pour donner du sens au personnage de Keu. Il nous semble donc pertinent d'y faire à nouveau appel pour interpréter Keu et son rapport au langage. À notre avis, c'est dans *Le Chevalier au Lion* qu'apparaît le mieux cet attachement du

---

103 FOULON, Charles, « Le rôle de Gauvain dans *Érec et Énide* » dans *Annales de Bretagne*, tome 65, n° 2, 1958, p. 147-158.

104 BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 260.

sénéchal à la vérité : par deux fois, Keu explose verbalement contre ce qui lui semble être un mensonge ou au moins des paroles prononcées inconséquemment<sup>105</sup>.

Le premier épisode du roman dans lequel Keu se montre acerbe se situe au début du *Chevalier au Lion*, lorsque Calogrenant entame la narration de sa mésaventure. Curieuse d'entendre le récit, la reine Guenièvre se glisse discrètement dans le petit cercle d'auditeurs qui s'est constitué autour de Calogrenant. Le chevalier salue alors la reine et déclenche l'ire du sénéchal :

Par Deu, Qualogrenant,  
molt vos voi or preu et saillant,  
et certes molt m'est bel quant vos  
estes li plus courtois de nos ;  
et bien sai que vos le cuidiez,  
tant estes de san vuidiez.  
s'est droiz que ma dame le cuit  
que vos avez plus que nos tuit  
de corteisie et de proesce :  
ja le leissames por peresce,  
espoir, que nos ne nos levames  
ou por ce que nos deignames.  
Mes par Deu, sire, nel feïsmes,  
mes por ce que nos ne veïsmes  
ma dame, ainz fustes vos levez. (v. 71-85)

De prime abord, Keu semble distribuer, comme à son habitude, sa mauvaise humeur à tout le monde mais une attention précise au texte démontre que le sénéchal reproche à Calogrenant l'inanité de son geste : il n'est pas le plus courtois comme il pourrait le faire croire. D'une part, parce que si lui seul a pu saluer la reine c'est que personne d'autre ne l'a vue venir (v. 83-85) et d'autre part, Calogrenant réagit mécaniquement et non de cœur : c'est ainsi qu'il faut comprendre, à notre sens, la formule « *de san vuidiez* » (v. 76). Il n'est pas simplement un « écervelé » comme le rend la traduction de Claude Buridant et Jean Troitin mais aussi une personne dénuée (« *vuidiez* », vide) de « *sen* » c'est-à-dire de la (bonne) signification des choses. Malheureusement pour le sénéchal, la

---

105 Nous prenons grandement appui ici sur les remarques de Joan Tasker GRIMBERT ; voir notamment le chapitre 2 de « *Yvain* » dans *le miroir, une poétique de la réflexion dans le « Chevalier au lion » de Chrétien de Troyes*. Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, collection « Purdue Univers. Monogr. in Romance Lang. », 1988 et son article « On the prologue of Chrétien de Troyes's *Yvain*. Opening function of Keu's Quarrel » dans *Philological Quarterly* n°64, 1985, p.391-398.

présentation négative dont il souffre dès sa deuxième apparition (v. 69 – 70) n'incite pas ses compagnons à réfléchir au sens de ses paroles. Chrétien de Troyes se montre ici d'une grande subtilité : son narrateur, qui prend en charge la présentation de Keu aux vers précédemment rappelés, semble plus adopter un point de vue externe qu'omniscient. Dans cette optique, le narrateur partage l'opinion communément admise au sujet du caractère de Keu (et ne décrit donc pas positivement le sénéchal tel que Dieu peut le voir). Or en faisant parler ironiquement le sénéchal, Chrétien de Troyes semble attirer l'attention de son auditoire sur l'importance d'opérer un décalage – et donc un mouvement interprétatif – entre l'être et le paraître : Keu se montre acerbe et moqueur mais il serait plutôt un vecteur de la vérité. Le bon lecteur ne doit pas s'arrêter à ce qui (ap)paraît mais doit plutôt aller au-delà pour que le vrai sens se fasse jour. Une lecture trop hâtive ou trop proche du sens premier n'offre pas le temps d'une interprétation, tout comme le geste de Calogrenant relève plus de l'automatisme que de la véritable courtoisie.

Le second épisode dans lequel Keu s'emporte apparaît immédiatement après la fin du récit de Calogrenant. Yvain annonce son intention de partir venger son cousin. Keu une fois encore explose verbalement :

Bien pert que c'est après mangier,  
fet Kex, qui teire ne se pot :  
plus a paroles an plain pot  
de vin qu'an un mui de cervoise ;  
l'en dit que chaz saous s'anvoise.  
Aprés mangier, sanz remüer,  
vet chascuns Loradin tüer,  
et vos iroiz vengier Forré !  
Sont vostre panel aborré  
et voz chauce de fer froiees  
et vos banieres desploiees ?  
Or tost, por Deu, mes sire Yvain,  
movroiz vos enuit ou demain ?  
Feites le nos savoir, biax sire,  
quant vos iroiz an cest martire,  
que nos vos voldrons convoier ;  
n'i avra prevost ne voier  
qui volantiers ne vos convoit.

Et si vos pri, comant qu'il soit,  
n'en alez pas sanz noz congiez.  
Et se vos anquenuit songiez  
malvés songe, si remenez ! (v. 590-611)

L'ironie est perceptible immédiatement et culmine dans la pointe assassine sur le mauvais songe qui inciterait à renoncer à une entreprise jugée inconsidérée car due à la boisson. Il semble que le sénéchal veuille par sa moquerie montrer la dangerosité de tels propos lancés après repas qui relèvent du « *gab* » au sens de « fanfaronades »<sup>106</sup> ! Le danger de ces paroles légères réside dans le fait qu'elles altèrent la valeur d'un chevalier, « dans un monde où la réputation de chacun repose sur ce qu'il dit et ce que les autres disent de lui »<sup>107</sup>. Se vanter constitue une faute grave, la *iactantia*, car sans garde-fou n'importe qui peut être crédité d'exploits inventés et ainsi briller en société<sup>108</sup>. Keu prend sur lui ce rôle de garde-fou. Le sénéchal atteint alors une dimension supplémentaire : il n'est plus uniquement le médium faisant advenir la vérité, il met à l'épreuve, au sens étymologique, Yvain. Autrement dit Keu éprouve le héros du *Chevalier au Lion* qui doit dès lors faire coïncider ses paroles avec ses actions et ainsi s'assurer de montrer son être véritable, au sens littéral de l'adjectif. C'est pourquoi les propos de Keu sont si violents car, comme le dit Chales Méla :

« La méchanceté fait mal, parce qu'elle touche au vif ; la vérité a le goût de l'amertume. Le sénéchal ignore la complaisance, son agressivité n'est pas de compagnie : il prend au mot l'audacieux. [...] A ce jeu personne n'est à l'abri. Le sarcasme d'un autre met aux prises avec soi : dans l'insulte et le rire de Keu, le héros prend la mesure de son engagement. »<sup>109</sup>

Yvain n'a plus le choix : s'il quitte la cour, ce sera pour accomplir ses paroles. Sans quoi, il sera à nouveau l'objet des sarcasmes de Keu. Le héros le sait et le texte rappelle par deux fois combien l'insulte de Keu l'a piqué au vif<sup>110</sup>. Mais Yvain semble oublier que manquer à sa parole fait d'un chevalier un parjure, ou à tout le moins un menteur. Or c'est l'un des quatre termes par lequel Laudine, par la voix de son envoyée à la cour d'Arthur, qualifie Yvain :

Si dist que sa dame salue

---

106 GRIGSBY, John L., « Le *gab* dans le roman arthurien français », dans *Actes du 14<sup>ème</sup> Congrès International Arthurien*, 1985, p. 257-272.

107 CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 250-251

108 Au sujet de la « *iactantia* », voir CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 265-273.

109 MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal : La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 47.

110 *Le Chevalier au Lion*, vers 894-895 et 1352-1359.



le roi et mon seignor Gauvain  
et toz les autres, fors Yvain,  
le mançongier, le guileor,  
le desleal, le tricheor,  
qu'il l'a guilee et deceüe (v. 2718-2723)

Keu n'est donc que le catalyseur des enjeux du *Chevalier au Lion* et ses paroles mordantes doivent interpeller notre esprit d'interprétation afin de ne pas rester au sens premier des mots ou des actes. Goûtons donc la subtilité de Chrétien de Troyes quant à l'emploi de son si sarcastique sénéchal à la langue vipérine.

Ce rôle de « testeur d'homme »<sup>111</sup> paraît plus évident dans *Le Conte du Graal* car le héros du roman n'est autre qu'un « nice », un jeune premier pourrait-on dire, qui doit donc faire ses preuves. La première rencontre entre Perceval et Keu est d'ailleurs placée sous le signe de l'ironie. Le jeune Gallois n'a qu'une idée en tête : être adoubé par Arthur. Aussi se met-il en route pour la cour du roi. Tout au long du chemin, il accumule les erreurs tant il est préoccupé par son seul désir d'être fait chevalier. Si Keu n'est pas au courant, bien sûr, des maladroites précédentes, le sénéchal n'en constate pas moins le manque de manières de Perceval lorsque ce dernier se présente devant Arthur : Perceval entre dans la grande salle du palais d'Arthur sur son cheval, salue à peine le roi et fait tomber le chapeau du souverain. Alors qu'Arthur prie Perceval de descendre de sa monture, le jeune homme discute la demande royale avant d'ajouter une dernière réclamation : obtenir les armes du Chevalier Vermeil que Perceval n'a pas perçu comme un ennemi d'Arthur. Cette dernière requête provoque la colère de Keu :

Amis, vos avez droit.  
Alez les prandrë orandroit,  
les armes, car eles sont voz.  
Ne feïstes mie que soz  
qant por ce venistes ici.  
– Kex, fet li rois, por Deu merci  
trop dites volantiers enui,  
si ne vos chaut onques a cui.  
A prodome est ce mout lez vices.

---

111 Nous traduisons l'expression employée par SAYERS, William, « Kay the Seneschal, Tester of Men : the evolution from archaic function to medieval character », dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, volume 59, 2007, p. 375-401.

Se li vaslez est fos et nices,  
s'est il espoir mout gentix hom ;  
et se ce li vient d'aprison,  
qu'il ait esté a vilain mestre,  
ancor puet preuz et saiges estre. (v. 1001-1014)

L'ironie des paroles n'est pas perçue par Perceval. Ce qui explique qu'Arthur tance son sénéchal : celui-ci, comme à son habitude, parle sarcastiquement mais ne tient pas compte de son interlocuteur. La réplique d'Arthur met en relief le manque d'éducation de Perceval : le jeune Gallois n'est pas à même de décrypter l'ironie de Keu. Le roi sait que le Chevalier Vermeil ne cédera ses armes qu'au prix du sang et le roi ne croit pas que Perceval soit en mesure de gagner contre son adversaire – le jeune homme manque d'éducation tant pour ce qui est de l'étiquette que du métier des armes.

Ce qui suit est aussi important que les interventions de Keu et d'Arthur. Alors que Perceval quitte la cour d'Arthur, il croise une jeune fille qui lui prédit, en riant, une grande destinée. Le fou de la cour renchérit en disant qu'une autre prophétie avait annoncé que la jeune fille ne rirait pas avant d'avoir rencontré le plus grand de tous les chevaliers. Keu, hors de lui, gifle la pucelle au point de la renverser et boute d'un coup pied le fou qui tombe dans une cheminée où il se brûle. C'est un épisode énigmatique (v. 1032-1060) tout empreint de violence et de prophétie que cette altercation de Keu contre la pucelle qui rit et contre le fou poussé dans le feu. Deux hypothèses s'offrent à nous pour interpréter ce passage. Premièrement, faut-il rattacher cette réaction de Keu aux explosions verbales contre Calogrenant et Yvain dans *Le Chevalier au Lion* ? Autrement dit, Keu s'élèverait-il ici, très violemment, contre ce qu'il juge être des paroles inconséquentes car éloignées de la vérité factuelle ? C'est possible. À moins que son intervention violente ne soit un moyen de s'assurer que la prophétie se réalise ? En effet, bien qu'il ne montre rien, Perceval a bien vu la scène. Il s'en va en dehors du palais d'Arthur, défie et tue le Chevalier Vermeil. Ce premier exploit a pour témoin Yonet qui est chargé par Perceval lui-même de transmettre une promesse à la jeune fille giflée par Keu : Perceval la vengera. Nous savons que cette promesse est réitérée six fois avant de se concrétiser. L'ironie de Keu n'a-t-elle pas contribué à obliger (dans tous les sens du terme) Perceval ? Celui-ci a entamé un parcours chevaleresque qui doit le rendre digne de la cour d'Arthur. C'est ce qui fait dire à Pierre Gallais dans *Perceval et l'initiation* :

« Au fond, c'est le sénéchal Keu qui se trompait le moins : Keu dit tout ce qu'il pense, et il y a, dans les scories, des parcelles de vérités ; nous savons depuis Érec, que, sous ses dehors rugueux et malgré ses élans

*intempestifs, il n'est point dépourvu d'intuition ; or ici, il semble avoir compris que Perceval était, dans le présent état des choses, irréductible et inassimilable [pour la cour]. »<sup>112</sup>*

Keu semble bien un « testeur d'homme ». Ce rôle, d'ailleurs, qui prend un tour concret par ses propos fielleux, va dans le sens de sa fonction de sénéchal. Parmi ses prérogatives, le sénéchal se doit de protéger le roi contre les inopportuns et autres quémandeurs. Il est le « troisième rempart de la personne royale »<sup>113</sup>, c'est-à-dire l'ultime protection ! C'est cet aspect de gardien qui fait dire à Philippe Walter qu'à travers le sénéchal Keu survit la figure celtique du druide portier<sup>114</sup> à qui « incombe, non pas d'agir, mais de renseigner minutieusement le roi sur tous ceux qui [...] veulent pénétrer dans son territoire »<sup>115</sup>.

Dernier point au sujet de l'ironie du personnage, elle peut s'interpréter comme un aiguillon au service de la bonne santé morale et physique des chevaliers de la cour d'Arthur. En effet la défiance que suscite le sénéchal, bien exprimée aux vers 2806-2809 et 2813-2815 du *Conte du Graal*, maintient les membres de la cour arthurienne sur le qui-vive pour éviter d'être l'objet des sarcasmes de Keu. Ainsi, reste-t-il symboliquement le nourricier de la cour, c'est-à-dire celui qui renouvelle les forces vives des chevaliers d'Arthur. Nous nous rallions à la remarque faite par William Sayers sur le caractère si particulier de Keu qui ne prend sens, pour ce critique, qu'au regard de sa fonction d'officier royal :

*« In the subsequent European roman tradition, Cei's archaic function is transformed, interiorized, in Kay's personality, as the critical steward becomes the querulous seneschal, with his original verbal skills deployed in a different register and prompted by different motivation. With primary role occluded Kay becomes both more complex and less comprehensible »<sup>116</sup>*

Une fois encore, nous pouvons apprécier l'art subtil de Chrétien de Troyes de redéployer l'héritage de Wace et de Monmouth qui ont fait de Keu le sénéchal d'Arthur. Pour le romancier champenois, cette donnée dépasse le cadre formel attendu ; l'auteur donne un sens profond au personnage. Nous pouvons remarquer sa clairvoyance quant au rôle qu'il souhaite assigner à Keu :

---

112 GALLAIS, Pierre, *Perceval ou l'initiation. Essais sur le dernier roman de Chrétien de Troyes, ses correspondances « orientales » et sa signification anthropologique*, Paris, Éditions du Sirac, 1972, p. 44.

113 Nous traduisons ; la formule d'origine se trouve dans SAYERS, William, « Kay the Seneschal, Tester of Men : the evolution from archaic function to medieval character », dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, 59, 2007, p. 383.

114 WALTER, Philippe, *Dictionnaire de mythologie arthurienne*, Paris, Imago, 2014 ; article « Keu », p. 230-231.

115 GUYONVARCH, Christian et LE ROUX, Françoise, *Les Druides*, Rennes, Ouest France Éditions, 1986, p. 103.

116 SAYERS, William « Cei, Unferth and Access to the Throne » dans *English Studies*, volume 90-2, Avril 2009, p.127-141. La citation est en page 138.

rien n'est dû au hasard et nous affirmons même, à l'opposé de ce qu'avance Peter Noble dans son article « Kay the seneschal in Chrétien de Troyes an his predecessors », que le romancier champenois a construit un personnage cohérent et développé. Son ironie ne le cantonne pas à la simple fonction de repoussoir, d'opposant discourtois et de pécheur par la langue. Au contraire, parce qu'il devient contrepoint, il porte un sens profond où surgit peut-être la figure même de l'auteur qui n'est pas dupe du monde qu'il invente :

*« Chrétien le présente comme la contrepartie de ce monde régi par “l'idéal chevaleresque”, comme un contrepoint à la perfection, à l'extraordinaire. Keu est l'opposition qui ne vient pas de l'extérieur mais qui surgit de l'intérieur même du monde contre lequel il se permet d'exercer l'ironie. Il n'est pas le “méchant”, l' “adversaire”, l' “ennemi”, en définitive il n'est pas l' “étranger” ; il est le frère [de lait] d'Arthur qui critique – au moyen de la parole – le monde dont il fait partie. Peut-être que derrière la fonction de Keu se cache aussi la possibilité d'être un représentant de la voix “dissidente” de Chrétien de Troyes, une possibilité d'ironie, d'une prise de distance intelligente pour l'artiste qui vit aussi dans et par la Cour. »<sup>117</sup>*

Dans cette deuxième partie, nous avons cherché à comprendre et si possible à expliquer le deuxième paradoxe constitutif du sénéchal Keu. Il est un personnage important de la cour arthurienne et nous nous attendons à ce qu'il adopte un comportement respectant les valeurs défendues par Arthur et ses chevaliers. Mais il n'en est rien : Keu se montre impulsif et même hautement agressif verbalement. Cette langue fielleuse est reconnue (et redoutée) par toute la cour comme un trait indépassable du caractère de Keu. C'est une nouveauté introduite par Chrétien de Troyes ; une nouveauté déroutante car nulle part l'auteur ne donne de cause explicite à cette langue fielleuse. Au mieux, selon certains critiques, le romancier glisse discrètement des éléments qui feraient de Keu un bilieux au sens de la théorie “médicale” des humeurs. Keu possède un excès de bile qui influe sur son comportement et le rend prompt à déverser sa mauvaise humeur sous la forme de violentes invectives. Un autre pan de la critique voit dans Keu un cousin romanesque des figures comme Loki, Briciu ou Syrdon et interprète alors le sénéchal comme un avatar d'un type mythologique indo-européen paradoxalement en marge et pleinement intégré (parce qu'utile) à la société divine ou héroïque qu'il sert. En marge, c'est d'une grande évidence : Keu l'est par ses traits discourtois. Ce caractère négatif lui confère aussi une valeur didactique. Il est un contre-modèle courtois ne faisant jamais (ou presque jamais) montre de mesure, une vertu essentielle de la courtoisie. Le sénéchal est en outre un contre-exemple chrétien : sa manière d'utiliser le langage le

---

117 ALVAREZ, Vicenta Hernandez, « El senescal Keu. Necesidad funcional del personaje en las novelas de Chrétien de Troyes », in *Actas del II coloquio sobre los estudios de filología francesa en la universidad española*, Castille – La Manche (Espagne), 1996 ; p. 213 . Nous soulignons.

condamne moralement. Cette condamnation s'appuie bien sûr sur les Écritures mais s'inscrit aussi dans un débat théologique naissant à l'époque de Chrétien de Troyes, les péchés de la langue. Keu semble donc l'incarnation, sous la plume du romancier champenois, d'emplois fautifs du langage. Néanmoins, ce rôle évident ne saurait être totalement satisfaisant : Chrétien de Troyes est d'une grande subtilité et charge ses textes d'un message polysémique. Le rôle de contre-modèle du sénéchal doit être rapproché de la déchéance que l'auteur fait subir au personnage par rapport à ses sources : Chrétien de Troyes a fait le choix, nous semble-t-il, d'élaborer Keu en personnage contrastant (autant que contrasté). Dès lors il faut interpréter les interventions de Keu à la lumière de l'ironie qui est toujours à double tranchant. Une autre voie s'ouvre alors. Par son comportement impulsif, Keu met en valeur les bonnes manières courtoises. Si nous faisons fi de la tonalité agressive pour nous concentrer sur le sens de ses propos, ceux-ci contiennent quelques vérités – lesquelles, comme dit l'adage, ne sont pas toutes bonnes à dire ou plutôt à entendre ! Keu montre dès lors que Gauvain n'est peut-être pas le grand chevalier que nous connaissons mais un “beau parleur” qui sait se mettre en valeur au bon moment et connaît les bonnes astuces – un mot ambivalent au Moyen-âge. Keu, malgré le fiel qu'il crache, défend ardemment la vérité et ne sait retenir sa langue lorsqu'il constate qu'un chevalier se vante ou perd le sens profond de ce qu'il fait. En cela, et c'est la dernière fonction à accorder à l'ironie mordante de Keu, il se montre aussi « testeur d'homme » : ses paroles éprouvent, au sens premier du terme, celui qui en est la cible. Cette dernière fonction soulève alors une dernière interrogation au sujet du sénéchal : s'il est bien cet expérimentateur de la valeur chevaleresque des personnages de la cour arthurienne, ne devrait-il pas être un personnage de premier plan ? Contrairement à Gauvain, le sénéchal semble être en retrait de la narration, mais cette discrétion ne cache-t-elle pas en réalité une place plus importante qu'il n'y paraît ?

### III/ Keu, un discret mais nécessaire moteur narratif

Le troisième et dernier paradoxe concernant le sénéchal tient à sa place dans la narration. L'écrivain champenois semble avoir pris le temps de déployer son personnage pour qu'il gagne en présence d'une œuvre à l'autre ; présence qui atteint un haut degré dans *Le Chevalier de la Charrette* et *Le Chevalier au Lion*, où Keu est un personnage pivot. Mais quel lien le sénéchal entretient-il avec l'intrigue et le héros ? Dans quel dispositif narratif Chrétien de Troyes a-t-il placé son personnage ? En tenant compte de son art de la « *conjointure* », nous savons que le romancier champenois ne conduit pas son œuvre au gré de caprices narratifs mais bien avec une pensée créatrice mûrement réfléchie. Nous aurons à cœur, dans cette dernière partie, de mettre en lumière l'usage narratif du personnage du sénéchal Keu, secondaire mais essentiel.

#### 1) Un rôle crescendo dans l'œuvre et dans chaque roman

Une brève recension par roman des épisodes dans lesquels Keu apparaît montre une très nette différence entre les deux premiers romans, *Érec et Énide* et *Cligès* où le sénéchal est réellement un personnage secondaire, voire effacé et les trois derniers romans (*Le Chevalier de la Charrette*, *Le Chevalier au Lion* et *Le Conte du Graal*) dans lesquels le sénéchal Keu est grandement présent. Nous y voyons un choix de la part de Chrétien de Troyes. Malgré de petits indices qui permettent d'avancer une telle hypothèse, il est difficile de dire si l'auteur champenois avait en tête l'ensemble de son œuvre dès *Érec et Énide*, néanmoins nous pensons que le déséquilibre quant à la présence de Keu est le signe d'un lent déploiement du personnage au sein de la création du romancier. Le sénéchal Keu a donc été pensé et rien n'a été le fruit du hasard ou de nécessités narratives comme l'avance parfois la critique. Keu entre dans un dispositif : nous avançons que le premier indice validant cette idée est la présence de plus en plus importante du personnage au fur et à mesure des romans.

*Érec et Énide* en tant que premier roman semble permettre à Chrétien de Troyes d'aborder la légende arthurienne à sa manière. Le sénéchal Keu n'y est présent que quatre fois<sup>118</sup> avec deux épisodes où il est pleinement acteur. La majorité des situations où Keu est mentionné relève du factuel : le personnage appartient au décorum de la cour d'Arthur. Si le premier des deux épisodes importants montre Keu accomplissant son office de sénéchal, le second est d'intérêt car il s'agit du moment où Keu, ayant retrouvé Érec par hasard, tente de l'inviter à la cour mais n'y parvient pas.

---

118 *Érec et Énide*, 312-320 ; 1085-1136 ; 1503 ; 3937-4053.

Cet épisode des vers 3937 à 4053 contient des éléments en germe qui éclore dans les trois derniers romans de Chrétien de Troyes : l'impulsivité du sénéchal, son manque de manières courtoises, son comportement quelque peu erratique. Le début de carrière du personnage est timide mais cela ne nous semble guère surprenant : l'auteur champenois débute son œuvre, il doit s'inscrire dans une tradition sans heurter son public, vraisemblablement coutumier d'un certain cadre arthurien.

Le deuxième roman de Chrétien de Troyes constitue une audace : *Cligès* place une bonne part de son action non dans l'Angleterre arthurienne mais dans l'empire byzantin. De plus, alors que les autres romans se concentrent sur un seul héros (ou couple héroïque), *Cligès* narre les aventures et mésaventures chevaleresques et courtoises d'Alexandre et Soredamor, sœur de Gauvain, puis celles de Cligès, le fils issu de cette union, et de Fénice, princesse impériale allemande, aimée par Cligès mais convoitée par l'oncle de ce dernier, Alis. Ce roman repose sur deux motifs. Le premier, mineur, est la reprise par Arthur de ses propres terres, menacées par la trahison du comte Angrès qui avait en garde le royaume pendant qu'Arthur et sa cour se rendaient en Petite Bretagne. Le second motif, majeur et central, se construit autour du triangle amoureux Cligès-Fénice-Alis et a été interprété comme une réponse de Chrétien de Troyes à la problématique tristanienne qui connaît alors un retentissant succès littéraire parmi l'auditoire aristocratique européen. Autrement dit, *Cligès*, avec ce trio "amant, aimé, maîtresse", peut se lire comme un anti-Tristan : le romancier champenois propose le même motif mais trouve une réponse différente. Il refuse la solution de l'adultère dont se rendent coupable Tristan et Yseult dans les romans éponymes. Quelle place pour Keu dans ce roman ? Aucune. Le sénéchal est purement et simplement absent du roman ! Pour Ana Sofia Laranjinha cette situation ne constitue en rien une surprise :

« *Sa mauvaise parole est fréquemment le ressort qui déclenche l'action. Ce n'est donc pas un hasard si le seul roman de Chrétien où Keu soit absent est Cligès : la guerre qui se déroule dans cette œuvre suffit pour motiver l'action.* »<sup>119</sup>

Si cet argument permet de confirmer l'importance narrative du sénéchal Keu, nous pensons que cette absence du personnage peut être justifiée par deux autres arguments. Il faut avoir en tête que le sénéchal, au XII<sup>ème</sup> siècle, a de telles prérogatives qu'il apparaît comme « le second

---

119 LARANJINHA, Ana Sofia, « L'ironie comme principe structurant chez Chrétien de Troyes », (traduction et adaptation de la thèse de l'auteur : *Do mito à literatura e do carnaval à ironia – os heróis e a realza no « Conte del graal » de Chrétien de Troyes*, Lisbonne, 1995) dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, tome 41, p. 181.

personnage du royaume après le souverain, une sorte de vice-roi investi de tous les pouvoirs »<sup>120</sup>. Il serait donc logique qu'en l'absence d'Arthur ce soit Keu qui assure la régence. Mais dans un tel cas, la trahison du comte Angrès<sup>121</sup> ne peut avoir lieu. Cela nuit donc au développement narratif car le siège mené contre le traître permet à Alexandre, père de Cligès, de triompher et d'épouser Soredamor. Keu est un personnage moralement discutable mais n'est pas un traître – une telle situation arrive bien après les romans de Chrétien de Troyes et dans un roman isolé, du reste. En outre, construire *Cligès* comme un anti-Tristan<sup>122</sup> nécessite de supprimer tous les éléments qui rappelleraient, ou plus exactement qui pourraient faciliter, l'adultère de l'histoire originale. Or Keu (et à travers lui la figure du sénéchal) fait partie de l'histoire de Tristan et Yseult. La génétique de la légende tristanienne est complexe mais il apparaît que le personnage de Keu est rattaché à cette histoire dès les origines. Il existe un texte fragmentaire gallois tardif (XIV<sup>ème</sup> siècle), la *Ystorya Trystan*, qui met en scène le couple adultère aidé par Keu. Rachel Bromwich qui a travaillé sur ce texte reconnaît qu'il conserve, avec d'autres textes de l'époque, des éléments originaux d'une tradition parallèle à celle déployée sur le continent :

« *The fifteenth-century Triads, the allusions by poets and the Ystorya Trystan all testify to an imaginative elaboration of the 'Tristan' story in Wales which appears to owe quite as much to the indigenous resources of the literary tradition as it does to the external stimulus it received from French Romances* »<sup>123</sup>

De plus, le *Tristan* de Bérout comme le fragment intitulé la *Folie* de Berne mettent en scène un sénéchal positif, Dinas de Dinan, qui aide le couple adultère. Keu et Arthur sont même mentionnés chez Bérout lorsque Yseult fait venir le haut roi de Bretagne pour arbitrer une fois pour toute le conflit qui l'oppose aux barons de Marc. Enfin, avançons comme dernier argument liant Keu à la légende tristanienne, le roman d'Eilhart von Oberg, *Tristrant*. D'après la critique, ce roman et celui de Thomas<sup>124</sup> partagent une source commune, l'*Estoire de Tristan*, texte aujourd'hui perdu. Eilhart von Oberg met en scène Keie/Keu comme adjuvant de l'adultère. En effet, Artus/Arthur et sa cour, suite à une chasse, doivent demander l'hospitalité à Marke/Marc. Tristrant, exilé, fait alors partie de la cour d'Arthur. Marke, s'il accueille courtoisement Arthur et sa cour, montre du dédain pour

120 LUCHAIRE, Achille, *Manuel des institutions françaises : période des Capétiens directs*, Paris, 1892, Genève (Suisse), réimpression Mégariotis Reprints, 1979, p. 521 (édition originale : tome 1, p. 178).

121 Cette idée est vraisemblablement inspirée de la trahison de Mordred dans l'*Historia Regum Britanniae*.

122 Pour rappel, Chrétien de Troyes n'en est pas à son premier essai d'apporter sa propre vision à l'amour adultère entre Tristan et Yseult. Dans le prologue de *Cligès*, l'auteur annonce qu'il a rédigé un roman « *del roi Marc et d'Ysalt la blonde* » (v. 5). Le titre évince le troisième sommet du triangle amoureux, Tristan !

123 BROMWICH, Rachel, « The Tristan of the Welsh » dans BROMWICH, Rachel *et alii*, *The Arthur of the Welsh, Arthurian legend in medieval Welsh literature*, Cardiff, University of Welsh Press., 1991, p. 220.

124 Selon Philippe WALTER, *Cligès* est une réponse au roman de *Tristan* par Thomas. WALTER, Philippe, *Chrétien de Troyes*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1997, p. 75-76.



Tristrant. Le roi Marke est si méfiant qu'au moment du coucher, il fait poser des pièges à loups sur le chemin menant à la chambre d'Isalde/Yseult. Malgré le danger, l'amant se présente à son aimée mais se blesse sur l'un des pièges. Il risque d'être découvert et mis à mort comme Marke l'a annoncé pendant le banquet. Keu intervient alors pour proposer que tous se blessent, flouant ainsi l'indice qui aurait permis de prouver la culpabilité de Tristrant<sup>125</sup>. Ajoutons enfin qu'Eilhart von Oberg appartient à la cour du duc de Saxe, Henri le Lion, dont l'épouse n'est autre que Mathilde d'Angleterre, demi-sœur de Marie de Champagne ! Il est plus que plausible que, reliées par des liens familiaux, les cours de Champagne et de Saxe aient échangé et que donc Chrétien de Troyes ait eu connaissance tant de *l'Estoire de Tristan* que du roman entrepris par son homologue allemand. Cet accès au matériau romanesque tristanien aurait pu nourrir la réflexion créatrice du Champenois et influencer son écriture de *Cligès*. En conclusion, nous avançons l'hypothèse que l'absence du sénéchal Keu dans *Cligès* a trois raisons : d'abord, sa présence n'est pas nécessaire au regard de l'argument narratif principal ; ensuite, sa fonction de sénéchal serait un frein à l'un des épisodes-clefs qui met en place l'intrigue ; enfin, c'est surtout dans une volonté de supprimer toute occasion de rendre possible un « adultère tristanien » que le sénéchal est absent de ce deuxième roman.

Peut-être que l'audace de *Cligès* a dérouté son auditoire (tout en affermissant sa force auctoriale) ; c'est pourquoi Chrétien de Troyes renoue, pour ses trois derniers romans, avec un univers entièrement arthurien au sein duquel il donne une place plus importante à Keu. C'est grâce au *Chevalier de la Charrette*, au *Chevalier au Lion* et au *Conte du Graal* que le sénéchal Keu acquiert cette image dépréciée de chevalier inapte et d'homme plein de fiel, mais aussi cette place de second rôle significatif et essentiel à l'intrigue. Keu est cité et/ou présent quatorze fois dans *Le Chevalier de la Charrette* ; dix fois dans *Le Chevalier au Lion* et dix-sept fois dans *Le Conte du Graal*. C'est largement plus que les quatre occurrences dans *Érec et Énide* et une telle présence interroge sur l'utilité du personnage dans le développement narratif. Autrement dit, comme exposé précédemment, l'office de sénéchal n'intéresse pas Chrétien de Troyes et le sénéchal remplit une fonction symbolique importante et ambivalente. Aussi pouvons-nous attendre d'une analyse narrative qu'elle livre une clef de compréhension quant au rôle assigné au personnage par l'auteur.

---

125 Immédiatement après cette proposition, Walwen/Gauvain, ami de Tristrant, soutient l'idée et se rend donc complice de l'adultère. Gauvain dans *Cligès* n'est pas exempt de ce soupçon de complicité d'un adultère du type de Tristan et Yseult : Gauvain est en effet l'oncle maternel de Cligès.

## 2) Keu, faiseur de héros

Le recensement exact des apparitions du sénéchal Keu fait apparaître une logique à ses interventions. Chrétien de Troyes a placé le sénéchal à des moments clefs de l'intrigue. Dans les trois derniers romans de l'auteur, le sénéchal concentre sa présence dans le premier tiers de chaque roman. Autrement dit, il appartient pleinement au lancement de l'aventure. Dans *Le Chevalier de la Charrette*, Keu est mis en scène dès la fin du prologue et le cadre spatio-temporel installé ; il est cité du vers 41 au vers 261 ! Il occupe donc toute la place de l'incipit avec, de fait, un rôle essentiel. En effet, Méléagant se présente à la cour d'Arthur affirmant retenir prisonnier de nombreux sujets du roi. Méléagant ajoute qu'il ne libérera ses captifs qu'à une condition : être défait par un chevalier d'Arthur. Ce champion du roi doit, en outre, avoir la garde de la reine. En cas de victoire de Méléagant, celui-ci emportera la reine et maintiendra enfermé les sujets d'Arthur déjà à sa merci. Arthur reste immobile, tout comme Gauvain et finalement l'ensemble des chevaliers présents. Seul Keu intervient. Non pour défier Méléagant mais pour quitter Arthur ! La suite du texte nous fait comprendre qu'il tient grief au roi de ne pas avoir été désigné d'office. Par le subterfuge du don en blanc, le sénéchal obtient ce qu'il voulait : Arthur doit lui confier la reine afin d'aller défier Méléagant. Pourquoi une telle ruse de la part de Keu ? Parce que « la revendication du sénéchal est inspirée par l'orgueil, l'outrecuidance et la déraison »<sup>126</sup> comme l'indique le narrateur, en reprenant la pensée générale de la cour. Personne, ni dans le monde fictif d'Arthur, ni dans l'auditoire réel de Chrétien de Troyes n'aura oublié l'échec du sénéchal contre Érec dans le roman éponyme. Comment imaginer que les choses changent ? Qui plus est si tôt dans le roman... Et comme tout le monde s'y attend, Keu subit un revers dont Gauvain et ses écuyers sont témoins :

Et ainsi com il approchoient  
vers la forest, issir an voient  
le cheval Kex, sel reconurent,  
et virent que les regnes furent  
del frain ronpues anbedeus.  
Li chevax venoit trestoz seus,  
s'ot de sanc tainte l'estriviere. (*Le Chevalier de la Charrette*, v. 257-263)

Cette défaite provoque une grande tension car le pire est à venir : Keu est-il mort ? La reine a-t-elle pu se cacher ou est-elle emportée par Méléagant ? Qui va la sauver ? Au moment même où Gauvain

---

126 *Le Chevalier de la Charrette*, traduction de Jean FRAPPIER, p. 31.

reçoit ce funeste signe, surgit un chevalier inconnu qui poursuit Méléagant : c'est Lancelot. L'action de Keu met donc en branle l'intrigue.

Ce schéma se répète dans *Le Chevalier au Lion* et dans *Le Conte du Graal* avec peu de changement. Dans le roman consacré à Yvain, le lancement de l'intrigue passe par les sarcasmes de Keu. En effet, si le récit de Calogrenant est en soi une bonne motivation pour Yvain, le fait que le sénéchal mette en doute sa valeur par sa réplique ironique des vers 590 – 611 engage pleinement l'honneur du héros. Mais il semble pour Chrétien de Troyes que cela ne soit pas suffisant, aussi ajoute-t-il la crainte d'Yvain de ne pas pouvoir tenir sa parole suite à la décision du roi. Arthur qui jusque là faisait la sieste, se réveille. Il est mis au courant de la mésaventure de Calogrenant à la fontaine merveilleuse et décide de s'y rendre sous quinzaine. Ce projet provoque la liesse de tous, sauf d'Yvain :

Mes qui qu'an soit liez et joianz,  
mes sire Yvains an fu dolanz,  
qu'il cuidoit y aller toz seus ;  
[...] il savoit bien que la bataille  
avroit mes sire Kex, sans faille,  
einz que il, s'il la requeroit. (v. 677-679 et 683-684)

Cette inquiétude de se voir ravir la priorité du défi au profit de Keu pousse Yvain, quelques vers plus loin, à quitter la cour discrètement et sans délai. Une fois encore, Keu vient de provoquer l'intrigue et, par la même occasion, il crée une tension qui reste en suspens jusqu'à l'arrivée d'Arthur à la fontaine. Cette tension ne retombe qu'avec l'échec de Keu contre Yvain. Enfin, dans *Le Conte du Graal*, l'intervention de Keu pourrait passer inaperçue. Mais la remontrance d'Arthur, suivie du bref et violent épisode de la gifle à la demoiselle qui a ri, marquent assez les esprits pour que l'intervention de Keu soit aisément relevée par l'auditoire. Pour rappel, Keu apparaît pour la première fois lorsque Perceval entre à cheval dans la grande salle du palais d'Arthur. Le jeune homme vient pour se faire adouber et a manqué les signaux du désordre qui agite la cour tant il est préoccupé par son seul désir d'être fait chevalier. Impressionné par les armes du Chevalier Vermeil – cause du désordre – il les réclame. Ce à quoi Keu répond :

Amis, vos avez droit.  
Alez les prandrë orandroit,  
les armes, car eles sont voz.

Ne feïstes mie que soz  
qant por ce venistes ici. (v. 1001 - 1005)

Et comme Perceval ne relève pas l'ironie des paroles, il part les prendre lui-même, un peu déçu aussi qu'Arthur n'ait pas tenu parole. Et, surprise, malgré son manque d'éducation martiale, Perceval tue du premier coup l'ennemi d'Arthur. Le départ du jeune Gallois est marqué, comme nous l'avons rappelé, par l'épisode de la gifle donnée par Keu à la demoiselle qui a ri. Cet incident marque durablement Perceval qui annonce (et le répétera six fois avant sa réalisation) qu'il vengera la jeune fille de ce violent affront. Une fois encore, Keu provoque la mise en route de l'intrigue tout en accumulant une tension qui trouvera sa libération dans un échec du sénéchal contre le chevalier provoqué. Comme dans *Le Chevalier au Lion*, cette tension redescend par un effet comique : Keu chute de cheval.

Keu se trouve ainsi être à l'origine de l'intrigue et l'aventure commencée avec lui se termine avec lui. C'est très net dans les deux derniers romans de Chrétien de Troyes. Cet élément est un peu moins clair dans *Le Chevalier de la Charrette*, néanmoins, ce schéma est bien présent. En effet, dans le roman consacré aux exploits de Lancelot, la réapparition de Keu correspond à un abaissement de la tension que sa disparition partiellement narrée<sup>127</sup> avait amenée. Et ce retour de Keu dans la narration coïncide aussi avec la victoire de Lancelot sur Méléagant. Toutefois, comme dans *Le Chevalier au Lion* et dans *Le Conte du Graal*, l'intrigue se poursuit car l'aventure ouverte par Keu a permis de tisser d'autres fils qui serviront dans la suite du roman. Keu n'est que l'embrasseur de l'intrigue et il s'éclipse une fois la « vraie » aventure lancée.

Son intervention a permis non seulement de mettre en route l'intrigue, mais aussi de lever le doute sur le caractère héroïque du protagoniste de chacun des trois derniers romans. Dans *Le Chevalier de la Charrette*, le héros jusque là anonyme est nommé par Guenièvre au moment de sa première victoire sur Méléagant. Il acquiert donc une identité et toutes les victoires accomplies vont dans le sens de sa gloire et de sa personnalité hors du commun. Même structure dans *Le Chevalier au Lion* : Yvain, bien qu'appelé « Messire » (v. 56) n'a pas été vu les armes à la main. L'auditoire peut légitimement douter : cet appellatif est donné à Gauvain, parangon des chevaliers, mais l'est aussi à Keu, connu pour son inaptitude chevaleresque. Dès lors, où situer Yvain : est-il un Gauvain en puissance ou se révélera-t-il aussi incompetent que le sénéchal ? Le soupçon est levé avec la victoire d'Yvain contre Esclados – connue du seul auditoire – puis avec celle contre Keu lorsque la

---

127 Pour rappel, le combat entre Keu et Méléagant n'a pas été raconté, l'auditoire ne sait si le sénéchal est vivant ou non.

cour se rend à la fontaine merveilleuse et que le sénéchal réclame le droit de défier le gardien du lieu. Enfin, Perceval, jeune naïf, prouve sa valeur en tuant le Chevalier Vermeil. Pour reprendre en substance les mots de Pierre Gallais, Keu ne se trompait pas : il a su déceler l'héroïsme présent en Perceval. En étant le moyen de mettre en exergue le héros grâce à un premier exploit, Keu retrouve cette fonction de « testeur d'homme », pour traduire et reprendre la formule de William Sayers<sup>128</sup>.

Keu a en outre, dans *Le Chevalier au Lion* et *Le Chevalier de la Charrette* un rôle mineur mais notable dans la suite de l'intrigue. Le fait est plutôt logique car les deux romans ont été rédigés en parallèle. Rien donc de surprenant à ce que Chrétien de Troyes ait fait comme un clin d'œil, par deux fois, à l'intrigue du *Chevalier de la Charrette* dans *Le Chevalier au Lion*. Mais ce n'est en rien gratuit : ces allusions permettent de justifier l'absence de Gauvain comme champion de Lunete, injustement accusée (v. 3692-3707), puis comme adjuvant de sa sœur et de ses neveux et nièce menacés par Harpin de la Montagne (v. 3910-3933). C'est un bon moyen de mettre en valeur Yvain dont les exploits doivent désormais être tournés vers autrui, *a contrario* de ce qu'il a fait jusque là. Keu joue donc indirectement le rôle d'artifice narratif. Chrétien de Troyes va réemployer le personnage avec le même but dans *Le Chevalier de la Charrette*. L'auteur va jouer subtilement sur la situation que le sénéchal a créée. En effet, en se faisant champion de la reine, Keu a affronté vainement Méléagant. Le combat a dû être terrible car le sénéchal est lourdement blessé – information rappelée quatre fois. Ses blessures obligent donc Lancelot à agir car le sénéchal n'est pas en état de le faire. Ces mêmes blessures servent d'excellent prétexte narratif dans le cadre de la nuit secrète entre Lancelot et Guenièvre. Pour accéder à la chambre de la reine, son amant a dû tirer sur les barreaux de fer de la fenêtre et s'est blessé. Lancelot laisse donc dans le lit de sa bien-aimée des taches de sang. Elles servent ensuite de preuve à Méléagant pour accuser d'adultère la reine et Keu. Les blessures de ce dernier se sont rouvertes au cours de la même nuit qui a vu les amants se retrouver.

Nous le voyons, Keu, s'il est mineur par la faiblesse de ses interventions, n'en tient pas moins une place importante car il permet à l'aventure de démarrer. Le sénéchal est à l'origine d'une première étape dans l'intrigue qui permet au héros de faire ses preuves aux yeux de tous. Chrétien de Troyes a su utiliser subtilement son personnage comme ressort narratif dans le diptyque du *Chevalier au Lion* et du *Chevalier de la Charrette*. Le rire dont Keu est la victime sert aussi à faire retomber la pression qui s'était accumulée lors de ce premier temps de l'intrigue. Il nous semble que ce temps de rire marque aussi la rupture entre la légèreté relative de ce premier exploit et la

---

128 Nous avons exposé plus haut ce rôle à propos de l'usage de l'ironie par le sénéchal.

gravité qui habite la “grande aventure” que vit le héros après ce temps “introductif”. Ce que résume bien la formule de Charles Méla : « La moquerie du sénéchal n’est que le sérieux de l’aventure »<sup>129</sup>. Mais dans ce rôle d’embrayeur de l’action, de mise en exergue de l’héroïsme du héros, le sénéchal échoue à faire revenir à la cour le personnage qu’il a exclu. Un paradoxe de taille pour un officier de cour dont l’une des fonctions est justement l’accueil de nouveaux venus ! Mais nous avons vu, par un passage déjà cité d’*Érec et Énide*, que si le sénéchal échoue à ce que le héros rejoigne la cour, Gauvain, lui, y parvient sans difficulté. Il semble que Chrétien de Troyes ait construit une mécanique entre les deux personnages. C’est le dernier point que nous aborderons.

### 3) Keu et Gauvain, un binôme essentiel

L’association Keu et Gauvain ne nous surprend guère car elle est explicite par l’appellatif « Messire » qualifiant les deux chevaliers. Que ce binôme soit antithétique, dans le caractère comme dans les aptitudes chevaleresques, n’est pas une surprise non plus : Chrétien de Troyes aime à tisser des liens oxymoriques, use régulièrement du parallélisme pour faire surgir le sens de son propos ; rappelons-nous les mots de Corinne Pierreville :

« Chrétien de Troyes [...] joue sur le contraste entre le sénéchal Keu et les autres chevaliers de la Table Ronde, en particulier Gauvain. »<sup>130</sup>

Les textes eux-mêmes permettent de mettre en exergue cette fréquente association entre les deux fidèles lieutenants d’Arthur. Sur les quatre occurrences de Keu dans *Érec et Énide*, toutes mentionnent Gauvain en même temps que le sénéchal. Et parmi celles-ci, deux temps forts se dégagent spécifiquement. D’une part, les vers 1085-1136 qui racontent l’arrivée d’Yder à la cour du roi. Gauvain et Keu sont « ansamble » (v.1087) précise le texte. D’autre part, lors de l’épisode de l’invitation discourtoise de Keu en direction d’Érec, aux vers 3937 à 4053. Dans *Le Chevalier de la Charrette*, Keu et Gauvain sont également cités ensemble. La première mention où sont liés le neveu et le sénéchal d’Arthur se trouve aux vers 224 à 261. Il s’agit du moment où Keu emporte la reine comme promis, bien malgré lui, par Arthur. Gauvain intervient pour reprocher à son oncle d’avoir laissé Guenièvre à Keu. Arthur rejoint la pensée de son neveu et tous les deux s’en vont voir l’issue du combat entre Méléagant et le sénéchal. Seul le cheval de ce dernier revient, sans cavalier. Le binôme Gauvain/Keu est réuni en fin de roman, aux vers 5215, 5233, 5251, 5269 et 5293 à 5295. Les deux hommes promettent ensemble de retrouver Lancelot dont on est sans nouvelle. Dans les

---

129 MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal. La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 47.

130 PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d’Arras L’autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001, p.164-165.

vers indiqués, l'association est soulignée par la conjonction de coordination « et » marquant ainsi l'union.

L'association des deux se retrouve dans *Le Chevalier au Lion* à 5 reprises : vers 55, 684-688, 2209-2210, 3704-3707 et 3909-3933. Dans les deux dernières mentions, le lien de Keu et de Gauvain est plus lâche : il est nécessaire de développer le contexte (qui en fait un moyen de rappeler à l'auditoire l'intrigue du *Chevalier de la Charrette*) pour que les deux personnages soient pleinement reliés l'un à l'autre. Les choses sont différentes dans les autres mentions où l'emploi des conjonctions de coordination « et » et « ou » permettent de mettre en valeur le binôme. Cette mise en valeur est particulièrement forte dans le distique 2209-2210 :

Ensi mes sire Kex parloit  
et mes sire Gauvains disoit

Une réelle harmonie stylistique permet l'union des deux personnages : chacun a son nom précédé de l'appellatif « Messire », la conjonction « et » rejetée en début de vers 2210 appuie sur le lien entre le sénéchal et le neveu d'Arthur, enfin la rime elle-même renforce l'affinité. Le copiste Guiot semble avoir été sensible à cet esprit d'unité car il orthographe « Messire » de la même manière dans ce distique : à un moment où l'orthographe est fluctuante, il nous semble que c'est là un point remarquable. Enfin, le binôme Gauvain/Keu apparaît plus lâche dans *Le Conte du Graal* alors même que le sénéchal compte près de vingt occurrences, seules deux l'associent à Gauvain, les vers 4346-4347 et 4493 – 4495.

Néanmoins, cette faiblesse du corpus reliant Gauvain à Keu dans *Le Conte du Graal* nous permet de mettre aisément en lumière l'usage que Chrétien de Troyes fait de ce binôme. En effet, les deux occurrences où apparaissent le neveu et le sénéchal d'Arthur ont pour contexte le retour de Perceval à la cour. C'est l'épisode des trois gouttes de sang. Perceval, en extase devant cette image, ne répond pas aux appels de Sagremor puis de Keu l'invitant à rejoindre Arthur. Seul Gauvain parvient à faire (re)venir le jeune chevalier auprès d'Arthur. Keu, lui, en début de roman, n'avait réussi qu'à éloigner Perceval de la cour. Cet éloignement causé par le sénéchal est sous-entendu dans les paroles d'accueil qu'Arthur prononce alors que Gauvain lui amène le jeune Gallois.

Chrétien de Troyes utilise donc Keu et Gauvain comme les pôles opposés d'un aimant où « Keu exclut le héros de l'assemblée, Gauvain au contraire à charge de l'y réintégrer »<sup>131</sup> ; il y a donc entre les deux personnages une tension essentielle, ou pour citer Pierre Gallais :

« [Cette] dialectique [...] est, on l'a deviné depuis longtemps, « typifiée » en la personne des deux « supporteurs » d'Arthur – Gauvain et Keu. Depuis le premier roman de Chrétien, on sait que le premier ne ferait rien si le second ne l'y poussait, ou au moins ne lui dégagait la voie (dès Érec, c'est la vivacité de Keu qui, à deux reprises, permet à Gauvain d'accueillir le messager du héros ou le héros lui-même), et que, réciproquement, le premier est régulièrement envoyé pour réparer les bêtises du second »<sup>132</sup>

Cette mécanique incluant/excluant se vérifie dans les quatre romans où Keu apparaît. Nous l'avons vu dans *Le Conte du Graal*. Pierre Gallais a raison de signaler que, dès *Érec et Énide*, Gauvain intervient suite aux errements de Keu. Rappelons-nous l'échec du sénéchal à faire revenir Érec blessé auprès d'Arthur. Il faut toute l'habileté courtoise de Gauvain pour que le chevalier qui a quitté la cour y revienne. Dans *Le Chevalier au Lion*, lorsqu'Yvain révèle son nom, le narrateur indique combien grande est la joie de Gauvain de retrouver son ami (v.2288-2292). Nous avons vu le rôle que le sénéchal a joué dans le départ solitaire et secret d'Yvain. La mécanique se vérifie une fois encore. Elle diffère à peine dans *Le Chevalier de la Charrette*. Lancelot apparaît au moment où la monture de Keu revient sans son cavalier. Certes, celui qui est “exclut” provisoirement de la cour c'est Gauvain car Lancelot n'y était pas. Il semble même qu'il poursuivait Méléagant depuis un long moment car quand le neveu du roi rencontre Lancelot, le cheval de ce dernier est harassé et meurt aussitôt que Lancelot emprunte l'un des destriers de Gauvain. Cependant, c'est bien le neveu d'Arthur qui accueille Lancelot à la cour de son oncle en fin de roman. C'est un épisode de grande tension : Méléagant est venu auprès d'Arthur pour réclamer le duel que lui doit Lancelot. Mais le héros n'est pas là, traîtreusement retenu prisonnier, suite à une ruse de Méléagant. Lancelot ne venant pas, Gauvain assure son oncle qu'il remplacera Lancelot. Méléagant s'impatiente. Gauvain commence à s'équiper en vue du combat :

Et ja voloit son escu prandre,  
quant il vit devant lui descendre  
Lancelot (v. 6785-6787)

---

131 MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal. La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 47.

132 GALLAIS, Pierre, *Perceval ou l'initiation. Essais sur le dernier roman de Chrétien de Troyes, ses correspondances « orientales » et sa signification anthropologique*, Paris, Édition du Sirac, 1972, p.124.



Le premier à revoir Lancelot est donc le neveu d'Arthur. Une fois encore, la dialectique, pour reprendre le mot de Pierre Gallais, qui anime le tandem Keu/Gauvain s'avère exacte.

Cette mécanique qui unit Keu et Gauvain est-elle une pure invention de Chrétien de Troyes ? La question mérite d'être posée car il y a comme un illogisme dans cette répartition des rôles. L'accueil des chevaliers est l'une des attributions du sénéchal ; et Gauvain, par son statut de champion du roi, devrait avoir un rôle excluant, préférant que les potentiels rivaux s'éloignent de la cour et donc de lui... C'est une fois encore du côté des mythes indo-européens qu'il nous faut nous tourner pour trouver une réponse logique et constructive à cet étonnant mais apparent dysfonctionnement. Il nous semble que deux lectures permettent de donner du sens au rôle excluant de Keu.

La première explication, extérieure au génie de Chrétien de Troyes, qui motive cette association entre Keu et Gauvain, se trouve dans le comportement du sénéchal. Comme nous l'avons signalé, Keu est un personnage fielleux, décochant son ironie dès que possible. Et comme le signale Corinne Pierreville, dans *Gautier d'Arras, l'autre Chrétien* :

« L'ironie déroge aux valeurs courtoises, elle pourrait mettre en péril l'harmonie et l'équilibre de la cour. C'est pourquoi Chrétien en caractérise un seul chevalier, le sénéchal Keu, dont les débordements sont limités par la perfection des autres figures du monde arthurien »<sup>133</sup>

Quoi de mieux, donc, pour limiter les écarts du sénéchal que de l'associer au plus parfait des chevaliers, Gauvain ? Mais en tissant ce lien, Chrétien de Troyes remotive inconsciemment un schème mythologique. Dans le chapitre 8 de son *Archéologie de l'épopée médiévale*, Joël Grisward rapproche le sénéchal d'Arthur d'Hernaut le Roux, sénéchal appartenant aux Aymerides, famille au cœur du cycle épique des Narbonnais. Le critique signale que ces deux personnages fonctionnent en binôme : Garin avec Hernaut et Béduier avec Keu. Nous avons rappelé que cette paire, Keu et Béduier, existait chez Wace et Geoffroy de Monmouth. Elle est aussi présente dans les textes gallois. Joël Grisward note que :

« Conformément à une tendance et à un phénomène que l'on observe ailleurs (à Rome par exemple où l'ascension de Castor a rejeté dans l'ombre Pollux, où Romulus a éclipsé Rémus, et en Scandinavie où Loki

---

133 PIERREVILLE, Corinne, *op. cit.*, p. 267.

a effacé Hoenir), Keu “le belliqueux” a, à partir de Chrétien de Troyes, quasiment éliminé Beduer “le pacifique” »<sup>134</sup>

L’affirmation de Joël Grisward correspond bien à la réalité textuelle : chez le romancier champenois, Bédurier n’apparaît que dans *Érec et Énide*, au vers 1703, à titre de mention, alors que chez Wace et Geoffroy de Monmouth le personnage est indissociable de Keu ! De plus, le sénéchal a aussi été rapproché de Briciu, personnage analysé par Georges Dumézil dans *Loki*. et pour lequel l’historien des religions indique que :

« Le type de Briciu, dans la pensée des Irlandais, est intégré à un système [...] : il est surtout, si l’on peut dire, la moitié d’un mécanisme bien équilibré ; il est le fauteur de discorde et de guerre auquel s’oppose le spécialiste de la paix et de la concorde, Sencha Mór, “le pacificateur des armées de l’Ulster”, qui, du levant au couchant, calmerait tous les hommes du monde “par ses belles paroles” »<sup>135</sup>

Autrement dit, l’ironie et le bellicisme de Keu doivent être équilibrés par un personnage à l’esprit plus pacifique et conciliant, apte par sa parole à rétablir l’ordre, temporairement mis à mal par le sénéchal. Or, Gauvain est reconnu pour son langage habile, parvenant souvent à obtenir ainsi ce que d’autres n’ont pas réussi par les armes<sup>136</sup>. L’élimination de Bédurier, qui jouait auparavant ce rôle de binôme apaisant, et la réappropriation de Keu par Chrétien de Troyes ont conduit le romancier à investir Gauvain de ce rôle pacificateur. Nous pourrions parler de “contamination fonctionnelle” pour définir ce redéploiement : il y a un peu de deuxième fonction indo-européenne dans Keu et un peu de troisième fonction dans Gauvain.

Un second faisceau d’arguments peut aussi expliquer ce lien surprenant entre le sénéchal et le neveu du roi. La charge de sénéchal de Keu, comme l’explique Achille Luchaire, le positionne :

« [Comme] le second personnage du royaume après le souverain, une sorte de vice-roi investi de tous les pouvoirs. »<sup>137</sup>

---

134 GRISWARD, Joël, *Archéologie de l’épopée médiévale*, Paris, Payot, 1981, p. 270.

135 DUMÉZIL, Georges, *Loki*, Paris, Flammarion, collection « Champs », 1986 (réédition Flammarion – Le Monde, collection « Les livres qui ont changé le monde », 2010), p. 216-217.

136 Une manière que le sénéchal lui reproche vertement dans *Le Conte du Graal*, v. 4337-4379.

137 LUCHAIRE, Achille, *Manuel des institutions françaises : période des Capétiens directs*, Paris, 1892, réimpression Mégaritotis Reprints, Genève (Suisse), 1979, p.178 (pagination de l’édition originale).

Keu est donc également lié à la première fonction indo-européenne<sup>138</sup>, c'est-à-dire avec Arthur. Le personnage du sénéchal transcende donc les trois fonctions : cela prouve son statut d'avatar romanesque arthurien du "type Loki". Mais, dans l'explication qui nous intéresse, ce rapport que le sénéchal entretient avec Arthur, personnage de première fonction, provoque la réactivation d'un schème mythologique qui touche à l'expression politique de la royauté. En effet, la royauté, dans la vision mythologique des Indo-Européens, se divise en deux éléments : l'« *imago juventutis* » et la « *sapientia* ». Cette conception semble avoir survécu dans l'inconscient collectif et être réapparue au sein d'un texte du Haut Moyen-âge, le *Poème au roi Robert* d'Adalbéron de Laon<sup>139</sup>. Ce texte nous semble la preuve que les mythes indo-européens n'ont pas disparu avec le changement de civilisation qui s'opère lorsque Rome chute en 476. Ils ont perduré avec plus ou moins de conscience chez les lettrés et ont resurgi sous des formes nouvelles au gré des écrits politiques et littéraires de la période médiévale. Claude Carozzi, éditeur et traducteur du *Poème au Roi Robert* définit, dans son introduction au texte, cette bipartition indo-européenne de la royauté :

« Elle recouvre une distinction entre ce qui est impulsif, insouciant, ignorant même et par là, générateur de bouleversement, et ce qui est sage, modéré, instruit, ordonné, soucieux du droit et de l'ordre. Le monde indo-européen définit souvent ainsi la souveraineté. Les dieux de première fonction se répartissent de la même façon. Dans l'univers indien, Varuna est un grand sorcier, créateur de formes, disposant des nœuds qui saisissent les coupables. Il est impitoyable, violent, imprévisible. Il représente l'univers du volontaire et a des affinités évidentes avec la guerre et la conquête. Mitra, son pendant et son égal, est le dieu du contrat, des traités et des alliances, il est pacifique et bienveillant, son domaine est l'intelligence, la paix et la prospérité. À Rome, Jupiter et Dius Fidius se répartissent de la même façon, ainsi que Odhin et Tyr dans la théologie scandinave. Dans le domaine de l'épopée ou de l'histoire mythique, Romulus et Numa, les deux premiers rois romains, réalisent le même partage. »<sup>140</sup>

C'est à partir de cette définition que Dominique Boutet avance l'idée que le sénéchal Keu peut être interprété à l'aune de cette analyse d'une royauté *bifrons* :

« Keu, dans ce nouveau couple, est le violent, l'impulsif, le batailleur, tandis qu'Arthur reste le grand mainteneur de l'équilibre de la société, celui qui dit le vrai face au spécialiste de la parole erronée génératrice de désordre, celui qui rappelle la loi ou la coutume, tandis que Keu est celui qui exige d'en être

---

138 Voir aussi BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 263.

139 Parmi les historiens ce texte a acquis une grande renommée car il propose une division tripartite de la société selon les trois fonctions duméziliennes.

140 CAROZZI Claude, « Introduction », dans Adalbéron de Laon, *Poème au Roi Robert*, Paris, Les Belles-Lettres, collection « Classiques de l'Histoire de France au Moyen-âge », 1979, p. CXXVII-CXXVIII.

*le bras séculier : c'est très exactement le dédoublement de la souveraineté entre l'imago juvetutis et la sapientia. »*<sup>141</sup>

Pour le médiéviste, Keu forme une paire complémentaire avec Arthur, notamment précise-t-il « [c]hez Chrétien de Troyes, et plus encore peut-être Robert de Boron »<sup>142</sup>. Nous pensons cependant que, dans l'œuvre du romancier champenois, c'est Gauvain qui a plus d'affinité avec la *sapientia*. Il est, en reprenant les termes de Carozzi, celui qui établit la paix, les alliances, notamment en ramenant à la cour le héros tout juste auréolé de gloire. N'est-ce pas, en permettant ce retour, un moyen de faire prospérer le prestige et la puissance d'Arthur ?

Dans cette dernière partie, nous avons eu à cœur de dépasser le dernier paradoxe qui régit le sénéchal Keu. Si de prime abord il semble être un personnage de second rôle, dont l'office domestique l'empêche de partir à l'aventure comme le fait Gauvain, une analyse de ses interventions met en lumière son discret mais essentiel rôle moteur. À deux exceptions seulement, Keu se trouve embrayeur de l'aventure. Ses remarques acerbes ou ses actions impulsives mettent en branle l'intrigue et poussent dès lors le héros à agir. Les deux exceptions, à savoir les deux premiers romans de Chrétien de Troyes, démontrent aussi que le romancier prend de l'assurance quant à son appropriation du personnage (et de la légende arthurienne) voire cherche à dépasser un motif en vogue à son époque (en l'occurrence l'histoire adultère de Tristan et Yseult). Hormis dans *Érec et Énide* et *Cligès*, Keu est systématiquement présent dans les autres romans avec ce rôle de moteur narratif. Mieux encore, en déclenchant une première aventure dans laquelle le héros s'illustre, le sénéchal permet à ce dernier de démontrer sa valeur aux yeux de tous – l'auditoire réel de Chrétien de Troyes comme la cour fictive d'Arthur. Dans ce dispositif de révélateur de l'héroïsme du protagoniste du *Chevalier de la Charrette*, du *Chevalier au Lion* et du *Conte du Graal*, Keu est assisté de Gauvain. Les deux personnages forment une paire antithétique : le sénéchal a pour but d'éloigner le héros qui alors prouvera sa valeur, le neveu du roi, par sa courtoisie, a à charge de réintroduire le chevalier glorieux au sein de la cour. Cette répartition des rôles dans la mécanique incluant/excluant peut surprendre dans le sens où l'office de sénéchal comprend l'accueil des hôtes, notamment quand ils sont de qualité ; de même Gauvain comme pôle incluant ne semble pas à sa place : il est le champion privilégié d'Arthur et à ce titre ne devrait pas souffrir d'avoir de rival... Mais par le prisme des mythes indo-européens, le couple Keu-Gauvain peut être expliqué. Le sénéchal nous semble être la résurgence d'une figure mythologique que nous avons appelée le

141 BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 310.

142 *Ibid.*, p. 309.

“type Loki” en reprenant cette expression à Georges Dumézil. Ce type mythologique fonctionne en binôme, l’un étant de nature belliqueuse quand l’autre est porté à la réconciliation. Mais au fur et à mesure de l’avancée dans le temps, le binôme tend à se dissoudre, le pôle belliqueux prenant l’ascendant sur l’autre pôle. C’est le cas pour Keu qui, de ses origines galloises jusqu’à Chrétien de Troyes, est associé à Béduier. Le romancier champenois dissocie les deux personnages (et même efface Béduier) et engendre alors un déséquilibre. Pour restaurer cet équilibre, notamment pour limiter la verve de Keu, le protégé de Marie de Champagne attache Gauvain au sénéchal. Cette association correspond pleinement à l’art de Chrétien de Troyes qui repose, entre autres, sur le parallélisme et l’antithèse. Ce binôme apparaît dès *Érec et Énide* et se vérifie dans chaque roman (*Cligès* demeurant l’exception). Ajoutons enfin que ce lien entre Gauvain et Keu réactive, dans une certaine mesure, un autre schème mythologique qui concerne la représentation du pouvoir souverain. Les Indo-Européens concevaient le pouvoir monarchique comme bipartite : le roi, d’un côté, est jeune, impulsif et conquérant, prompt à créer le désordre et d’un autre côté, il possède une sagesse issue de l’expérience des âges précédents, sagesse qui pousse le monarque à agir d’une manière plus réfléchie et à privilégier le contrat, l’alliance, la paix, à la guerre, somme toute à se montrer le restaurateur de l’équilibre. Dans le cadre de la cour arthurienne, Keu représente aisément ce premier axe de l’expression du pouvoir et Gauvain possède une habilité et une réflexion qui semblent bien le destiner à être un représentant du second axe de cette pensée mythique.

## Conclusion

Au terme de notre étude, nous espérons avoir démontré que la complexité du sénéchal Keu chez Chrétien de Troyes n'est pas indépassable. Les apparentes données paradoxales qui le constituent cachent en fait un personnage mûrement pensé et installé dans un rôle symbolique et narratif fort. La critique, si elle touche par moment au sens profond du sénéchal, n'a pas su pleinement saisir le personnage faute de concentrer son intérêt sur Chrétien de Troyes. C'est ce romancier qui a façonné Keu tel que nous le lisons aujourd'hui. Une étude globale du sénéchal chez ce romancier manquait. Nous pensons l'avoir conduite en ayant à cœur de dépasser les antithèses caractéristiques du personnage et de montrer qu'une pensée subtile préside à sa destinée. Pensée de l'auteur, bien sûr, mais aussi pensée inconsciente qui réactive des schèmes mythologiques, lesquels prennent un sens neuf dans le monde courtois naissant.

Comprendre le personnage si (d)étonnant de Keu nécessite de voir quel fut le génie de Chrétien de Troyes au regard des œuvres arthuriennes qui le précèdent. En ne retenant que le ressort comique que le sénéchal peut jouer, aucun de ses successeurs ne parviendra à le mettre en scène avec le même raffinement que l'auteur champenois, à travers quatre de ses cinq romans – le sénéchal est en effet absent de *Cligès*. Cette absence nous paraît signifiante dans la mesure où ce roman est construit comme un anti-Tristan. Or Keu appartient à l'adultère tristanien.

Le romancier champenois bâtit son personnage sur trois éléments hérités de Geoffroy de Monmouth et de Wace : la fonction de sénéchal, l'attachement réciproque d'Arthur et de Keu et une place narrative mineure. À partir de ces données, Chrétien de Troyes imprime sa marque. Le premier signe tangible de cette appropriation de la légende arthurienne est la fin d'un Keu héroïque. Sous la plume de l'auteur, le sénéchal devient un fanfaron dont les essais martiaux se soldent par des défaites cuisantes mais amusantes pour l'auditoire. Cette déchéance ne condamne pas pour autant le personnage à une place d'amuseur gratuit – contrairement à ce qu'en feront les auteurs postérieurs à Chrétien de Troyes. Nous pensons que c'est la contrepartie nécessaire au rôle que le protégé de Marie de Champagne assigne à ce personnage : le romancier champenois souhaite placer Keu à la marge, mais une marge assumée et signifiante. Dès lors, chevalier inapte dans un monde parfait, Keu rompt avec la stéréotypie dont fait preuve la cour arthurienne où, hors le héros et quelques personnages bien identifiés, chaque membre en vaut un autre. La fonction domestique du sénéchal Keu risquait de le faire disparaître dans la cour : par son inaptitude guerrière, rappelée au moins une fois par roman, le personnage possède du relief.

Le deuxième signe d'appropriation de Keu par Chrétien de Troyes apparaît dans la langue fielleuse dont le romancier dote le sénéchal. Malgré ce qu'avance parfois la critique, cet usage systématique de l'ironie dans les prises de paroles de Keu est bien une invention de Chrétien de Troyes. Cependant, cette nouveauté n'est pas gratuite ; elle maintient le sénéchal dans sa position d'être à la marge. L'ironie fait de Keu un évident contre-exemple courtois, permettant alors de renforcer les valeurs phares de la courtoisie, la mesure et la pondération dans la parole. Avec tout autant d'évidence, les sarcasmes de Keu font de lui un pécheur : les Écritures condamnent sans ambiguïté le moqueur. Et cette tendance à la raillerie qui caractérise le personnage en fait un exemple parlant d'une question théologique contemporaine de Chrétien de Troyes : les péchés de la langue. Le romancier champenois inscrit donc le sénéchal dans l'actualité de son temps. Mais parce qu'il est en marge de la société héroïque qu'il sert, Keu endosse un rôle de critique, mettant à nu tour à tour tel chevalier trop sûr de lui, tel chevalier plus habile par la parole que par les armes... Il veille aussi par ce rôle de critique à éloigner du roi les indignes, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore en mesure d'intégrer la cour d'Arthur. Ce biais symbolique permet à Keu d'accomplir sa fonction de sénéchal, premier serviteur de la table royale. Keu assure le renouvellement des forces de la cour. Arthur ne s'y trompe pas, aussi témoigne-t-il régulièrement de son soutien au sénéchal. Une affection nécessaire au regard de la défiance que le personnage suscite, quand il n'est pas directement pris à partie par certains membres de la cour qui répliquent à ses propos avec la même véhémence que lui.

Dernier signe que Chrétien de Troyes s'est approprié le personnage, le rôle narratif dévolu à Keu. Comme dans la tradition dont il se fait le fixateur et le diffuseur, le romancier champenois accorde un rôle discret au sénéchal. Pourtant l'analyse précise que nous avons menée ici montre la place charnière accordée au personnage. Dans trois des quatre romans où il est présent, le héros quitte la cour et met en branle l'aventure suite à une intervention de Keu ! Le sénéchal est donc bien un discret mais essentiel moteur narratif. Et ce rôle d'embrayeur est complémentaire du rôle de réintégration joué par Gauvain. Les deux chevaliers sont associés tant par un appellatif commun, « Messire » que grâce à un jeu d'opposition : le neveu du roi se montre le plus courtois de tous, le sénéchal d'Arthur est le plus discourtois des membres de la cour ; le premier sait faire revenir le héros à la cour, le second a le pouvoir de l'en éloigner.

Le génie de Chrétien de Troyes réside donc dans le renouveau qu'il apporte au personnage de Keu qui aurait pu devenir un simple nom. La force de l'auteur est aussi d'avoir su déployer les

potentialités du personnage petit à petit au sein de son œuvre et d'avoir su garder un fil rouge, à savoir la place de sénéchal. Tout se joue à travers cette fonction. Les éléments dont nous rendons compte ici sont éparpillés au sein de l'œuvre de Chrétien de Troyes et sans une vue globale, nous comprenons ce qui a pu dérouter la critique quant à l'analyse du personnage. Keu ne semble pas avoir été pensé dans son entier mais par petites touches... Nous souhaitons avoir démontré le contraire ; le sénéchal Keu est, à notre sens, l'une des preuves qui permettent d'affirmer que Chrétien de Troyes est un grand auteur. Il n'a pas agi par hasard ou selon des nécessités de commande mais bien selon un plan propre, selon une sensibilité et une pensée personnelles, subtiles et nourries des questionnements et des nouveautés de son temps.

Mais sa pensée et sa sensibilité sont aussi influencées par un inconscient collectif au travers duquel Chrétien de Troyes renoue avec des mythes issus d'un passé très lointain. Keu, en effet, par son rôle contrastant, est l'avatar arthurien d'un type mythologique. Il est le cousin éloigné du scandinave Loki, de l'irlandais Briciu ou du narte Syrdon. Cette lecture mythologisante donne des clefs pour comprendre le fonctionnement de Keu mais ne se suffit pas à elle-même. Une telle lecture doit tenir compte des intentions de l'auteur et de son contexte chrétien, sans quoi cette grille interprétative est inopérante. Pour le dire autrement, si Keu est ironique voire sarcastique ce n'est pas parce que Chrétien de Troyes connaîtrait Loki mais qu'au moment où le romancier écrit, le renouveau urbain et la vie courtoise qui installe ses normes sociales dans le milieu aristocratique poussent les théologiens à remettre au goût du jour les questions du bon usage chrétien de la langue ; si Keu est si grossier cela n'est pas du fait que Chrétien de Troyes aurait connaissance de telle ou telle légende narte mais parce que ce comportement inopportun permet de faire ressortir la courtoisie des autres personnages. Le "mythe Loki" comme d'autres mythes indo-européens habite encore l'inconscient des lettrés mais ne se fait jour qu'à travers leurs créations singulières et en prise avec leurs conceptions et leurs considérations contemporaines.





## Bibliographie

### I) Œuvres littéraires

#### A) Romans de Chrétien de Troyes

##### 1) *Corpus d'appui* :

- En ancien français :

*Érec et Énide*, ROQUES, Mario, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques français du Moyen-âge », 1952.

*Cligès*, MICHA, Alexandre, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques français du Moyen-âge », 1957.

*Le Chevalier de la Charrette*, ROQUES, Mario, *d'après la copie Guiot (BNF fr. 794)*, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques français du Moyen-âge », 1958.

*Le Chevalier au Lion*, ROQUES, Mario, *d'après la copie Guiot (BNF fr. 794)*, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques français du Moyen-âge », 1960.

*Le Conte du Graal*, LECOY, Félix, 2 volumes, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques français du Moyen-âge », 1972-1975.

- En traduction :

*Érec et Énide*, LOUIS, René, Paris, Honoré Champion, collection « Traductions des Classiques français du Moyen-âge », 1982.

*Cligès*, MICHA, Alexandre, Paris, Honoré Champion, collection « Traductions des Classiques français du Moyen-âge » 1957.

*Le Chevalier de la Charrette*, FRAPPIER, Jean, Paris, Honoré Champion, collection « Traduction des Classiques français du Moyen-âge », 1962.

*Le Chevalier au Lion*, BURIDANT, Claude & TROTTIN Jean, Paris, Honoré Champion, collection « Traduction des Classiques français du Moyen-âge », 1982.

*Le Conte du Graal*, RIBARD, Jacques, Paris, Honoré Champion, collection « Traduction des Classiques français du Moyen-âge », 1979.

2) *Autres éditions (en ancien français puis séparée d'un espace en traduction) :*

- *Érec et Énide :*

CARROL, Carleton W., Edited and translated, New York, 1987.

DEMBOWSKI, Peter F., Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade »

FOESTER, Wendelin *Sämtliche erhaltene Werke III. Band : Erec*, Halle, 1890.

FOESTER, Wendelin, *Kristian von Troyes Erec und Enide Textausgabe mit variantenauswahl Einleitung erklärender Anmerkungen und vollständigen Glossar, herausgegeben von*, Dritte auflage, Halle, Max Niemeyer, collection « Romanische Bibliothek », 1934.

FRITZ, Jean-Marie, édition et traduction, Paris, Livre de Poche, collection « Lettres gothiques », 1992.

ROUSSE, Michel, édition et traduction, Paris, Flammarion, collection « GF », 1994.

Editions bilingues de Jean-Marie FRITZ, Michel ROUSSE et de Peter F. DEMBOWSKI, et également, les traductions de :

CARROL, Carleton W. (translated by), Londres (Royaume-Uni), London Penguin, collection « Penguin Classics », 1991.

MARY, André, Paris, 1923, 2<sup>ème</sup> édition, Terre de Brume, mars 1995.

ROQUES, Mario, *Erec und Enide Nach der Ausgabe von ; übersetz und eingeleitet von Heinz KLÜPPELHOLZ*, Gütelzloh (Allemagne), 1977 (Reihe Romanistik in Schaüble, Verlag 15).

- *Cligès :*

FOERSTER, Wendelin, Halle, Niemeyer, 1884, réimpression, Rodopi Amsterdam, 1965.

FOESTER, Wendelin, Halle, Niemeyer, collection « Romanische Bibliothek », 1888-1901-1910-1921.

GREGORY S. & LUTTRELL C., Cambridge Brewer, 1993.

Éditions bilingues de Philippe WALTER, sous la direction de Daniel POIRION, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1994 ; O. Collet et Charles MÉLA, Paris, Livre de Poche, collection « Lettres Gothiques », 1994, reprise dans *Romans de Chrétien de Troyes*, collection

« Pochothèque », 1994 ; Laurence HARF-LANCNER, Paris, Honoré Champion, collection « Classiques Champion », 2006 ; et également, les traductions de :

- *Le Chevalier de la Charrette* :

FOERSTER, Wendelin, *Sämtliche erhaltene Werke IV: Der Karrenritter (Lancelot) und das Wilhemsleben*, Halle, sans date, réimpression Rodopi Amsterdam, 1965.

FOULET Alfred et UITI, Karl D., édition et traduction (d'après la copie Guiot), Paris, Bordas, collection « Classiques Garnier », 1989.

Éditions bilingues de Charles MÉLA, Paris, Livre de Poche, collection « Lettres gothiques », 1992 ; Daniel POIRION, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1994 ; Catherine CROIZY-NAQUET, Paris, Honoré Champion, collection « Champion Classiques Moyen Age », 2006 ; et également, les traductions de :

KIBLER, William W. (edited and translated by), *Lancelot or the Knight of the Cart*, New York (USA) & Londres (Royaume-Uni), Garland Publishing Inc., collection « Garland Library of Medieval Literature 1, series A », 1981.

POIRION, Daniel (traduction) & DEMAULES Mireille (présentation), Paris, Gallimard, 1994-1996, reprise en collection « Folio Classiques », 2002.

- *Le Chevalier au Lion* :

FOESTER, Wendelin, *Sämtliche erhaltene Werke II: Der Löwenritter (Yvain)*, Halle, 1887, réédition en 1912.

REID, T.B.W., *The critical text of W. Foester with Introduction, notes and glossary*, Manchester, Manchester University Press, collection « French Classics », 1942.

ROUSSE, Michel, GF Flammarion, Paris, 1990.

Éditions bilingues de Michel Rousse et Karl D. UETTI & Philippe WALTER, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade » Paris ; et également, les traductions de :

ESKENAZI, André, *Extraits*, Paris, Larousse, collection « Classiques Larousse », 1974.

- *Le Conte du Graal* :

BUSBY, Keith, Tübingen, Niemeyer, 1993.

DUFOURNET, Jean, Paris, GF Flammarion, 1997.

HILKA, Adolf, Max, Halle, Niemeyer Verlag, 1932.

MÉLA, Charles, Paris, Le Livre de Poche, collection « Lettres gorthiques », 1990.

POIRION, Daniel, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.

POTVIN, Charles, 6 volumes, Mons, Société des Bibliophiles belges, 1865-1871, réédition en 3 volumes, Genève (Suisse), Slaktine Reprints, 1977.

ROACH, William, Genève (Suisse) et Paris, Droz, 1956 (2<sup>ème</sup> édition, 1959).

Éditions bilingues de Jean Dufournet, Charles Méla et Daniel Poirion et également, les traductions de :

FOULET, Lucien, Paris, 1947, réimpressions : Nizet, Saint Genouph, 1972 ; Stock, Paris, 1978 ; Robert Laffont (*La Légende arthurienne*), Paris, 1989.

## B) Autres œuvres médiévales

BORON, Robert de, *Merlin*, texte édité et traduit par MICHA, Alexandre, Paris, Flammarion, collection « GF », 1994. Texte original, *Le Roman du Graal*, texte établi et présenté par CERQUIGLINI, Bernard, Paris, 10/18 (Union Générale d'Éditions), collection « Bibliothèque médiévale », 1981.

FLEURIOT, Léon *et alii*, *Récits et poèmes celtiques domaine brittonique VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Stock, collection « moyen age », 1981.

LAON, Adalbéron de, *Poème au roi Robert*, édition, traduction et présentation du texte par Claude CAROZZI, Paris, Les Belles-Lettres, collection « Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen-âge », 1979.

LOTH, Joseph, *Les Mabinogion du Livre Rouge de Hergest avec les variantes du Livre blanc de Rhydderch*, Paris, 1913, volume II.

*La Geste du roi Arthur*, édition et traduction de BAUMGARTNER Emmanuèle et SHORT Ian, Paris, 10/18 (Union Générale d'Éditions), collection « Bibliothèque médiévale », 1993.

*Le Manteau mal taillé et Le Lai du cor : Les dessous de la Table Ronde*, édition et traduction de Nathalie KOLBE, Paris, ENS éditions, 2005.

MONMOUTH, Geoffroy de, *Histoire des Rois de Bretagne*, traduction et commentaire de Laurence MATHEY-MAILLE, Les Belles Lettres, Paris, 2008.

*Les Quatre branches du Mabinogi et autres contes gallois du Moyen Age*, traduction et présentation de Pierre-Yves LAMBERT, Gallimard, Paris, 1993.

RENART, Jean, *Le roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle*, de Jean Renart, édition de Félix Lecoy, traduction Jean Dufournet, Paris, Champion Classiques, collection « Moyen-âge », 2008

### C) Texte religieux :

*La Bible, Ancien Testament*, traduction œcuménique, volumes 1 et 2, Paris, Livre de Poche, 1975.

*La Bible, Nouveau Testament*, traduction œcuménique, Paris, Livre de Poche, 1975.

## **II) Études critiques** (littérature médiévale et histoire socio-littéraire ; monographies et articles)

### A) Sur Chrétien de Troyes et son œuvre

FRAPPIER, Jean, *Étude sur Yvain ou le Chevalier au Lion de Chrétien de Troyes*, Paris, SEDES, 1969.

GALLAIS, Pierre, *Perceval ou l'initiation. Essais sur le dernier roman de Chrétien de Troyes, ses correspondances « orientales » et sa signification anthropologique*, Paris, Éditions du Sirac, 1972.

GRIMBERT, Joan Tasker, « *Yvain* » dans le miroir, une poétique de la réflexion dans le « Chevalier au lion » de Chrétien de Troyes. Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, collection « Purdue University Monographies in Romance Languages », 1988.

LARANJTINHA, Ana-Sofia, « L'ironie comme principe structurant chez Chrétien de Troyes », (traduction et adaptation de la thèse de l'auteur : *Do mito à literatura e do carnaval à ironia – os heróis e a realeza no « Conte del graal » de Chrétien de Troyes*, Lisbonne, 1995) dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, tome 41, p175-182.

MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal : La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Le Seuil, 1984.

MÉNARD, Philippe « Rires et sourires dans le roman du *Chevalier au Lion* », in « *Le Chevalier au Lion* » de Chrétien de Troyes. *Approches d'un chef d'œuvre*, études recueillies par Jean DUFOURNET, Honoré Champion, Paris, 1988, p. 7-31.

WALTER, Philippe, *Chrétien de Troyes*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1997.

## B) Sur le sénéchal Keu

ALVAREZ, Vicenta Hernandez, « El senescal Keu. Necesidad funcional del personaje en las novelas de Chrétien de Troyes », in *Actas del II coloquio sobre los estudios de filología francesa en la universidad española*, Castille – La Manche (Espagne), 1996.

CHENERIE, Marie-Luce, *Le Chevalier errant dans les romans arthurien en vers des XII et XIII siècles*, Genève (Suisse), Droz, 1986.

DESCHEPPER, Catherie, « Keu l'ambigu » dans *Conjointure arthurienne. Actes de la "Classe d'excellence" de la chaire Franqui*, Liège, Publications de l'Institut d'études médiévales, 1998.

GALLAIS, Pierre, *Le sénéchal Keu et les romanciers français du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle*, (Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, dactylographiée), Poitiers, 1967.

GRIMBERT, Joan Tasker, « On the prologue of Chrétien de Troyes's *Yvain*. Opening function of Keu's Quarrel » dans *Philological Quarterly*, n°64, 1985, p.391-398.

HERMAN, H. J., *Sir Kay. A study of the character of the seneschal of King Arthur's court*, Thèse, Pennsylvania (USA), 1960.

HERMAN, Harold J., « Sir Kay, seneschal of king Arthur's court », dans *Arthurian Interpretations*, volume 4, n° 1, automne 1989, p. 1-31.

HUBY, Michel « Le sénéchal du roi Arthur » dans *Études germaniques*, n°31, octobre-décembre 1976, p.433-437.

MERCERON, Jacques E. « De la “mauvaise humeur” du sénéchal Keu : Chrétien de Troyes, littérature et physiologie » dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, tome 161, 1998, p.17-32.

NOBLE, Peter, “Key the Seneschal in Chrétien de Troyes and his predecessors” dans *Reading Medieval Studies*, volume 1, 1975, p. 55-70.

NOBLE, Peter, “The Heroic tradition of Kei” dans *Reading Medieval Studies*, Volume 14, 1988, p. 125-137.

PONTFARCY, Yolande (de) « Le sénéchal Keu ou la fonction cosmique du rire », *Etudes Celtiques*, tome 30, 1994 ; p. 263-283.

SARGENT, Barbara Nelson, « Perceval, Keu et la pucelle qui ‘rit’ », *Bulletin bibliographique de la Société Internationale Arthurienne* (résumé de conférence), 1972 ; p. 178-179.

SAYERS, William, « Kay the Seneschal, Tester of Men : the evolution from archaic function to medieval character », dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, volume 59, 2007, p. 375-401.

SAYERS, William « Cei, Unferth and Access to the Throne » dans *English Studies*, volume 90-2, Avril 2009, p.127-141.



B) Sur la littérature médiévale (dont arthurienne et courtoise)

BROMWICH, Rachel *et alii*, *The Arthur of the Welsh, Arthurian legend in medieval Welsh literature*, Cardiff, University of Welsh Press,, 1991.

BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 1992.

BOUTET, Dominique, « Le comique arthurien » dans *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, volume 59, 2007, p. 375-401.

FOULON, Charles, « Le rôle de Gauvain dans *Érec et Énide* » dans *Annales de Bretagne*, tome 65, n° 2, 1958. p. 147-158.

GRIGSBY, John L., « Le *gab* dans le roman arthurien français », dans *Actes du 14<sup>ème</sup> Congrès International Arthurien*, 1985, p 257-272.

GRISWARD, Joël H., *Archéologie de l'épopée médiévale : structures trifonctionnelles et mythes indo-européens dans le cycle des Narbonnais*, Payot, Paris, 1981.

LARANJTINHA, Ana-Sofia, « Le chevalier désobéissant dans la littérature arthurienne : modèle ou repoussoir ? » dans *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, n° 34, 2011, p. 113-128.

MARX, Jean, *Nouvelles Recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965.

MÉNARD, Philippe, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois français au Moyen Age (1150-1250)*, Genève (Suisse), Droz, 1969.

PIERREVILLE, Corinne, *Gautier d'Arras l'autre Chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2001.

SERPER, Arié, « Le concept d'ironie de Platon au moyen âge », communication lors du 37 congrès de l'Association internationale des études françaises ; *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1986, N°38. pp. 7-25.

WOLEEDGE, Brian, « Bons vavasseurs et mauvais sénéchaux » in *Mélanges offerts à Rita Lejeune professeur à l'Université de Liège* [2 volumes], 1969 ; p. 1263-1277 (t.2).

### **III) Études mythologique, historique et d'onomastique**

#### **A) Études mythologiques**

DUMEZIL, Georges, *Du Mythe au roman La Saga de Hadingus*, PUF, Paris, 1970 (1<sup>ère</sup> édition, nouvelle édition 1987).

DUMÉZIL, Georges, *Loki*, Paris, Flammarion, collection « Champs », 1986 (réédition Flammarion – Le Monde, collection « Les livres qui ont changé le monde », 2010).

#### **B) Études historiques**

BARTHÉLEMY, Dominique, *L'ordre seigneurial XI<sup>ème</sup>-XI<sup>ème</sup> siècle*, tome 3, Paris, Points, série : « Nouvelle Histoire de la France médiévale » 1990.

BLOCH, Marc, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1968.

CASAGRANDE, Carla et VECCHIO Silvana, *Les Péchés de la langue*, Paris, Éditions du Cerf, 1991.

DEMURGER, Alain, article « Sénéchal » in *Dictionnaire du Moyen Age*, sous la direction de Claude GAUVARD, Alain De LIBERA, Michel ZINK, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

GALLET, J. « Société castrale : les officiers de seigneuries » in PASTRE, Jean-Marc (sous la direction de), *Château et société castrale au Moyen Age*, (Actes de colloques – 7 au 8 mars 1997), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1998.

GUILLOT, Olivier et alii, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, [2 volumes], Paris, Armand Colin, 2003.

GUYONVARC'H, Christian et LE ROUX, Françoise, *Les Druides*, Rennes, Ouest France Éditions, 1986.

LUCHAIRE, Achille, *Manuel des institutions françaises : période des Capétiens directs*, Paris, 1892, réimpression Mégariotis Reprints, Genève (Suisse), 1979.

TIMBAL, Pierre-Clément et CASTALDO André, *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux*, Paris, Dalloz, 9<sup>ème</sup> édition, 1993.

### C) Études d'onomastique

PIERREVILLE, Corinne, « Index des Noms propres » in *Claris et Laris*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; p. 718.

WALTER, Philippe, *Dictionnaire de mythologie arthurienne*, Paris, Imago, 2014.

WEST, G.D., *An Index of Proper Names in French Arthurian Verse Romances 1150-1300*, Toronto (Canada), University of Toronto Press, 1969 ; p.50.

## IV) Outils de langue

GAFFIOT, Félix [édition revue et augmentée sous la direction de Pierre FLOBERT], *Le Grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 2000.

Laboratoire de médiévistique occidentale Paris I (UMR 8589) Panthéon-Sorbonne, CNRS Villejuif, *Lexique Latin-Français Antiquité et Moyen Age*, Paris, Picard, 2006.

REY, Alain [sous la direction de], *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010 (4<sup>ème</sup> édition).



## Table des matières

**Remerciements (p.3)**

**Introduction (p.5)**

**I/ De l'admirable guerrier au piètre chevalier, splendeur et décadence du sénéchal Keu (p.9)**

1) Entre reliquats héroïques et mésaventures chevaleresques, le portrait paradoxal du sénéchal Keu chez Chrétien de Troyes (p.9)

2) Portraits du sénéchal Keu chez les prédécesseurs de Chrétien de Troyes (p.16)

3) Les raisons d'une déchéance (p.23)

**II/ Keu l'éternel railleur au sein d'un monde courtois et chrétien (p.30)**

1) Fielleux et agressif, l'incontrôlable sénéchal Keu (p.31)

2) Un contre-modèle courtois et chrétien (p.38)

3) Un personnage en contrepoint (p.47)

**III/ Keu, un discret mais nécessaire moteur narratif (p.59)**

1) Un rôle crescendo dans l'œuvre et dans chaque roman (p.60)

2) Keu, faiseur de héros (p.63)

3) Keu et Gauvain, un binôme essentiel (p.67)

**Conclusion (p.75)**

**Bibliographie (p.79)**